LA GAZETTE DE VALLEYFIELD

Appelée à devenir l'hebdomadaire régional le plus important de la Province de Québec

VOL. 1, NO 13 — VALLEYFIELD, QUE, VENDREDI, 14 AOUT, 1936 — Imprimée à Huntingdon, Qué. — Prix 5c

L'EXPOSITION MARQUERA UN GRAND PROGRÈS

Attractions et exhibits plus variés

L'Aréna est terminé— Nouveaux règlements de courses

Les invités d'honneur

Lundi soir prochain on inaugurera la plus grande exposition que Valleyfield ait jamais connue. Les exhibits, les courses, les attractions, tout marquera un immense progrès sur les années précédentes. L'immense aréna qu'on vient de terminer servira de cadre approprié à cet évènement de première importance dans la vie agricole et industrielle du comté.

L'aréna que viennent admirer de nombreux visiteurs venus de tous les coins de la province est entièrement construit à l'épreuve du feu. Les gradins sont de béton armé et la charpente en acier. Autour de la piste centrale. s'élèvent 2000 sièges. Dans les promenoirs, 5000 personnes peuvent se tenir debout.

La Compagnie Shawinigan y a fait l'installation d'un système d'éclairage dont la capacité est de 31,000 watts. Le système est par conséquent plus puissant que celui du Forum de Montréal dont la capacité est de 30.000 watts.

Le système de haut-parleurs, aussi puissant que celui du Forum, comporte un amplificateur de 40 à 50 watts, une trompette et huit trompettes. L'installation en a été faite par Paul Chaput de Montréal.

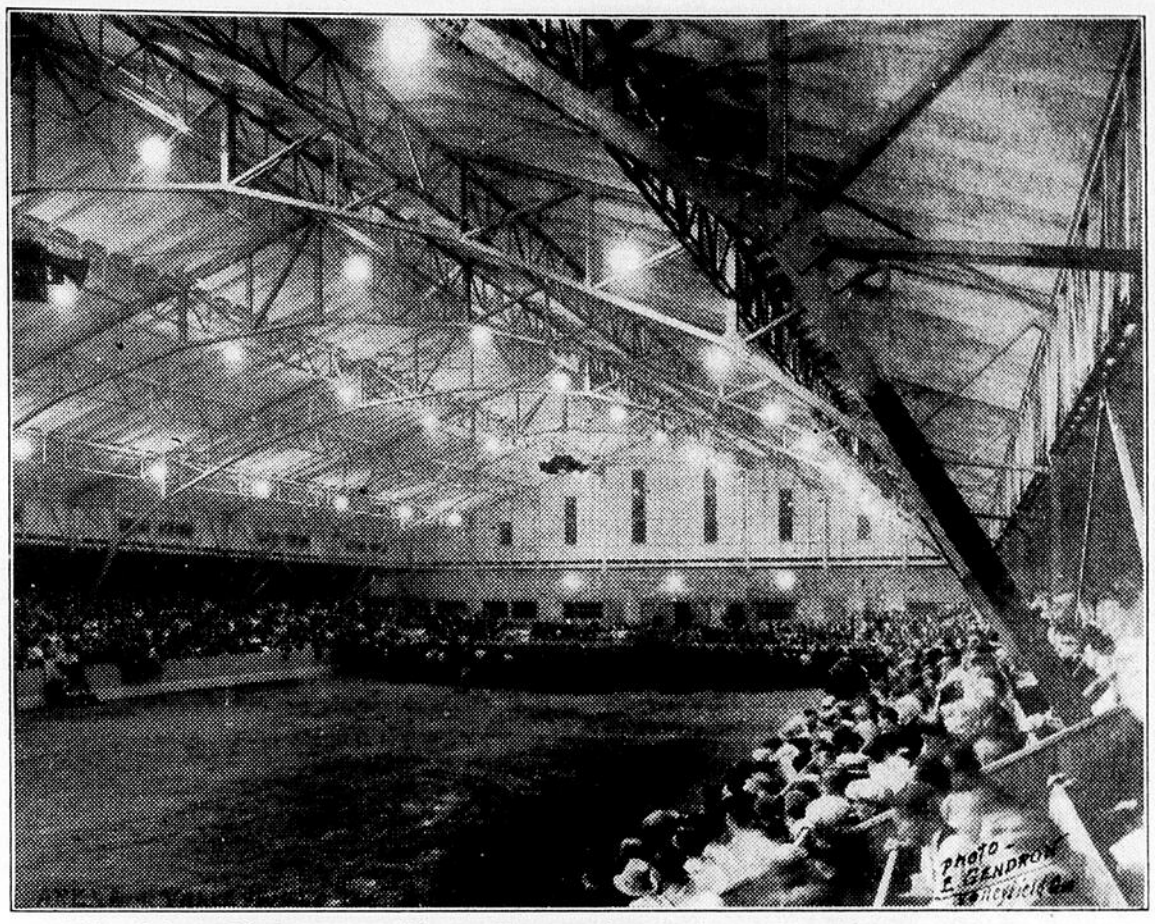
Parmi les entreprises qui présenteront des exhibits on remarque la Montreal Cottons. le ministère de l'agriculture provincial, Leduc et Prieur, N. A. Ostiguy, Shawinigan Water & Power, J. O. Clermont, Mme F. X. Colin, General Motors, Modern Motor Sales, Ford, Valleyfield Silk Mills.

Le département des Dames, sous la direction du Cercle des Fermières de Valleyfield groupera de nombreux exhibits.

On nous dit que les exhibits commerciaux, industriels et ménagers remplissent à sa pleine capacité l'endroit qui leur est consacré, dans l'aréna.

Le Comité d'organisation de l'Exposition a adressé une invitation spéciale aux personnes suivantes:

(suite à la page 17)



Cette photographie donne une idée de l'immensité de l'aréna que l'on vient de construire en vue de l'Exposition de Valleyfield. Cet édifice qui peut contenir 7000 personnes est, dans son genre, l'un des plus vastes de la Province.

Un piéton est tué par une auto

Le 10 août, le coroner Caza a rendu un verdict de mort accidentelle dans le cas de Frank Wurtele, 54 ans de Lachine. Le malheureux a été tué instantanément dimanche soir alors qu'il s'était assis sur le bord du chemin pour se reposer. Wurtele a été frappé par une auto que conduisait M. L. Turcotte de Woodlands. Ce dernier a déclaré qu'il avait été aveuglé par les phares d'une autre auto allant en sens inverse et qu'il avait longé le fossé dans le but d'éviter une collision. Wurtele s'était rendu a l'Hotel Rapids View de Melocheville pour passer la fin de semaine.

L'accident arriva sur la grande route entre Melocheville et Beauharnois.

Le maire souhaite aux visiteurs une cordiale bienvenue

Je suis heureux de profiter de l'hospitalité de La Gazette de Valleyfield pour souhaiter la bienvenue la plus cordiale à tous les visiteurs que nous amènera l'Exposition. Je suis certain qu'ils garderont un agréable souvenir de leur séjour parmi nous.

Je félicite bien sincèrement les directeurs du Cercle Agricole pour le travail acharné qu'ils se sont imposé pour l'avancement de cette oeuvre.

L'Exposition de Valleyfield est devenue l'une des plus considérables de la province. Elle attire sur nous l'attention de ceux qui cherchent un site idéal pour l'industrie; elle montre les avantages au point de vue résidence, à tous ceux qui cherchent pour s'établir un endroit où l'on trouve le confort d'une ville bien située.

J'invite notre population hospitalière à faire goûter le charme de la vie que nous menons ici à tous ceux qui viendront nous voir la semaine prochaine et je souhaite de tout coeur le plus complet succès à la semaine de l'exposition.

PHILORUM BILLETTE,
Maire.

Les ouvriers font la grève à Bellerive

Ils demandent le renvoi du contremaître M. Chaput

NOMBREUX GRIEFS

On obtient l'amélioration des conditions de travail

Les ouvriers qui travaillent à la construction de l'église de Bellerive se plaignaient depuis long-"Depuis le commencement de la Mercredi soir, un groupe de 60 travailleurs se forma dans le but de faire congédier le contremaître.

Après avoir terminé le travail de la journée, le groupe se rendit chez M. le curé qui écouta leurs plaintes pendant une demi-heure. Il essaya de leur faire comprendre qu'il valait mieux attendre, ne pas trop se presser. Un ouvrier lui répondit: "Depuis le lommenrement de la construction, on n'avait pas le coeur dans le corps. Depuis hier on l'a et on va s'en servir."

Un autre dit qu'il est demeuré deux heures couché sur l'herbe, sans pouvoir remuer. Et pendant ce temps, le contremaître ne cessait de venir lui demander s'il pouvait tenir un pic. "Si j'ai perdu connaissance, ce jour là, dit-il, c'est que quand, exténué, je voulu aller boire, le garçon m'en empêcha car il avait ordre de M. Chaput de ne pas laisser deux hommes à côté de la chaudière. Quand il me dit celà, je perdis connaissance."

Un travailleur fit à M. le curé cette proposition: "Portez du ciment pendant une demi-heure, et si vous réussissez, nous reprendrons notre travail."

"On travaille 7 heures de suite sans manger, dit un autre, et quand on transporte du ciment comme nous l'avons fait cet avant-midi, ce n'est pas nous qui conduisons la brouette, c'est elle qui nous conduit."

Après que M. le curé leur eut dit que lui-même ne pouvait rien décider et que des arrangements ne pouvaient être faits qu'avec les entrepreneurs, les travailleurs allèrent trouvé M. Chaput et lui signifièrent "de prendre son paquet et de filer." En chemin, ils rencontrèrent M. Perron, architecte de la compagnie, qui leur proposa d'attendre l'arrivée de M. Héroux et de travailler en attendant. Les ouvriers acceptèrent d'attendre M. Héroux mais refusèrent de travailler.

Le lendemain ils se rendirent aux chantiers pour empêcher quiconque de travailler. Vers 6 heures et demie, les grévistes se rendirent au bureau et dirent à M. Chaput qu'il valait mieux pour lui de s'en aller en attendant M. Héroux. M. Chaput s'en alla et les grévistes attendirent M. Héroux.

Jeudi après-midi les grévistes étaient toujours dans les mêmes dispositions. Notre représentant réussit à se frayer un passage à travers la foule groupée autour des chantiers et à parvenir jusqu'au bureau.

M. J. H. Héroux, l'entrepreneur, lui fait la déclaration suivante: "Les journaliers n'ont pas raison de refuser de travailler. Seul un groupe de fomenteurs de troubles les empêchent de reprendre leur travail. Après avoir trouvé à redire au supet des 7 h. de travail consécutives, on veut maintenant le renvoi du contremaitre, M. Chaput, sous prétexte qu'il exige des hommes un rendement impossible. Cet homme est à notre emploi depuis plus de huit ans, et on n'a jamais formulé aucune plainte à son égard. Nous refusons catégoriquement son renvoi. Pour remédier aux inconvé-

(suite à la page 17)

Chaleureux accueil fait à M. D. Sauvé à Beauharnois

Plus de 700 personnes étaient venues applaudir M. Delpha Sauvé à Beauharnois jeudi dernier. L'assemblée qui avait lieu dans la salle du collège de Beauharnois était présidée par S. H. le maire de Beauharnois, M. Roy.

Le premier orateur, M. Jean Bumbray, avocat de Montréal, observe devant la démission du gouvernement pour cause de scandale, le peuple a respiré. Pas pour longtemps toutefois, car M. Taschereau présente Godbout à l'électorat en disant: "voici mon fils bien-aimé en qui j'ai mis toutes mes complaisances". Pour ne pas le laisser seul, Taschereau l'a présenté entouré d'un cabinet "d'hommes nouveaux". Or le premier geste de Godbout a été de renier Taschereau: "je ne le connais pas, dit-il, je ne l'ai jamais vu. Vautrin et Antoine Taschereau ne sont pas de mes amis". Il renie celui qui lui a donné sa place.

Godbout fait toutes sortes de promesses d'enquêtes. De son côté, le procureur général dit qu'il va se promener avec un fanal et un fouet et nettoyer l'administration. Un fanal est-il nécessaire pour savoir qu'Antoine Taschereau a volé $15,000, que Jos. Cohen a volé ses élections, que Jargaille se sert d'agents spéciaux pour faire assommer ceux qui ne sont pas de son opinion, pour se rendre enfin compte du coulage qui se faisait dans divers départements.

Le fanal ne sera jamais allumé et le fouet ne sera jamais utilisé. Godbout, Bouchard et Bertrand ont les mains attachées par des cordes que tient Taschereau qui les fait danser comme des marionnettes. Ceux qui essaient d'emplir la population ne sont pas des hommes nouveaux. C'est le même Godbout qui a supporté la loi Dillon, qui a voté contre la pension de vieillesse, qui a permis de bloquer l'enquête des comptes publics. Il approuvait Taschereau qui disait: "Nous ne pouvons pas accorder la pension de vieillesse, le crédit agricole, l'aide aux mères nécessiteuses car nous n'avons pas d'argent". De l'argent, ils en avaient assez pour donner $15,000 par année au Président de la Commission des liqueurs et à quelques autres hauts fonctionnaires.

La population honnête a l'intention de mettre de côté tout préjugé de race et de parti parce que depuis 15 ans le gouvernement Taschereau a commis tellement d'excès et de vicissitudes que les vieux citoyens

(suite à la page 3)

Un incendie à la Grande Ile

Vendredi dernier, les pompiers répondaient à un appel d'incendie dans la Grande Ile. Arrivé sur les lieux, ils ne purent que constater que les flammes poussées par un vent violent, avaient complètement consumé le toit de la grange de M. Gustave Sauvé. Ce fut une perte totale et les pompiers ont eu beaucoup de difficultés à protéger les bâtiments environnants. On ne connait aucune cause mais on soupçonne que des vagabonds ont couché dans la grange et ont mis le feu par mégarde. Une partie des pertes est couverte par les assurances.

Le premier ministre à Valleyfield

M. Gontran Saintonge n'a pas été renié par les siens

Belle assistance

L'hon. premier ministre de cette province, M. Adélard Godbout, prononçait un discours forcément court devant une foule qui remplaçait tous les sièges de l'Aréna lundi soir dernier. On estime à au-delà de 3600 le nombre des personnes qui attendaient, à 8h. 30 l'arrivée de l'hon. premier ministre.

S. H. le maire Billette ainsi que les maires des paroisses environnantes, furent nommés présidents conjoints de l'assemblée sur proposition de M. Henri Lalonde. Le premier orateur fut Me Trépanier, bien connu de notre population depuis le commencement de la lutte. M. Trépanier remercie la foule qui apporte ce soir un témoignage d'estime au parti et surtout à M. Gontran Saintonge et dit que M. Sauvé se sauverait s'il était témoin de la belle réception qu'on réserve au candidat libéral. Si l'on compare l'assemblée de cet après-midi à celle à laquelle j'ai l'honneur d'adresser la parole, dit-il, nous pouvons prédire avec certitude que notre ami Gontran sera le député de Beauharnois le 17 prochain. (appl.)

Contrairement aux insinuations que les amis de M. Sauvé ont faites cet après-midi, M. Gontran Saintonge n'a pas été renié des siens; il s'est soumis à la discipline de son parti, il a fait preuve de jugement en s'abstenant de marcher contre les siens; et pour cela il mérite notre admiration. Je sais que le candidat ne s'est jamais fourvoyé; il a toujours marché dans la voie de l'honneur, de la justice, et que même il a su faire des sacrifices: ce n'est pas lui qui aurait exigé le paiement de tous les services qu'il a rendus aux ouvriers. La Montreal Cottons lui a fait des of-

(suite à la page 5)

LA GAZETTE de SALABERRY de VALLEYFIELD

Publiée à Huntingdon

Journal hebdomadaire de rédaction et d'information entièrement dévoué aux intérets de Valleyfield et du district.

MEDERIC-K. PRIMEAU, Directeur-gérant
LOUIS PELLAND, - Redacteur en chef
RENE HALLE, - Gérant de la publicité
C. P. 699 24 rue Nicholson, Tel 66

Vendredi, le 14 août, 1936

L'heure des gagne-petit

COMPRENANT que les ouvriers et les cultivateurs composent la majorité de l'électorat, nos politiciens leur promettent mer et monde et jurent que les gagne-petit obtiendront enfin justice. La tactique est excellente et dénote chez nos hommes publics un sens averti des réalités. En fait, la populace, comme on disait autrefois avec mépris, le peuple comme on dit aujourd'hui non sans crainte, métamorphosera notre société comme bon lui semblera.

Or le peuple est profondément mécontent. La démocratie qui lui accorda une toute-puissance théorique se garda bien de lui en laisser l'exercice. Fort des droits qu'on lui a consentis, le peuple s'apprête à secouer le joug qui l'empêche de les exercer. La conséquence inévitable des abus de quelques potentats et d'un groupe de sous-potentats a été que l'immense majorité qui en souffrait a fini par se lasser. Apathique aux questions sociales tant qu'il lui fut permis de posséder un minimum de biens, le peuple s'apprête, maintenant qu'on le brime avec excès, à modifier la société qui a permis les abus dont il souffre.

Il a pour lui la force du droit et la force du nombre. Pour réussir sinon une révolution tout au moins une modification de l'état de chose actuel, il n'a plus qu'à s'unir. On voit tout de suite quels sont les immenses avantages que les ouvriers trouveraient à se grouper. D'ailleurs partout où l'union s'est réalisée, le succès ne s'est pas fait attendre. One sait que les ouvriers n'ont obtenu satisfaction des patrons et du gouvernement que lorsqu'ils ont su se présenter comme corps organisé.

Toutefois, l'Union peut présenter de graves dangers. Les résultats peuvent en être excellents ou pernicieux selon la direction qu'elle subit. Connaissant la force de l'Union, les communistes font tous leurs efforts pour y propager leur doctrine et prendre en mains la direction de tous les mouvements ouvriers.

C'est dire qu'il convient d'applaudir à l'initiative de ceux qui luttent non pour une union quelconque mais pour une organisation basée sur de solides principes. Il appartient aussi à ceux qui ont quelque influence sur l'opinion publique de tâcher à faire comprendre aux ouvriers la nécessité de l'union, d'une union dont le but n'est pas une révolution où chacun y perdrait mais une collaboration entre patrons et ouvriers où chacun, forcé de respecter les droits des autres, verrait ses propres droits respectés.

Pour les cyclistes

DANS notre ville où le cyclisme est le sport favori et le moyen de transport usuel d'une bonne partie de la population, tout ce qui a trait à la protection de ceux qui s'y adonnent est d'un singulier intérêt.

Nous croyons nous souvenir que des suggestions ont déjà été faites dans le but de remédier à la situation présente qui fait que cyclistes et automobilistes pestent les uns contre les autres et qui occasionnent des accidents de route souvent fatals.

Après avoir observé que cyclistes et automobilistes se partagent les torts, M. Louis Dupire du "Devoir" en arrive à cette conclusion qu'il faut "ou interdire ou protéger". On ne peut songer à interdire: il faut donc protéger. Comment? "Tout simplement en mettant les cyclistes **chez eux**, en aménageant, le long de la voiie publique, une bande ou un sentier où ces usagistes auraient seuls le droit de circuler et où ils devraient circuler uniquement".

"Mais, poursuit M. Dupire, nous prévoyons l'objection: le coût! Cette objection, à la vérité, ne tient pas debout. Et cela pour deux raisons: quand il s'agit de protéger la vie humaine, la question du coût devient purement accessoire, ne doit entrer que très secondairement en ligne de compte; ensuite, la question de coût nous impressionnerait moins le jour où la voirie serait sagement et économiquement administrée".

Tout cela est fort bien raisonné, mais si l'on part de ce principe que, quand il s'agit de protéger la vie humaine, la question de coût devient purement accessoire, on se verra forcé, en toute logique, à se lancer dans une série interminable de travaux de toutes sortes. Il faudra, entre autres choses, doubler toutes les routes de manière à ce que chacune soit à sens unique afin d'éviter les collisions. Il faudra abolir tous les passages à niveau. Et quoi encore!

La suggestion vaut toutefois qu'on s'y arrête et qu'on examine si la réalisation en est possible. Il ne saurait bien entendu, en être question dans les villes petites et grandes où l'on ne peut songer à rétrécir les rues sans rendre les rencontre sinon impossibles du moins dangereuses. On ne peut non plus songer à exproprier à cette fin. En rase campagne, il convient de se demander si le nombre de cyclistes qui y passent vaut le coût de l'entreprise. Il reste les bouts de routes qui relient à quelques milles de distance les villes et les villages. C'est là qu'il conviendrait peut-être de construire cette piste réservée. La distance est relativement courte et c'est en ces endroits que l'on rencontre le plus de bicyclettes.

Il ne nous appartient pas de trancher la question, mais nous devons insister pour que le futur ministère de la voirie lui accorde une sérieuse attention.

L'opinion du lecteur

L'OPINION du lecteur est pour tout journal qui a pour objet la défense des intérêts de la population, chose de toute première importance. Nous l'avons écrit dans notre premier numéro: Si nous croyons parfois devoir guider l'opinion publique, nous estimons qu'il est également de notre devoir de permettre à nos concitoyens d'exprimer librement dans notre journal leur opinion.

A cet effet, nous avons institué une Tribune Libre. Dans ces colonnes, le lecteur quel qu'il soit a droit d'émettre son opinion sur n'importe quelle question, à condition d'éviter toute diffamation.

Un journal qui se désintéresse de tous les problèmes petits et grands et qui, de plus, refuse au lecteur le droit d'exprimer sa libre opinion, est, à proprement parler, une feuille de chou, un authentique éteignoir, un zéro en noir sur blanc.

De cet échange de libres opinions que favorise la Tribune Libre et d'où jaillit la lumière, seuls trouvent à redire ceux qui n'ont pas d'esprit ou qui ont la conscience chargée. Ceux-là, nous nous en fichons éperdûment.

S'appliquer avec excès à ménager la chèvre et le chou, c'est se condamner à l'inaction totale. Que tel confrère se complaise dans sa nullité, c'est son droit. Mais nous n'endurerons pas plus longtemps qu'il poursuive contre nous une campagne sournoise et malhonnête. En fait, ses insinuations ne nous causent pas le moindre préjudice. Mais notre patience a des limites et à la prochaine farce plate nous saurons répondre de telle manière qu'il en perdra le goût de recommencer.

Le Front Populaire en Angleterre et au Canada

TANDIS que partout ailleurs la lutte se poursuit entre fascisme et marxisme, à moins que cette lutte ne se soit déjà terminée par la victoire de l'un ou de l'autre, on voit l'Angleterre et le Canada continuer à jouer le jeu traditionnel des partis.

Ce retard que l'on met à entrer dans le mouvement est désastreux car si le fascisme ne compte guère d'adeptes en ces pays, le communisme réalise sans qu'il y paraisse de sérieux progrès et on envisage déjà la possibilité d'une victoire d'un Front Populaire semblable à ceux qui règnent en France et en Espagne.

Au Canada, M. Woodsworth déclare que la C.C.F. ne devrait pas former de Front Commun avec les communistes, mais il ajoute qu'il est possible aux deux groupes de s'entendre sur certaines questions comme la défense des libertés civiles, le chômage et la propagande contre la guerre. On voit tout de suite que Woodsworth n'est pas aussi franchement opposé à la formation d'un Front Commun qu'il veut le paraître. Et d'ailleurs certaines déclarations à la Chambre du leader de la C.C.F. auraient pu être faites par un franc communiste. Il ne reste qu'un pas à franchir et Woodsworth le franchira en temps opportun.

Pour connaitre la situation en Angleterre, voyons ce qu'écrit le major C. R. Attle dans le Daily Herald de Londres:

"En Grande-Bretagne, contrairement à ce qui se passe en France, on s'en tient toujours au vieux système des deux Partis; le communisme est chez nous faible, et le fascisme, d'importation étrangère, n'attire pas les Anglais .

"Le parti travailliste est assez puissant, dans le pays et au parlement, pour barrer la route à la réaction.

"Cela ne veut pas dire, cependant, que l'idée de l'union des "gauches" doive être rejetée. Au contraire, dans certaines situations telles que l'imminence d'une guerre ou une menace aux institutions démocratiques du pays, il serait utile que le Parti travailliste joignit ses forces à d'autres, afin d'éviter un grand malheur.

"Mais une telle décision devrait être prise avec circonspection, car il ne faudrait pas qu'un mal soit chassé par un autre mal, plus grave encore.

"Certains libéraux voudraient qu'en s'unissant à eux, le Parti travailliste abandonnât le socialisme et adoptât le programme libéral. D'autres demandent qu'il soit élaboré un programme de réformes pour quatre ou cinq ans, qui puisse être accepté par les deux partis et qui pose les fondements de la future société socialiste.

"Cependant, un gouvernement créé sur ces bases manquerait de cohésion et ne serait pas animé d'un vrai esprit socialiste. La présence d'alliés douteux pourrait le conduire à un désastre.

"Un front uni avec les communistes provoquerait également de sérieuses difficultés. Il est évident que les sièges réservés aux communistes seraient prélevés sur le total des sièges travaillistes, puisque le nombre des électeurs communistes n'est chez nous nulle part suffisamment élevé pour décider d'une élection.

"Par ailleurs, le statut du Parti communiste est à l'opposé de celui du Parti travailliste. Ce dernier est une organisation démocratique et libre. Le Parti communiste est, par contre, inféodé à la 3e Internationale, qui est l'émanation d'un gouvernement étranger; il obéit donc à une autorité étrangère. Dans ces conditions, les communistes seraient des alliés incertains, puisqu'ils dépendent des ordres venant de l'étranger qui peuvent les obliger à brûler ce qu'ils viennent d'adorer.

"...J'estime que les éléments socialistes et démocratiques de Grande-Bretagne, de France, etc., ainsi que d'U.R.S.S. doivent garder entre eux un contact étroit. Mais chacun doit reconnaître le droit des socialistes d'un autre pays d'adopter les méthodes qui leur semblent les meilleures.

"La politique que propose le Parti travailliste mérite d'être soutenue par tous les socialistes et par tous les amis de la paix.

"...Le mouvement travailliste est notre Front populaire."

Que le mouvement réactionnaire naisse d'un véritable Front Populaire ou qu'il se fasse à l'aide du parti travailliste, les résultats en seront les mêmes.

La conclusion de tout ceci, est que la lutte entre le marxisme et le fascisme est inévitable. Là où le fascisme est inexistant, le marxisme se prépare à triompher d'institutions périmées.

Dans l'impasse

LES entretiens franco-belgo-britanniques qui s'ouvrent à Londres nous vaudront sans doute quelques communiqués chaleureux. Il est prudent de n'en attendre aucune réalité.

M. Eden et M. van Zeeland diront à M. Delbos que le gouvernement de Front populaire n'inspire à personne ni confiance, ni respect; que la politique du Front populaire n'est pas une politique française, mais une politique de révolution internationale; que la France du Front populaire est l'instrument guerrier de la Russie soviétique et que s'il plait à Staline de faire battre Français et Allemands à propos de francs-maçons de Prague, ni l'Angleterre, ni la Belgique n'entendent être mêlées à cette petite opération.

Qu'on lise les journaux belges, depuis Rex jusqu'aux feuilles qui reflètent la pensée de M. Spaak, on n'y trouvera aucune divergence d'idée. La Belgique se méfie comme de la peste du guêpier oriental et, par richochet, se mèfie également de la France asservie à la Russie.

Tout cela est d'une limpidité absolue. L'Angleterre sait que sa frontière est sur le Rhin. Elle défendra le Rhin si l'Allemagne nous attaque sans provocation. Mais elle ne prendra aucun engagement formel, parce qu'en s'engageant sans réticence elle donnerait au Front populaire le sentiment qu'il peut tout se permettre au service des Soviets. L'Angleterre, qui a saisi les preuves de l'ingérence soviétique dans les émeutes de Palestine, ne veut pas être liée à une chaine au bout de laquelle tireront MM. Staline et Benès. L'Angleterre, même, est heureuse que la crainte de l'Allemagne refrène les imprudences soviétiques de Paris et, si son action s'exerce dans les mois à venir, ce sera une action d'arbitrage, non d'assistance.
(Je Suis Partout)

Race et Empire

NOUS assistons aujourd'hui à un regain des tendances impérialistes. Des peuples, nouvellement venus dans cette carrière, manifestent l'impatience de leur vitalité. Mais en même temps ils cherchent à fonder les principes d'un droit nouveau qui sera le lien idéologique et le ciment de l'Empire qu'ils possèdent ou qu'ils espèrent posséder. Non seulement les revendications, mais aussi les méthodes s'affrontent, car il existe bien des manières de dominer.

Il est intéressant de se reporter à certaines époques cruciales de l'histoire, celles précisément où se sont heurtées deux grandes "volontés de puissances," personnifiées chacune par un grand peuple, et où la lutte n'était pas seulement entre deux appétits, mais entre deux conceptions de l'Etat. Parmi les plus décisives, car leur issue fixa les destins de l'humanité pour bien des siècles, furent les guerres Puniques. Car, après avoir triomphé de Carthage, Rome ne rencontra plus d'adversaires à sa taille. La voie lui fut ouverte désormais pour une expansion à peu près illimitée.

La destruction de l'empire de Carthage, qui fut bientôt suivie de la conquête des Etats grecs fut la victoire d'un certain type d'organisation sociale sur un autre. A Carthage et chez les Grecs, la cité était fondée essentiellement sur les liens du sang. La petite oligarchie qui gouvernait la cité héllénique, n'admettait dans son sein aucune intrusion. Les descendants d'étrangers, même hellènes et après des générations, restaient des métèques sans droits politiques.

Les habitants du territoire de la cité, villageois ou habitants de villes conquises, n'étaient jamais intégrés dans la communauté des citoyens.

Jamais les Grecs, du plus petit au plus grand, ne purent admettre qu'il y eût une commune mesure entre eux et les barbares. Lorsque Aristote veut justifier l'esclavage, il l'explique par la prédistination à cet état des barbares que leur force physique et leur faible intellect vouent irrémédiablement aux gros travaux. De même, chez les Puniques seuls comptaient ceux qui étaient de race chananéenne.

A Rome, au contraire, dès le début, se manifeste une conception de l'Etat complètement différente. Bien qu'elle ait une aristocratie patricienne fortement attachée à ses prérogatives, Rome s'incorpore, par le droit de cité, la population des premières villes qu'elle a vaincues. Le droit romain fait prédominer dès le principe la notion des liens juridiques sur celle des liens du sang: témoin sa conception de l'adoption. Même l'esclave affranchi est assez rapidement incorporé dans la plèbe.

Cette politique permit à Rome, au moment du grand choc des guerres puniques, de pouvoir compter sur la population de l'Italie, Samnites, Etrusques, Osques, etc. ,ses ennemis d'hier, alors que Carthage voyait à chaque défaillance se dresser contre elle les cités qui depuis des siècles faisaient partie de son empire. L'empereur Claude, dans un discours où il proposait au Sénat de conférer le "jus honorum" aux Gaulois s'écrie: "Pourquoi Lacédémone et Athènes sont-elles tombées, malgré la gloire de leurs armes, si ce n'est pour avoir toujours repoussé les vaincus en qualité d'étrangers? Mais notre fondateur Romulus eut assez de sagesse, pour voir, en un même jour, dans la plupart des peuples, des ennemis et des concitoyens . . ." Et il ajoute: "Rome prit d'abord les magistrats parmi les patriciens, puis indistinctement dans le peuple, puis chez les Latins, et enfin parmi les autres peuples d'Italie . . ."

Les guerres Puniques, qui décidèrent du destin de l'Occident, furent, dit l'historien J.-P. Baker, dans son **Histoire d'Annibal**, la victoire de l'Etat contractuel sur l'Etat racial.

Gaston BOUTHOUL
(Les Nouvelles Littéraires)

Chaleureux accueil fait à M. D. Sauvé à Beauharnois

(suite de la première page)

honnêtes qui lui ont fait confiance en ont rougi. Les bons libéraux doivent voter de manière que l'enquête se poursuive pour épurer le parti. Nulle part dans le programme de Godbout on ne voit l'intention de défendre au gouvernement de se servir pour d'autres fins que l'administration de la province des deniers publics.

L'orateur suivant est M. Jacques Auger, fils du député sortant de St-Jacques. M. Delpha Sauvé, dit-il, a fait honneur au comté; je l'ai vu à l'oeuvre. Vous avez à choisir entre un gouvernement qui a tenu le pouvoir pendant 30 ans et une équipe d'hommes courageux qui dénoncent les trusts.

Posez-vous la question: Godbout est-il sincère? Il est facile de répondre non. Il dit qu'il veut des élections honnêtes, mais il a voté pour les billets sans talons, la loi Dillon, il a siégé à côté de Cohen et d'Authier. Dans son programme, il accorde le crédit agricole contre lequel il avait déjà voté, la pension de vieillesse contre laquelle il avait également voté, la liberté du choix du médecin contre lequel il avait voté. Il prétend abolir les trusts, et il a toujours voté contre les projets de loi à cet effet. En somme, il était toujours avec Taschereau.

Passons à M. Saintonge, qui prétend être un homme nouveau. A Québec il a dit de Taschereau: C'est l'homme politique le plus éminent, il est d'une intégrité absolue. Son gouvernement est un gouvernement de progrès. C'est un ancien député, dit-on, il a l'expérience. C'est l'expérience du mal, et on n'a pas besoin de cette expérience. Il a approuvé Taschereau dans ses actes les plus néfastes.. Parlez à M. Saintonge de l'argent volé aux ouvriers et aux cultivateurs pour soutenir la presse ministérielle. Demandez-lui comment il se fait que l'hon. Bertrand ne poursuive pas Antoine Taschereau pour parjure. Parlez-lui de Thomas Côté et de Chouinard qui mettaient l'argent des pêcheurs dans leurs poches.

Posez-lui quelques questions au sujet de ces passages des Comptes Publiques:

Page 15: (30 juin 1935) Dépôt de $31.00. Or ce dépôt a disparu.

Page 92: Chouinard, messager, en plus de son salaire de $12,000 se fait payer dans l'espace d'un an trois toges de $20.00.

Page 96: Dupont réclame $5490.17 de frais de voyages. Donc $15.00 par jour.

Page 180: Au ministère des travaux publics on dépense pour du papier de toilette pendant un an, $8566.17.

Il est facile aux électeurs de porter jugement. Duplessis a voulu faire la lumière, Godbout est un eteignoir. Le gouvernement Taschereau-Godbout-Bouchard est comme un club de baseball dont le pitcher a le bras cassé et dont tous les joueurs sont boiteux. Changer le gérant, ça ne change pas le club. Pas de pardon pour eux. Les journaux independants leur ont dit: ne faites pas ceci, ne faites pas celà, et ils le faisaient quand même.

De M. Duplessis, l'orateur dit qu'il a séparé sa cause du fédéral. Le 2 novembre 1935, Duplessis a abandonné ses amis du fedéral en refusant de participer à la lutte fédérale.

Au-dessus des partis libéral et conservateur, il place la patrie canadienne. En votant pour l'Union Nationale, vous votez pour devenir un peuple heureux dans une province heureuse.

Delpha Sauvé

M. Sauvé se déclare ému de l'enthousiasme de l'assemblée et dit que cette manifestation lui rappelle celle de novembre dernier quand il était venu fêter à Beauharnois la victoire de novembre dernier. Ce n'était pas ma victoire, dit-il, mais celle de tout un peuple longtemps enchainé au régime.

A ce moment, je comprenais mes responsabilités. Je suis parti pour Québec en me disant: Je ne tromperai pas la confiance de mes concitoyens.

Je vais vous parler de l'enquête des Comptes publics. Je suis très à mon aise pour le faire car j'en faisais partie. J'ai vu Godbout avec Cohen et Bercovitch qui voulaient empêcher Antoine Taschereau de parler.

Le 16 octobre 1935, le gouvernement emprunta $25 millions en cachette. On en dépensa un demi-million pour faire battre Auger dans St-Jacques, $600,000 pour faire élire Bastien dans Berthier et un demi-million pour tenter de faire battre Duplessis dans Trois-Rivières. Pendant que la Province crève de faim on donne à l'Evénement, au Soleil et à la Tribune, chacun $750.00 par jour.

Voici ce qui s'est passé au Comité des Comptes Publics. On avise toujours la veille les témoins qu'on veut entendre le lendemain. Le 11 juin, M. Duplessis demande à Godbout et aux commis du département de l'agriculture d'être présents le lendemain. Le lendemain, les 18 Nationaux sont là. Il n'y a aucun libéral et on annonce les élections pour le 15 août. Pourquoi Godbout ne s'est-il pas présenté? Il promet maintenant une enquête royale. C'est une farce. Jamais il ne donnera l'enquête. Les nominations sont faites, mais cela ne prouve rien.



M. JACQUES MALOUIN, N.P., secrétaire-trésorier du Comité Exécutif du Cercle Agricole, qui travaille activement au succès de l'exposition.

Quant à M. Saintonge, le Bureau Central l'a jugé inapte aux dernières élections. Aujourd'hui il ramasse les miettes et se promène à travers le comté. Lundi, il y avait cinquante personnes à son assemblée de Valleyfield et on donnait 25 cents aux petits gars pour applaudir.

A l'Assemblée législative, il a demandé des exemptions de taxes sans conditions pour la Canadian Bronze et la Montréal Cottons; il a voté contre la pension de vieillesse, l'aide aux mères nécessiteuses et le crédit agricole. Jamais il n'a eu le coeur de se lever et de demander quelque chose pour les ouvriers. Il a toujours été avec les trusts; renvoyez-le avec les trusts.

Vous m 'avez envoyé à Québec et j'ai combattu pour la classe ouvrière en demandant des salaires raisonnables pour les pères de familles. Je continuerai mon travail.

William Tremblay

C'est pas de votre faute, dit M. Tremblay, ni de celle de votre député, mais vous avez été volés le 25 novembre. Et par ceux qu'on appelle des **honorables.** Le ministère Godbout-Bouchard a succédé à des lâches, des voleurs, des bandits. Et on dit que nous sommes sévères!

Je n'ai peur de personne. S'il en vient un salir Duplessis, je le défie. J'ai trop admiré le patriote qui a donné le meilleur de lui-même pour sauver la province. Des gazettes qui nous insultent, qui insultent le plus grand patriote, je ne le souffrirai pas. Vous non plus.

Je dis à Saintonge, que je ne connais pas et à Donat Raymond qu'il admire: Je vais vous faire sortir du sénat si vous ne respectez pas vos adversaires dans leur vie privée. Raymond, vous êtes indigne pour avoir envoyé des émissaires essayer d'acheter ma conscience pour $5000. Tu vas comparaitre, tu vas rendre compte des $600.000 de la Beauharnois. Je suis sévère? Mais si je me présentais devant vous et si on me disait: Vous avez reçu $600,000 de nos ressources naturelles et vous en avez fait usage au profit de votre parti, que diriez-vous? Je serais un couillon!

Raymond, levez-vous demain. Ve-

(suite à la page 13)

ROMEO LARIN
CORDONNIER
98, St-Laurent.
Réparations de tous genres.
Satisfaction.

Spéciaux durant la semaine de l'exposition

1 Brosse à dent valant 50c gratis avec une bouteille d'Astring-O-Sol le tout pour..... 65c

1 Boite de poudre faciale avec une bouteille de parfum de choix prix régulier $1.00. Spécial à..... 39c

Articles de toilette pour dames tels que, poudres, rouges, etc., à 20% de réduction.

Aussi un grand nombre d'autres spéciaux.

PHARMACIE DELORME
Dr. E.-G. Delorme, Prop.
Téléphone 11, VALLEYFIELD 40, rue St-Laurent

EXPOSITION DE VALLEYFIELD
17 au 21 août 1936
Jour et Soir -- $10,000. en prix
Parades d'animaux les 19 et 20 août
(2 h. P.M.)
Courses de chevaux
75 chevaux -$2,500. en bourses
Midway américain, le plus beau jamais vu à Valleyfield
N'oubliez pas de visiter les exhibits agricoles, industriels et d'automobiles dans "l'Aréna"
Assistez aux programmes d'attractions l'après-midi et le soir.
ADMISSION: 25c --Les billets seront vendus à cinq pour $1. avant l'exposition.
Dr. S. W. LAROCHE, Prés. J. MALOUIN, N.P., Sec.

INNOVATIONS....
Au Garage Z. Perron
Valleyfield, Qué.
Afin de pouvoir donner un service
Plus complet - Plus rapide - Plus économique aux automobilistes

En plus de notre équipement de garage régulier, nous avons installé les machineries suivantes, lesquelles sont toutes des plus MODERNES.

MEULE ELECTRIQUE "GRINDER" pour ajuster avec précision tous genres de "bushings" et cylindres tels que, contrôle du volant, cylindres de freins hydrauliques, pins de pistons, bielles "connecting rods," etc.

ESSUYEURS DE PARE-BRISE ouvrage garanti sur tous moteurs d'essuyeurs à l'air.

CLEFS. Si vous perdez vos clefs d'ignition ou de portes, nous avons les blancs pour tous les modèles d'autos jusqu'à 1936, vous êtes donc assurés d'aucun délai.

MARTEAU A L'AIR COMPRIME. Débossage et peinture Duco; nous avons aussi dans ce département un équipement moderne, entre autre, un marteau à débosser fonctionnant à l'air, comprimé plus rapide et plus précis.

ALIGNEMENT DES ROUES. Machine fonctionnant sur pivot, laquelle reproduit exactement l'action des roues sur la route. Presse pour redresser les roues d'avant sans avoir à les enlever.

Ceci nous permet de pouvoir AFFIRMER que nulle part ailleurs dans le district de Beauharnois, vous ne pouvez faire effectuer à votre auto ou camion les

REPARATIONS - REMPLACEMENTS - AJUSTEMENTS
aussi PROMPTEMENT avev autant de PRECISION,
tout en ECONOMISANT votre TEMPS et votre ARGENT
Qu'au
Garage Z. Perron
Valleyfield, 24 rue du Marché

VOTEZ POUR
DELPHA SAUVE



CANDIDAT DE
L'UNION NATIONALE

Défenseur de l'ouvrier et du cultivateur

Le Premier Ministre à Valleyfield

(suite de la première page)

fres et il les a refusées pour rester libre de défendre l'Union ouvrière.

Les compagnons de M. Sauvé ne font que continuer la campagne d'insultes et d'injures. Aussi voit-on M. Sauvé rétracter les paroles prononcées à Beauharnois par un orateur au sujet d'un vol factice de $600,000 par un sénateur. Si l'assertion de jeudi dernier était vraie, pourquoi donc rétracter? Nos adversaires ont adopté la tactique du père du Chef de l'opposition qui avait fait arrêter l'hon. Mercier. Malgré toutes les tractations de l'accusateur, M. Mercier a été acquitté. Aujourd'hui, on tente de reprendre les mêmes procédés, mais la population s'aperçoit que cette manière d'agir est un obstacle au progrès et réprouve les fauteurs de troubles. Cet après-midi on n'entendait parler que de vols, c'était à en croire qu'il n'y a pas d'irrégularités dans l'Union Nationale. Nos adversaires essaient de soulever la révolte, mais on ne parlait pas du vol de l'élection de St-Louis; on s'est tu autour de cette fameuse élection par acclamation. On sait que lors de cette élection Me Masson avait reçu $12,000 pour laisser élire Me Bercovitch, et Jean Martineau a donné des précisions qui éclairent l'opinion publique.

Avant de parler de réformes, nos adversaires devraient voir à purifier l'Union Nationale. M. Trépanier dit ensuite quelques mots sur le parti libéral et de son chef, M. Godbout, mais l'entrée du premier ministre interrompt son plaidoyer.

M. Godbout est accueilli chaleureusement et les applaudissement se prolongent pendant une minute. M. Philippe Boyer, vice-prés. de la Jeunesse libérale présente les voeux de l'association au premier ministre. Et la foule entonne l'hymne national.

M. Godbout

M. Godbout s'excuse de n'apporter qu'une voix éraillée et confesse que sa visite sera courte puisqu'il doit aller parler à deux autres assemblées dans le comté de Beauharnois puis de l'autre côté du fleuve. Je suis venu le soir afin de rencontrer tous les cultivateurs et tous les ouvriers de cette région, car je savais que vous étiez au travail durant le jour. Vous avez lu le programme libéral et vous vous rendez compte qu'un effort est fait pour améliorer la situation de la province. En aidant au cultivateur c'est toutes les classes que l'on aide. Notre programme n'est pas un programme pour une classe spéciale et contre une classe autre que les agriculteurs. La stabilité de la province subit un assaut. C'est pourquoi tant que l'on pourra compter sur l'agriculture pour venir en aide aux autres membres, je n'ai pas peur de l'état de la province. L'ouvrier ne doit pas s'attendre que du soir au lendemain nous fassions revenir la prospérité partout. Il a droit tout de même d'attendre des gouvernements des actes pratiques et des promesses réalisables. Il a droit de s'attendre à la collaboration des pouvoirs fédéral, provincial et municipal pour remplacer les secours directs par des travaux qui donneraient à l'ouvrier le pain nécessaire. Mais à ce sujet, M. Godbout dit qu'un effort sera fait mais qu'il ne veut faire aucune promesse iréalisable; si je promettais des choses que je ne puis mettre en pratique, j'obtiendrais des votes facilement à la façon de mes adversaires. Ce travail sera fait dans la mesure du possible. Toutefois, M. Godbout promet: nous allons voter le salaire minimum pour les ouvriers québécois.

M. Godbout dit qu'il ne veut pas en faire croire à personne et qu'il veut revenir le front haut quand l'occasion sera venue. Une période électorale est un temps où l'on étudie les questions d'intérêt général; c'est un temps où l'on étudie l'avenir. Aussi il faut rester digne dans la lutte.

On ne peut pas être pour et contre une chose. Je suis pour un programme agricole parce qu'il est nécessaire pour le succès de toute la société. Je suis pour des conditions convenables de travail. Je ne promets pas de paradis terrestre, mais l'ouvrier doit avoir des salaires raisonnables. Je dis qu'il est réalisable de protéger l'ouvrier des villes en protégeant l'ouvrier des champs et ceci sans soulever la colère des uns contre les autres. Nous pouvons protéger les intérêts du patron et de l'employé en basant nos ententes sur la sympathie des classes.

M. Godbout aborde alors la question du salaire minimum pour les hommes et dit qu'il est difficile d'établir une règle rigide. Cependant, en attendant que les conditions reviennent à leur normale il promet que cette loi sera votée avec toute l'équité exigible dans les circonstances. Il demande à cet effet la coopération de toutes les bonnes volontés. Il prie la population de renvoyer à Québec M. G. Saintonge, dont le courage et l'énergie s'est dépensé pendant quatre ans au service des intérêts ouvriers du comté et de toute la province. S'adressant aux jeunes, M. Godbout dit que l'avenir de la province dépend de la jeune génération. Nous voulons bâtir sur elle. "Je crois qu'on ne peut trouver au monde un cabinet où la part est aussi large que dans le cabinet que nous avons formé dernièrement." C'est parce que nous voulons réaliser vos aspirations, vos désirs. Le concours non seulement des jeunes est nécessaire; il nous faut aussi celui des hommes et des femmes.

J'ai promis que la campagne serait digne, c'est le temps plus que jamais de rétablir le calme. La bonne administration de notre province repose sur le respect mutuel des adversaires. J'aurais été porté quelquefois à maudire ou de répondre de la même manière que mes adversaires. Si je savais que votre candidat attaquait ses adversaires de la même manière que ceux-ci, je vous dirais de ne pas me l'envoyer comme représentant le 17. Je demande, dit-il, de ne pas donner un vote de haine ni un vote de sympathie. La haine n'a jamais rien construit; et la sympathie ressemble trop à l'intérêt et nous n'en voulons pas. Votez pour vos intérêts à vous. Votez pour celui des partis, pour celui des deux hommes qui remplit le mieux vos désirs et les besoins de la province.

En quittant la tribune M. Godbout reçoit des mains d'une gentille petite fille (enfant de M. G. Saintonge) une magnifique gerbe de roses rouges. La foule chante alors "Il a gagné ses épaulettes".

M. Legault

M. Legault, ouvrier du comté des Deux-Montagnes rappelle le passé glorieux du part libéral, ce parti qu'illustre les noms de Chapais, Chauveau, Laurier. Il accuse l'Union Nationale d'être un parti de mécontents et de dénigreurs. M. Legault dit qu'il a visité plusieurs comtés et notamment dans Rouville M. Laurent Barré qui essaie depuis quelques années de faire croire que l'agriculture est dans le marasme, se prépare des déboires pour le prochain tour de scrutin. M. Legault dit sans arrière-pensée que M. Barré est un acteur-politicien.

M. Léon Mercier-Gouin

M. Léon Mercier-Gouin, frère de Paul Gouin, suit M. Legault à la tribune. Il remercie M. Trépanier d'avoir souligné l'oeuvre magistrale de MM. Taschereau et Honoré Mercier. Le parti libéral, dit-il, se compose d'hommes libres et convaincus. Ce parti a été le seul à garantir le progrès de la province; il a toujours été fier de son passé et le jour viendra où l'on regrettera le départ de M. Taschereau. M. Gouin reproche aux unionistes de jeter l'injure et de dénigrer aussi bien les morts que les vivants. Le temps est venu de faire un examen sérieux de conscience nationale.

Il fait un parallèle entre la situation de la province et celle des provinces-soeurs et démontre que le Québec ne tire pas de l'arrière, qu'au contraire ses obligations sont les plus élevées de tout le Dominion canadien, que la dette par tête est moindre.

M. Gouin met en valeur le travail du parti libéral par rapport aux classes ouvrières; en 1897, aucune loi ouvrière n'existait; depuis, le législateur s'est penché sur l'ouvrier, sur l'orphelin. Les libéraux ont voté les lois les plus importantes au point de vue du travailleur: la loi des accidents de travail, (la première en Amérique) indemnités augmentées, abolition du droit de recours aux tribunaux, le choix du médecin, le salaire minimum, loi permettant la formation de syndicats ouvriers, loi de l'extension juridique des conventions de travail.

J'ai confiance, dit-il en terminant, en un parti qui a un tel passé, et c'est encore celui qui peut le mieux assurer la réalisation d'une oeuvre durable.

M. Gontran Saintonge

M. Saintonge donne sa version au sujet de l'invitation de M. Sauvé. Il déclare que jamais M. Sauvé ne l'a invité. "Il m'a rencontré cet après-midi au palais de justice; il m'a serré la main et m'a souhaité bonne chance. Il ne m'a pas invité ni verbalement ni par écrit. Ce n'est pas à moi de ramasser sa circulaire dans la rue pour répondre à son appel."

M. Saintonge rappelle le voyage de M. Sauvé à Washington et lui reproche de faire du "bluff". "Sa manière n'est pas bonne; ce n'est pas le fait d'un homme qui prend l'intérêt de ses électeurs". M. Sauvé, dit l'orateur, est conservateur; il est un lieutenant de Bennett, je le sais, il a déjà travaillé contre moi. De même en est-il de M. Duplessis qui offrait à M. Bennett sa collaboration au cours d'une convention à Sherbrooke. M. Saintonge dit son attachement aux ouvriers et avoue que c'est avec un constant souci de leurs problèmes qu'il se rendait à Québec. Là ce n'était pas Gontran Saintonge qui parlait, mais le représentant des ouvriers du comté de Beauharnois. Les tâches faciles répugnent aux libéraux, c'est pourquoi ils se sont maintenus au pouvoir, ont traversé les crises et sont encore prêts à lutter.

M. Vincent Dupuis, député fédéral de Chambly, adresse la parole ainsi que Gérard Delâge de St-Hyacinthe.

M. Dupuis a confiance dans la Commission Royale. Elle punira et emprisonnera les coupables. Il adresse aux Unionistes le reproche de M. Ed. Lacroix: l'acceptation d'une somme de $150,000 pour combattre M. Bouchard. L'orateur donne de longs détails sur l'élection de St-Louis au cours de laquelle M. Masson aurait accepté $12,000 pour laisser élire Me Bercovitch par acclamation. Les paroles de M. Dupuis sont accueillies avec force applaudissements.

M. Gérard Delâge fait le dernier discours de la soirée. Il est écouté religieusement. Il appartient aux jeunes de démasquer les chercheurs de positions, de juger ceux qui se prétendent les sauveurs du peuple. Il rappelle les campagnes de 1911, 1926, 1935 et dit que les Unionistes font figures de fantoches, de pantins dans la présente campagne.

L'assemblée se termine à 11 h.

SAINT-ANICET

Mlle Marie-Reine Lesage de Montréal passe deux semaines de vacance chez M. J. Giroux.

Mme Alex. Renaud de Strathmore est en visite chez des parents et amis dans le voisinage.

M. Jacques Caza est en promenade pour quelques jours chez son grand'père, M. Donald Caza.

M. et Mme R. Myers et famille passent les vacances d'été ici.

M. l'abbé Percival Caza de Ste-Thérèse était de passage chez sa soeur, Mlle Catherine Caza, la semaine dernière.

M. Albert Dagenais était de passage à Montréal, la semaine dernière.

Mlle Thérèse Latulipe de Kirkland Lake passa la semaine dernière chez sa grand'mère, Mme Latreille.

M. Georges Gagnon de Montréal est en promenade chez Mme Napoléon Leblanc.

Mlle E. Pilon était l'invitée, la semaine dernière, de Mme A. Leblanc.

Mme Léon Fournier était l'invité de Mme Tremblay, la semaine dernière.

Mlle Agnès Quenneville est de passage chez M. S. Beauchesne pour quelques jours.

Mme J.-B. Dufort de Laprairie est l'invitée de Mme N. Leblanc.

M. et Mme Giroux du Vermont sont de passage chez des parents et amis à St-Anicet.

M. Jos. Dupuis passe les vacances d'été à son camp à Lake Shore.

MM. Fernand Riel, F. Demers et François Thibeault étaient de passage chez M. Paul Beauchesne.

Dimanche dernier, il y eut une assemblée libérale dans la salle du couvent. Les orateurs étaient: George Reid, J. W. Ross, le candidat libéral, et Albert Leblanc de Valleyfield. Plus de deux cents personnes assistaient à la réunion.

Le capitaine Loomis de New-Jersey passa la fin de semaine à la "Airie Hall".

Frère Elmer Fallon et M. l'abbé Jas. Fallon, ainsi que leur soeur, Mlle Béatrice Fallon, étaient de passage, la semaine dernière, à la "Airie Hall".

M. et Mme Alfred Renaud étaient les invités de Mme O. Pilon.

M. et Mme McCarthy et M. Bishop de Montreal étaient les invités en fin de semaine de Mme Leblanc.

M. W. Gillimes de Montréal passa la fin de semaine au Lake View Hotel.

Prix du marché

Patates, $1.00 et $1.10.
Oeufs, 30c.
Avoine, $1.25.
Sarrazin, $1.15.
Framboises, 15c le panier.
Radis, 10c la douz. de paquets.
Concombres, 25c la douzaine.
Tomates, 35c le gros panier.
Petits oignons, 3 paquets, 10c.
Carottes, 3 paquets, 10c.
Pommes, 15c la terrine.
Bleuets, 15c la pinte.
Tabac, 20c.
Rôti, 14 et 15c la lb.
Veau, 8 et 9c.
Miel blanc, 10c la livre.
Choux, 3 pour 10c.
Blé d'Inde, 2 doz. 25c.
Bois, $6.50 la corde (érable).
Mélangé: $2.00 le bois de poêle.

Rendez-vous au

RESTAURANT PAUL

Cuisine Canadienne

Repas réguliers 35c

Chiens Chauds Rôtis.

Voisin de l'Hotel Windsor 5, rue du Marché, VALLEYFIELD

MAJESTIC

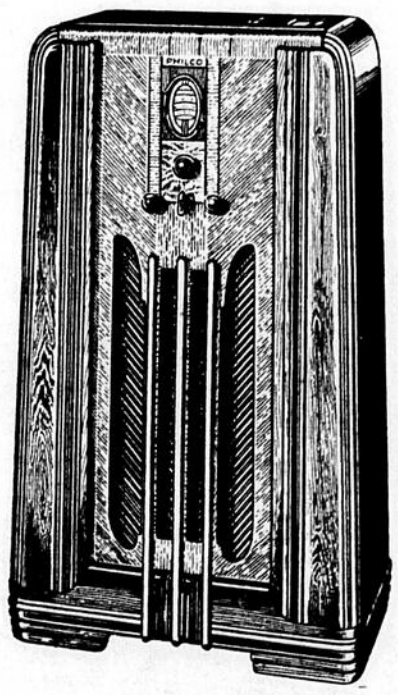
Vous aurez sans doute la visite de parents ou d'amis, à l'occasion de L'Exposition de Valleyfield; pendant leur séjour avec nous, servez leur des LIQUEURS MAJESTIC, d'une qualité insurpassable dans les breuvages carbonnatés.

Majestic Bottling Works

Embouteilleurs autorisés de Coca-Cola

Tougas & Nicholson, props.

Tél. 1038, VALLEYFIELD, 23, rue St-Laurent



Venez voir et entendre

Les nouveaux...

PHILCO

1937

SERVICE de réparations sur toutes marques de radios par un expert diplômé.

Toujours en main, un assortiment complet de lampes de radio. Venez faire vérifier vos lampes gratuitement.

M. HALLÉ

Ferronneries -- Radios -- Laveuses électriques

Tél. 403W Valleyfield 128, rue St. Laurent

CHEZ J. B. LEFEBVRE LTEE

Valeurs Incomparables!

Nous battons la marche parmi les marchands vendant à bas prix. Notre pouvoir d'achat extraordinaire nous permet de vous faire épargner le profit du détaillant en vous vendant aux prix de la manufacture.

A l'occasion de la semaine de l'exposition, nous avons organisé une vente spéciale.

Toutes nos marchandises ont été marquées à des prix réduits dont nous vous donnons une idée ci-dessous.

La vente commence dès maintenant pour se continuer jusqu'à samedi, 22 août

Spécialités pour écoliers

Nous avons un assortiment considérable de chaussures pour écoliers, ainsi que valises et sacs d'école.



Bottes en caoutchouc

Un lot de bottes en caoutchouc de première qualité pour hommes. Pointures 6 à 11.

Notre prix spécial **$1.99**

Bottines pour l'ouvrage

Chaussures en cuir grainé noir ou brun, tanné à l'huile. Semelles de caoutchouc. Pointures 6 à 11.

En vente au bas prix de **$1.99**



Bottines fortes pour hommes

Bottines brunes en cuir à grains tanné à l'huile. Elles sont de construction spéciale, genre mocassins; les semelles sont en cuir avec chevilles de bois, talons en cuir solide. Pointures 6 à 11. La meilleure chaussure d'ouvrage et en particulier sur la ferme.

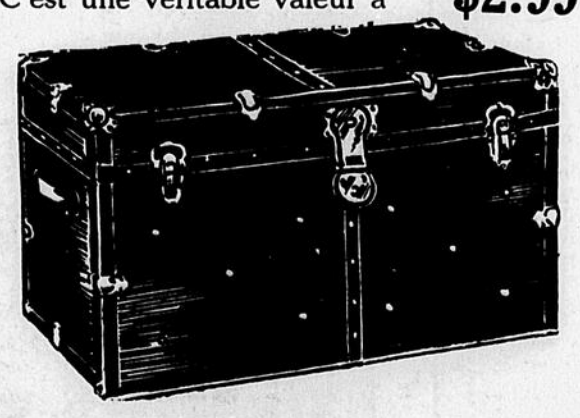


Notre prix spécial pour cette vente.. **$2.99**

Grandes valises à réduction

Valises en bois recouvertes en tôle et coins métalliques, serrure solide. Dimension 34 pouces. Pas de compartiment intérieur.

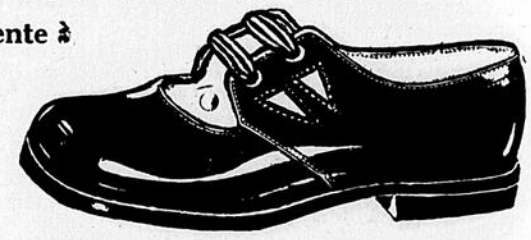
C'est une véritable valeur à **$2.99**



Pour fillettes

Souliers en cuir verni, style tel qu'illustré. Semelles en cuir et talons de caoutchouc. Pointures 11 à 2.

En vente à **99¢**



Souliers bruns pour hommes

Un lot de souliers bruns en cuir à grains tanné à l'huile. Genre mocassins, semelles doubles et talons en cuir solide. Pointures 6 à 11. La construction de ces souliers est appropriée pour la ferme et donnera le confort et une longue durée.

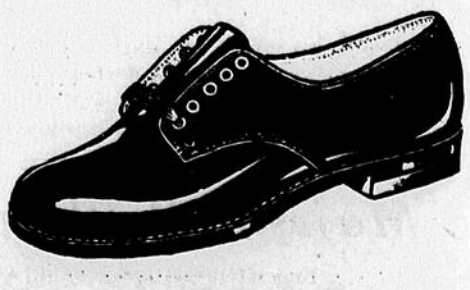
En vente à **$2.99**



Une belle valeur pour dames et jeunes filles

Souliers lacés en bon cuir, semelles de cuir et talons de caoutchouc. Construction très solide et appropriée pour la ferme. Pointures 3 à 8.

Notre prix spécial **$1.49**



J. B. Lefebvre LIMITEE

MONTREAL SHOE STORES

35, rue St-Laurent **VALLEYFIELD** **Téléphone No 102**

De nombreuses entrées pour l'exposition locale

Les entrées d'animaux dépassent de beaucoup en quantité celle des années précédentes. Ainsi, dans la catégorie des chevaux belges, il y aura 41 sujets contre 7 l'an dernier. Il y a une dizaine de nouveaux exposants de Clydesdales, d'Ayrshires et de Holstein.

Voici les noms des exposants dans les diverses classes d'animaux de race pure:

Chevaux Clydesdales enregistrés—12 exposants.....32 sujets		
D.-A. McCormick	Brysonville, Qué	6
A.-A. Caldwell	Huntingdon, Qué	4
Harold Hunter	St. Etienne, Qué	4
Mme Mary Anderson	Huntingdon, Qué	3
R.-R. Ness & Sons	Howick, Qué	3
D.-O. Taylor	Huntingdon, Qué	3
Zéphirin Brisson	Ste. Barbe, Qué	3
Melville Kerr	Huntingdon, Qué	2
Ovila Brisson	Ste. Barbe, Qué	1
Elzéar Roy	St. Stanislas, Qué	1
Mason Greig	Ormstown, Qué	1
Albert Nussey	Brysonville, Qué	1
Chevaux Belges enregistrés—19 exposants.....41 sujets		
Jersey Health Farms	Ile Zizard, Qué	16
Donat Legault	St. Stanislas, Qué	3
Théophile Reid	Ormstown, Qué	3
Paul Normandeau	St. Urbain, Qué	3
Ecole d'Agriculture	Ste. Martine, Qué	2
Paul Emile Gauthier	St. Clet, Qué	1
Dieudonné Poirier	St. Timothée, Qué	1
Elzéar Roy	St. Stanislas, Qué	1
Antonio Quesnel	St. Anicet, Qué	1
Aristide Binet	St. Philippe, Qué	1
Dieudonné Raymond	St. Urbain, Qué	1
Olier Gendron	Beauharnois, Qué	1
Eucher Montpetit	Beauharnois, Qué	1
Omer Allard	Beauharnois, Qué	1
Moise Ethier	St. Etienne, Qué	1
Philias Leroux	Les Cèdres, Qué	1
Albert Lazure	St. Urbain, Qué	1
Emile Vincent	St. Urbain, Qué	1
Armand R. Santoire	St. Chrysostome, Qué	1
Chevaux Percherons enregistrés—5 exposants.....14 sujets		
W.-F. Martin	Brysonville, Qué	5
National Breweries Limited	Montréal, Qué	4
Elzéar Roy	St. Stanislas, Qué	2
Zénophile Laberge	St. Louis de Gonzague, Qué	2
Paul Théoret	St. Polycarpe, Qué	1
Chevaux Standardbred enregistrés—5 exposants.....9 sujets		
Dr. Mastai Brault	Melocheville, Qué	5
Alfred Gendron	Dalhousie Station, Qué	1
Elzéar Roy	St. Stanislas, Qué	1
D. Greig	Allan's Corners, Qué	1
Georges Harvey	St. Etienne, Qué	1
Bestiaux Ayrshire enregistrés—17 exposants.....93 sujets		
P.-D. McArthur	Howick, Qué	19
R.-R. Ness & Sons	Howick, Qué	16
Montréal Cotton Co	Valleyfield, Qué	15
Cecil Anderson	Huntingdon, Qué	9
Russell Logan	Howick, Qué	8
Gerard A. Roy	Howick, Qué	6
D.-O. Taylor	Huntingdon, Qué	5
Douglas A. Ness	Howick, Qué	3
Jas. West	Howick, Qué	2
Stanley Bryson	Brysonville, Qué	2
R.-L. McCaig	Ormstown, Qué	2
Bennie & Ness	Howick, Qué	1
William A. Peddie	Howick, Qué	1
Wilfrid Lalonde	St. Télesphore, Qué	1
Hugh R. McAdam	Huntingdon, Qué	1
John Goodall	St. Louis de Gonzague, Qué	1
Armand Gauthier	Coteau du Lac, Qué	1
Bestiaux Holstein enregistrés—27 exposants.....125 sujets		
H.-T. Cunningham	Huntingdon, Qué	18
W.-L. Carr	Huntingdon, Qué	17
J.-J. Murphy	Huntingdon, Qué	11
James Howden Estate	St. Louis de Gonzague, Qué	10
Montréal Cotton Co	Valleyfield, Qué	9
Paul Emile Gauthier	St. Clet, Qué	9
Olier Gendron	Beauharnois, Qué	8
Fred McGregor	Huntingdon, Qué	8
James Winter	Ormstown, Qué	5
Valérien Desranleau	L'Acadie, Qué	5
R.-S. Dunn	Ormstown, Qué	4
Fred Cowan	Huntingdon, Qué	4
Moise Ethier	St. Etienne, Qué	3
Henri Daoust	St. Stanislas, Qué	1
Frank Smith & Sons	Ormstown, Qué	1
Ranger Bros	Dalhousie Station, Qué	1
Zénophile Quesnel	St. Anicet, Qué	1
Armand Julien	St. Louis de Gonzague, Qué	1
A.-H. Crutchfield	Huntingdon, Qué	1
Omer Allard	Beauharnois, Qué	1
Mme Albert Poirier	Valleyfield, Qué	1
J.-A. Montpetit	St. Stanislas, Qué	1
P.-A. Finlayson	Ormstown, Qué	1
Bernard Vinet	St. Louis de Gonzague, Qué	1
Pierre Maheu	St. Louis de Gonzague, Qué	1
Louis Maheu	St. Louis de Gonzague, Qué	1
Chas. Feeny	Huntingdon, Qué	1
Bestiaux Jersey enregistrés—5 exposants.....69 sujets		
Maxwell Ewart	Ste. Anne de Bellevue, Qué	20
Gordon C. Polle	Ste. Anne de Bellevue, Qué	18
William McEwen	Ormstown, Qué	16
Jersey Health Farms	Ile Bizard, Qué	13
W.-F. Martin	Brysonville, Qué	2

Moutons Shropshire, Oxford Down et Leicester enregistrés.

George Pringle	Huntingdon, Qué
Ross Pringle	Huntingdon, Qué
Philias Leroux	Les Cèdres, Que.
Aristide Binet	St. Philippe, Qué.
Edmond Perrier	Laprairie, Qué.
Valérien Desranleau	L'Acadie, Qué.
David Ness	Howick, Qué.

Porcs Yorkshire enregistrés et Tamsworth.

Hooker Bros	Ormstown, Qué.
George Hooker	Ormstown, Qué.
Alxire St. Onge	Valleyfield, Qué.
Georges Sauvé	Valleyfield, Qué.
Arthur Miron	Valleyfield, Qué.
Ovila Martin	Valleyfield, Qué.
André Léger	Valleyfield, Qué.
Armand Cauthier	Coteau du Lac, Qué.
Amédée Laberge	St. Louis de Gonzague, Qué.
Achille Boissonneault	St. Timothée, Qué.
Gérald Turcot	St. Chrysostome, Qué.
Aimé Gendron	St. Stanislas, Qué.
Philias Leroux	Les Cèdres, Qué.



M. SAUVEUR GOSSELIN, agronôme du comté de Beauharnois et secrétaire-trésorier du Cercle Agricole de Valleyfield.

Chagnon, de Lagorgendière, Co. Portneuf, les bovins Jersey et Canadiens; M. Jos.-P. Beauchemin, de Verchères, les Ayrshires enregistrés et croisés; M. Idelbert Marcoux, les porcs et les moutons; M. L. Crevier, agrônome de Ste-Martine jugera les volailles, M. Gérard Ampleman, agrônome de Ste-Martine, les légumes, et M. Gaston Casavant le beurre et le fromage.

Les Juges

M. Ernest Brunelle de Ste-Sophie de Mégantic jugera les chevaux pesants; M. Gaston Marsan, agronome de Montréal, les chevaux légers; M. R.-P. Charbonneau, agrônome de Montréal, les bovins Holstein, classe enrégistrée et croisés; M. Stanislas

Sainte-Agnès

M. et Mme Frank Teste, M. et Mme Ildori Quesnel étaient les invités en fin de semaine de M. et Mme Thomas Chrétien et autres amis à Tupper Lake, N.Y.

M. et Mme Josephat Lefebvre et leurs enfants, Marie-Ange, Jeannette, Ghislaine et Aurene, de Alexandria, Ont., étaient en visite chez M. et Mme Jacques Léger, dimanche.

Mlle Blanche Leger était de passage à Montréal la semaine dernière.

Mme Hector Caza et sa fille Raphael ont passé une semaine chez Mme Henri Caza aux Cèdres.

M. et Mme Georges Lacombe, M. Ed. Cholette de Fort-Covington et M. Joseph Cholette de Montréal étaient les invités de M. et Mme Alcide Leblanc dimanche.

Mlle Lucille Dupuis est en promenade chez des amis dans le voisinage.

M. Edmond Demers de Springfield, Mass., est de retour chez lui après avoir visité ses parents, M. et Mme Adélard Demers.

Mlles Dorothé Leblanc d'Ottawa et Germaine Emond de Valleyfield étaient de passage chez Mme Adélard Demers la semaine dernière.

M. et Mme Alfred Langlois et M. Roland Richer de Tupper Lake, N.Y., étaient de passage chez M. et Mme Adrien Lalonde, dimanche.

Mlle Marie-Ange Lefebvre d'Alexandrie, Ont., passe un mois de vacance ici.

Etaient en promenade chez M. et Mme Laurent Dupuis dimanche: M. et Mme Alex. Leblanc, M. Donat Cholette, M. et Mme Emery Leblanc et famille, M. et Mme Edmond Leblanc et famille et M. Albert Liddell.

RESSORTS POUR AUTOMOBILES ET CAMIONS

Service de ressorts complet

◆

Réparations - Retrempage
Renforçage - Ajustement

◆

L. J. BEAUCHAMP fils,
Forgeron,
Tél. 93-W, 41, rue Nicholson,
VALLEYFIELD

Distributeur pour
C.-A. McRoberts & Son,
MONTREAL

Pharmacie Gauthier

Articles de toilette
FILMS
KODAKS
FANTAISIES

Livraison à domicile

Tél. 91, 221, rue Victoria
VALLEYFIELD

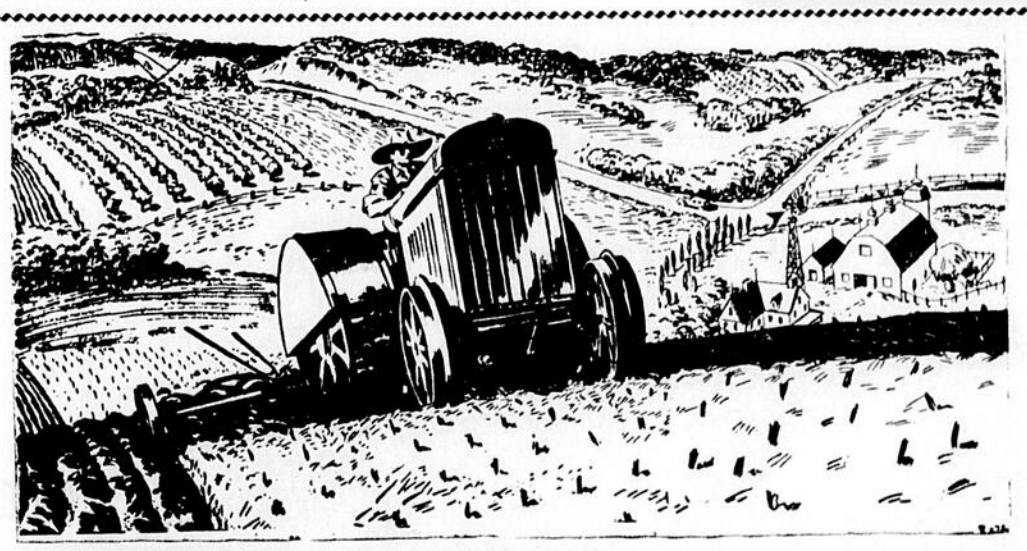
D. SAUVE
M.P.P.

Assurances Générales,

89 Ch. Larocque,

Tél. Résidence 599
Bureau 378

Valleyfield, Qué.



CULTIVATEURS: SOYEZ PRÉVOYANTS !!

en tenant toujours vos engins, moteurs, tracteurs, instruments agricoles, etc., en bonne condition, afin de pouvoir effectuer vos travaux sans retard et sans encombre.

Chez

I. QUENNEVILLE

VOUS pouvez faire exécuter toutes réparations, ajustements, renouvellements, travaux de mécanique, modelage, etc., avec soin, par des employés de longue expérience, et à prix modiques.

Expérience -- *Service* -- *Economie*

Tél. 123-J, VALLEYFIELD 103, rue St-Laurent

Votez pour Lapointe dans Chateauguay



G.-A. Lapointe
Candidat Libéral dans Châteauguay

L'AGRICULTURE, la plus belle industrie de la province de Québec, est dignement représentée au gouvernment par le premier-ministre, l'hon. Adélard Godbout.

LA BRILLANTE carrière du premier-ministre est un exemple de la valeur de la classe agricole. Le programme de l'hon. Godbout démontre que les cultivateurs savent ce qu'il convient de faire pour améliorer la situation en général.

L'HON. M. GODBOUT dit avec raison que du succès de l'agriculture dépend la prospérité de la nation. Toutes les classes de la société bénéficieront de l'amélioration de la situation des cultivateurs. Il est logique d'appuyer un homme qui est le chef d'un parti et non un débiteur de mots en "isme."

C'EST L'HEURE du CULTIVATEUR

GODBOUT vous tend une main secourable

Pour le cultivateur:

- Prime de $10 par acre pour le défrichement des terres.
- Prime sur le beurre et le fromage pour l'exportation.
- Prime sur l'élevage des porcs pour l'exportation.
- Prime pour la construction de porcheries modernes.
- $2,500,000. pour le drainage des terres.
- Primes pour aider à l'industrie de la betterave à sucre.
- Aide du gouvernement aux éleveurs.
- Engrais chimiques gratuits.
- Aide à la petite industrie rurale.
- Coopératives pour l'écoulement des produits de la ferme.
- Nouveau système de crédit rural.
- Programme spécial d'enseignement agricole.

Pour l'ouvrier:

- Loi du salaire minimum pour les travailleurs.
- Allocations familiales aux veuves et aux orphelins.
- Travaux de secours au lieu de la charité de l'Etat.
- Nouveau système d'électrification rurale à taux réduits.
- Amendements à la loi des compagnies pour protéger l'épargne.

CULTIVATEURS DU QUEBEC, voyez et comprenez bien le rôle que vous êtes appelés à jouer dans le rétablissement de l'économie normale de la province, sous le gouvernement de M. Godbout. Coopérez sagement avec ce fils de cultivateur.

AVEC GODBOUT EST VENUE L'HEURE DU CULTIVATEUR DE L'OUVRIER ET DE LA JEUNESSE

Votez Libéral et assurez l'avenir de la Province.



J.-W. ROSS
Candidat Libéral dans Huntingdon

Appuyez l'homme qui appui un parti

Votez pour celui qui est fidèle à son parti

Votez pour ROSS dans Huntingdon

$20,000 de dommages dans un incendie à Côteau-du-Lac

Le feu ravage l'hospice et deux autres propriétés

Un terrible incendie mit la population de Coteau du Lac en émoi lundi dernier. Vers 4.45 h., alors que les hommes étaient allés entendre l'hon. Godbout à Coteau Landing, le feu se déclara chez M. Télesphore Roussèle. Celui-ci se trouvait dans sa cour conversant avec un ami, quand il s'aperçoit que les flammes sortaient du toit de son écurie.

Les bâtiments, peu distants l'un de l'autre, forment un quadrilatère et dès que le feu se fit jour au travers du toit, le vent constitue la plus grande menace pour les édifices environnants.

En 20 minutes l'écurie n'est qu'un brasier et la maison flambe à son tour. Le bureau de la Bell Telephone qui y avait ses bureaux est détruit et les communications sont interrompues. On doit aller demander de l'aide en automobile. Cependant tout le ménage est sauvé à l'exception des meubles de la cuisine et d'une chambre. Pendant que les voisines en compagnie de Mme Roussèle et de ses deux filles, Valentine et Germaine, regardent avec désespoir le feu faire rage, Mme Vallée, pensionnaire chez les Roussèle et âgée de 88 ans, dit son appréhension de voir la maison incluse dans l'hécatombe. Elle part aussitôt, très calme, ramasse ce qui lui appartient et va porter le tout chez un voisin, M. Bourbonnais.

M. Elie Bourbonnais, temporairement occupé à l'installation de haut-parleurs au pavillon Wilson, apprend la nouvelle et met la Pompe de Coteau Landing en opération. On dispose de deux lignes de boyaux: l'une pour l'hospice, l'autre pour chez M. Bourbonnais. A ce temps-là on avait perdu espoir de sauver la propriété de M. Roussèle. Cette dernière ligne de boyaux est trop courte. Le feu court sur les toits, se communique à la remise de l'hospice St-Ignace, puis à une grange contenant 40 tonnes de foin, puis à l'étable, au poulailler, à un hangar à grain où s'échelonnent 35 cordes de bois qu'on vient à peine de remiser.

Dans l'intervalle de Coteau Landing, de St-Clet et des Cèdres arrivent et se mettent en devoir de circonscrire le foyer. Malgré les efforts courageux des volontaires le garage de M. Xiste Bourbonnais, entrepreneur général et chef des pompiers, prend aussi feu. Ce garage était à 2 étages et contenait tous les vêtements d'hiver de la famille Bourbonnais ainsi que beaucoup de matériaux de toutes sortes.

Vers 9h. 30 du soir on se rend maitre des flammes, les pompes qui avaient donné leur aide à Côteau-du-Lac s'en retournent, laissant aux pompiers locaux le soin d'empêcher le réveil des cendres. Les hauts-parleurs installés dans le parc Wilson avaient servi à diriger les manoeuvres.

On n'a pas encore fait d'évaluation définitive des pertes, mais à l'hospice la Supérieure les estiment à plus de $8000. Seule une assurance de $1000 d'une mutuelle formée des gens du village revient à la communauté religieuse. Chez M. Roussèle, on n'a fait qu'un estimé sommaire de $12,000. Chez M. Bourbonnais l'estimé approximatif est de $2000. Une petite assurance de $550 revient à ces derniers.

Mercredi on arrosait encore les ruines de l'orphelinat et les tas de foin accumulé dans la grange. Sur les 97 poules qui appartenaient à la communauté, 10 seulement ont disparu. Plusieurs hommes sont actuellement occupés à déblayer les ruines.

Les dépendances de M. Roussèle comprenaient la maison, un étal de boucher loué à M. Alfred Boyer, trois glacières (M. Roussèle fournissait la glace au village) deux remises contenant 15 voitures d'hiver, et d'été, plusieurs harnais peu usagés, une remise à bois, une écurie, un poulailler et une porcherie.

Une somme de $40 oubliée dans les vêtements ainsi qu'une autre de $10 dans une sacoche ont été consumées dans le désastre chez M. Roussèle.

Aux finances et à la voirie

Le Comité des Finances, réuni mercredi soir dernier, a étudié quelques questions qui lui étaient référées ainsi que de nombreux comptes. Voici le rapport des résolutions de ce Comité.

Proposé par M. l'échevin J. A. Mallette, secondé par M. l'échevin Louis Gauthier que le trottoir situé du côté ouest de la rue Nicholson, de la rue Salaberry en allant vers le sud soit recouvert d'une couche de mélange asphaltique.

Sur rapport du chef de police, S. H. le maire est autorisé à signer les demandes d'admission pour Lucien Brisson, Anatole Cardinal, Hercule Collins, René et Romuald Hébert à l'Hôtel-Dieu de Valleyfield et pour Henri Prieur à l'Hôpital du Sacré-Coeur et la demande d'admission pour Jeannette Tessier à l'Hôtel-Dieu de Valleyfield est filée aux archives.

L'ingénieur est chargé de faire un estimé du coût de construction d'un égout de 4 pieds traversant le canal, et un estimé de construction d'un nouvel égout collecteur dans le sud de la ville.

Le Comité de Voirie s'est réuni vendredi sous la présidence de l'échevin Louis Gauthier. Il a été proposé par l'échevin J.-A. Mallette, secondé par M. l'échevin Adélard Touchette que le président du Comité de Voirie et l'ingénieur de la Cité soient autorisés à faire exécuter les travaux suivants d'après les estimés ci-après mentionnés.

Rue Isabella, Fondation, $1600; Anderson, fondation, $1800; Whittaker, fondation, $1200; St-Pierre, $1200; Murphy, asphalte, $300; Wilfrid, du Parc, Clermont, Rochefort, asphalte, $500; égout et puisard rue St-Théodore, $200. Adopté.

Les jeunes cultivateurs

La journée de mardi leur est spécialement consacrée

L'Exposition comporte une section des Jeunes. Ceux-ci qui doivent être âgés de 14 à 21 ans, doivent être fils de cultivateurs et demeurer dans le district.

La journée de mardi leur est spécialement réservée. Voici le programme de la journée.

Lundi, le 17 août—2 hres p.m.: enrolement des membres; 3 p.m.: brossage, clipage et lavage des veaux; 4 p.m.: préparation du logement par les membres; 5 p.m.: soignage des veaux; 6 p.m.: souper; 7 p.m.: temps libre; 8 p.m.: visite des veaux; 9 et 10 p.m.: coucher.

Mardi, le 18 août—7 hres a.m.: lever; 7.30 a.m.: soignage des veaux; 8 a.m.: déjeuner; 8.30 a.m. brossage et lavage des veaux; 10 a.m.: concours d'expertise sur le bétail laitier, M. Gérard Tremblay, juge; 10.45 a.m.: concours d'expertise sur chevaux; 11.30 a.m.: concours d'expertise sur porcs; midi et demi: dîner; 1 hrs p.m.: concours individuel du Cercle St-Louis de Gonzague pour le choix des 6 meilleurs veaux. Tous les membres recevront un prix donné par le Cercle Agricole de la Ville de Valleyfield; 2 p.m.: concours de préparation et de présentation; 2.30 p.m.: jugement des classes individuelles; 5.30 p.m.: soignage des veaux; 6 p.m.: souper; 7 p.m.: temps libre; 8.30 p.m.: parade des veaux dans l'Arena; 9.30 p.m.: banquet.

Mercredi. le 19 août: 2 hres p.m.: parade des veaux devant le grand stand; 8.30 p.m.: parade des veaux dans l'Aréna.

Pour toute information sur le terrain, on peut s'adresser à MM. Gérard Sansfaçon, agronome ou le Dr Rodrigue Laberge, M.V., qui seront en charge des Cercles des Jeunes Eleveurs.



M. GEORGES-A. LAPOINTE, maire de Ville de Léry depuis 24 ans, candidat libéral dans Châteauguay.

La mise en nomination des candidats

De grandes foules s'y rendent à Ste-Martine et à Huntingdon

A Valleyfield

La nomination des candidats en vue des élections de lundi se fit avec la plus grande simplicité au Palais de Justice de Valleyfield. M. Sauvé avait invité M. Saintonge à une assemblée contradictoire. Le candidat libéral ne s'y est pas rendu, disant que l'invitation ne lui avait pas été faite de façon précise.

Dans Châteauguay, la mise en nomination des candidats Auguste Boyer et G.-A. Lapointe, donna lieu à une manifestation qui groupa deux milliers de personnes. L'assemblée fut marquée par la turbulence des Jeunesses Patriotes qui tentèrent à plusieurs reprises d'empêcher les orateurs libéraux de parler.

Le premier orateur, M. G.-A. Lapointe dit qu'il regrettait que M. Mercier n'ait pas accepté de poser de nouveau sa candidature. Il dit que son adversaire, M. Boyer ne faisait qu'attaquer sans raison le parti libéral.

Il pria les électeurs d'oublier son humble personne et de voter pour M. Godbout dont le programme améliorera la situation de toute les classes de la société.

Dans son discours, M. Boyer dit qu'on ne pouvait obtenir le crédit rural du gouvernement actuel parce que ses membres ne pensent qu'à emplir leurs poches. Quant aux fermiers, ils ne peuvent plus supporter leurs dettes tant l'intérêt est élevé.

A Huntingdon la manifestation fut une des plus importantes qu'on ait vues dans ce comté. La salle O'Connor était remplie à sa pleine capacité et des centaines de personnes écoutaient au dehors au moyen de haut-parleurs.

Dans le feu de la controverse les candidats soulevèrent des questions de race et de religion qu'il serait inutile de rapporter.

M. Fisher s'adressa successivement aux électeurs de langue française et de langue anglaise.

M. Fisher dit que le gouvernement a dû résigner devant les scandales révélés. Allez-vous élire de nouveau ce gouvernement?

De son côté, M. Ross se dit fier d'appuyer le Premier-Ministre-cultivateur et reprocha aux conservateurs de toujours changer d'étiquette.

M. J. Laframboise dit quelques mots en français et accusa M. Godbout d'avoir volé le programme de M. Duplessis.

Parlant également en français, M. Thomas Reid pria les électeurs de porter le parti libéral au pouvoir pour que continue la coopération entre Québec et Ottawa.

Un orateur, M. McAvoy ayant avancé que M. Duplessis était favorable à l'idée de séparatisme, M. Fisher répondit: "Depuis quand M. Godbout a-t-il le monopole du loyalisme envers l'nAgleterre? La seule séparation que veut M. Duplessis, c'est la séparation des honnêtes gens et des canailles."

Un commencement de grève à la Valleyfield Canning

Les jeunes employés sont mécontents de leur salaire

Jeudi dernier, on remarquait, sur la rue St-Laurent, un rassemblement d'enfants qui de toute évidence, ne semblaient pas en frais de s'amuser. Un beau chahut régnait au milieu du groupe. Tout ce qu'on put comprendre, c'est que la manière des autorités de la Valleyfield Canning concernant l'embauchage de la main-d'oeuvre ne plaisait pas aux jeunes. Les enfants de Bellerive auraient été plus favorisés que ceux de Valleyfield-Nord, on avait congédié ceux-ci pour prendre ceux-là, etc., etc.

La police, mandée d'urgence, dispersa en peu de temps ces ouvriers en herbe trop turbulents, puis tout rentra dans l'ordre. Voulant tirer au clair ce différend, une entrevue Canning fut sollicitée et accordée.

On nous dit que 7 enfants n'ont pu pénétrer dans l'usine devant les menaces de leurs camarades congédiés la veille pour gaspillage et dissipation. M. David McMeekin nous assure qu'aucune différence n'est faite entre les gens de Bellerive et ceux de Valleyfield-Nord et qu'aucune priorité n'existe pour favoriser qui que ce soit. Sur ce point nous sommes d'accord pour reconnaitre que cette grève est injustifiable. L'entrevue nous apprend en outre que plusieurs contrats assurent du travail aux ouvriers, que les salaires sont partagés d'une manière équitable.

Après une visite à l'usine, nous désirons attirer l'attention des intéressés sur les conditions réelles qui existent dans cette industrie. Plusieurs garçons et fillettes furent questionnés et nous pouvons dire qu'aucun d'eux n'est satisfait des salaires actuels. Deux garçons de 12 à 15 ans nous avouent qu'ils travaillaient 10 heures par jour pour la somme de 50c. Une jeune fille de 14 ans nous dit que son salaire le plus élevé fut de 70c par jour pour une période de 10 h. de travail.

Dans l'empaquetage des fèves, dont une partie se fait à la main, les employées doivent travailler debout toute la journée pour des salaires variant entre 40c et 90c par jour. Dans le département de l'expédition nous constatons que deux enfants de 10 à 12 ans doivent porter des boites d'une pesanteur de 25 à 30 livres et ces enfants reçoivent, selon leur dire, 5c de l'heure.

Ces enfants fournissent des efforts supérieurs à leur force. En effet, ils manipulent en moyenne 15 à 16 mille boites de conserves par jour. Nous remarquons aussi beaucoup de femmes qui travaillent dans les mêmes conditions. On nous dit même que contrairement aux lois ouvrières, une équipe féminine travaille le soir avec la permission toutefois de l'inspecteur. En toute justice il serait opportun de faire une petite enquête à soumettre ensuite aux autorités.

Si nous prenons en considération, non pas tant l'âge des employés comme la somme de travail qu'ils fournissent, aucun doute que des changements devraient être effectués. Nous espérons que les autorités prendront leur rôle au sérieux et qu'ils verront à améliorer cet état de chose.

(Reportage par Roger Poirier)

Cour du recorder

Omer Guérin est trouvé coupable et condamné à $25 d'amende ou un mois d'emprisonnement après avoir été arrêté le vendredi, 7 dernier, entre 7 et 8h. par le constable Wilfrid Brazeau. Guérin conduisait une automobile portant licence du Michigan sur la rue Nicholson pendant qu'il était en état d'ébriété, causant ainsi une menace pour les piétons et les automobilistes.

Alfred Lepage, cultivateur de Ormstown, a été arrêté par le constable Brazeau vendredi et traduit devant le Recorder sous plusieurs chefs d'accusation: avoir conduit une auto sur la rue Nicholson entre Salaberry et Champlain à une vitesse dépassant 20 milles à l'heure; n'avoir pas observé les signaux et, de plus, avoir conduit sans permis.

Lepage n'a reçu que peu de sympathie de la part du Recorder et il a été condamné à $25 d'amende ou un mois de prison.

Un autre, Omer Leduc, restaurateur de cette ville, a bénéficié d'une sentence suspendue après avoir été convoqué sous une accusation d'infraction au règlement de la fermeture des restaurants. M. Omer Leduc avait tenu son établissement ouvert jusqu'à 2h. 30 du matin le 20 juillet et avait toléré des clients.

La Gazette n'est pas à vendre

La rumeur circulait la semaine dernière en certains endroits que La Gazette de Valleyfield était vendue au parti libéral.

C'est absolument faux.

Et d'ailleurs rien n'autorise cette rumeur. Nous rendions compte dans notre dernier numéro de quatre assemblées de M. Saintonge et nous ne disions rien de la campagne de M. Sauvé. La raison en est fort simple: M. Sauvé n'avait tenu aucune assemblée. Nous ne pouvions tout de même pas en inventer.

Que ceux qui sont mécontents se souviennent de la manchette sous laquelle nous publiions, il y a trois semaines, le compte rendu de l'assemblée de Maurice Duplessis.

Dans le domaine politique, notre ligne de conduite est et demeurera toujours la même. Elle consiste à donner un compte rendu exact et impartial de tous les événements qui s'y rattachent.

Que ceux qui souhaiteraient nous voir faire de la partisannerie en prennent leur parti.

Deux autos se frappent

Un chauffeur qui était en état d'ivresse est arrêté

Le Recorder Legault s'est montré sévère pour Armour Guérin quand il l'a condamné à $25 d'amende pour avoir conduit une auto pendant qu'il était en état d'ivresse. La loi provinciale relative à la circulation rend passible d'amende jusqu'à concurrence de $100 ceux qui oublient cette élémentaire précaution.

Un compagnon de Guérin a aussi été amené devant les tribunaux pour infraction à cette loi. Voici les faits:

Armour Guérin, sa femme et son beau-père s'étaient arrêtés vendredi soir dans un hôtel de notre ville et avaient pris force libations.

Guérin sortit de la taverne sur la demande de sa femme qui lui dit qu'il "en" avait assez et qu'il était trop peu conscient pour conduire son auto. M. Alfred Lepage de Ormstown, le beau-père, se mit au volant et conduisit l'auto de Guérin, à licence du Michigan, jusqu'à la crêmerie où on effectua quelques achats. Ils partent de là et filent vers le centre par la rue Nicholson à une vitesse prohibée. Lepage répondait à la demande de son gendre: "Push on the gas".

Rendu à l'intersection des rues Nicholson et Champlain, le chauffeur oublie le stop. Tout serait probablement passé inaperçu à la police n'eût été l'arrivée impromptue d'une autre auto à license ontarienne conduite par M. L. Miller.

Miller habite Valleyfield et avait emprunté la voiture d'un parent en visite chez lui. La collission se produit et le constable W. Brazeau arrive sur les lieux. Il constate l'hébriété de Guérin et tranche la question; il lui donne l'avis de comparaitre devant le Recorder et laisse Miller repartir.

En plus des personnes plus haut mentionnées, l'auto américaine contenait une dame et un jeune garçon. Personne n'est blessé mais les deux véhicules sont endommagés pour plus de $15 chacun.

Guérin comparait en fin de semaine sous une accusation d'ivresse et Lepage pour avoir conduit sans license.

Une lettre de remerciement a été lue au Conseil lors de sa dernière assemblée félicitant la Police pour son impartiale contribution à la solution de cet accident.



GODBOUT joue cartes sur TABLE



VOTEZ POUR l'Hon. ADÉLARD GODBOUT et son programme clair, précis et constructif -- l'homme qui voit et dit où il va -- qui, franchement et honnêtement, met cartes sur table à la vue de tous.

VOTEZ POUR L'HOMME NOUVEAU QU'EST ADELARD GODBOUT. Votez pour le gage de courage et d'honnêteté qu'il donne et que vous offre son programme.

NE PERMETTEZ PAS QU'UNE PROPAGANDE MENSONGERE rompe votre foi politique, fausse votre jugement et vous détourne des saines traditions que défend le gouvernement de M. Godbout.

ÉLISEZ CET HUMBLE FILS DE CULTIVATEUR et les hommes qu'il a choisis pour leur sincérité, leur franchise et leur honnêteté -- ces hommes à qui pas un ne peut adresser le moindre reproche et qui jouissent d'une réputation brillante dans toute la province.

C'EST L'HEURE DU CULTIVATEUR, DE L'OUVRIER ET DE LA JEUNESSE.

1. L'octroi de primes pour stimuler la production du beurre et du fromage, des avantages spéciaux aux éleveurs pour encourager la production du "bacon";
2. L'institution d'un Office des débouchés agricoles pour trouver et développer des marchés d'outre-mer et la création d'agences commerciales à l'étranger;
3. Des subventions spéciales pour le drainage des terres; l'installation de postes de broyage de chaux; l'aménagement d'entrepôts coopératifs; la construction d'abattoirs locaux;
4. L'amélioration du crédit agricole;
5. Une aide pécuniaire à l'agriculture, proportionnée à l'importance de cette industrie au Canada;
6. La dépense de $5 millions pour mener à bien un vaste mouvement colonisateur, dirigé par un organisme indépendant de toute ingérence politique; l'adoption de mesures propres à améliorer le sort du colon;
7. Le salaire raisonnable pour tous les travailleurs, avec salaire minimum même pour les hommes; la limitation des heures de travail conformément aux progrès sociaux de notre époque;
8. L'allocation familiale aux mères nécessiteuses et aux orphelins; l'allocation de vieillesse (dont les premiers paiements seront faits à la fin d'août);
9. La revision des indemnités pour accidents du travail, avec, à l'avenir, le libre choix du médecin par l'accidenté;
10. La modification de la législation sur l'extension juridique des conventions collectives de travail suivant les données de l'expérience;
11. Travaux publics pour remplacer la charité d'Etat.

VOTEZ pour GODBOUT et ASSUREZ la PROSPÉRITÉ de votre PROVINCE !

LE COMITÉ CENTRAL LIBÉRAL, 10 RUE ST-JACQUES OUEST, MONTRÉAL.

G2F

CARNET SOCIAL

MM. Marcel et Bruno Hébert ont passé une semaine à leur chalet d'été.

M. et Mme Irénée Frappier se sont rendus à Shawinigan et ont visité la Mauricie en compagnie de M. et Mme A. Daoust de Huntingdon. M. le Dr Frappier a rendu visite au directeur musical de l'Harmonie de Shawinigan, M. Filion.

M. Maximilien Caron, professeur de droit romain à l'Université de Montréal, a rendu visite au Dr Armand Frappier à la résidence d'été de l'Avenue des Villas.

Mlles Marie-Jeanne Laberge de Châteauguay, Julienne Primeau de St-Louis, et Laurette Dubuc de St-Isidore, sont en visite chez Mlle Pauline Primeau de Valleyfield.

Le Dr et Mme J.-P.-A. Prégent de Valleyfield sont actuellement en visite à Fawcette et à St-André Avelin.

Mlle Marcelle Taillefer passe une quinzaine chez sa soeur, Mlle Lucie Taillefer à Rochester, N.Y., et se rendra à Syracuse, Buffalo et Niagara.

Mlle Jacqueline Boucher de Haverhill, Mass., a passé quelques jours chez son oncle, M. Joseph Lafleur. M. et Mme Jos. Lafleur de Rigaud. M. le Dr Albert Lafleur de Poughkeepsie, N.Y., étaient de passage chez M. Joseph Lafleur ces jours derniers.

M. et Mme Louis Pelland et leur fillette Claire, ont passé la fin de semaine à Montréal.

Mlle Liliane Potvin, G.M., est pour quelques semaines, en vacances à Valleyfield, chez sa mère.

M. et Mme H. Lauzon et leur famille étaient de passage à la Rivière du Loup, cette semaine, pour rendre visite à leur fille, religieuse chez les Rév. Soeurs Clarisses.

M. et Mme Amédée Bélanger, M. et Mme H. G. Weekes, Mlles M. et G. Weekes, de Montréal, étaient les hôtes de Mme T. Bélanger dimanche dernier.

Mlle Gilberte Ostiguy est, pour quelque temps, l'invitée de sa cousine, Mlle Irène Ostiguy, à Ste-Angèle de Monnoir.

Mlle Marcelle Legault passe quelques jours chez sa grand'mère, Mme E. Duckett, à St-Zotique.

M. Claude Marchand recevait un groupe d'amis mercredi dernier à la villa d'été de ses parents dans la Baie.

Mlles Marguerite, Marie-Berthe, Claire et Marie-Paule Tremblay ont passé la fin de semaine à St-Gabriel de Brandon au Château des Laurentides.

Mlle Anna Perron fait un séjour à Chatham, Ont.

Mlle Lucille Chaurest, de Montréal, était l'invitée de ses cousines, Mlles Annette et Aline Lauzon, ces jours derniers.

M. et Mme Edgar Ostiguy, M. et Mme Emile St-Arnauld sont de retour d'un voyage aux Etats-Unis au cours duquel ils ont visité Woonsocket, Boston et Fall-River.

Mme André Viens, M. et Mme Alexis Barsalou de St-Césaire sont pour une quinzaine les hôtes de M. Noël Ostiguy et de sa famille.

LISTE COMPLETE DES TRAVAUX D'ASSISTANCE

Voici la liste des travaux au montant de $4,799,000 qui seront entrepris incessamment dans la province, en vertu de l'entente intervenue cette semaine entre le fédéral et le provincial, et qui seront exécutés suivant le plan Bouchard.

Ces travaux se divisent en quatre catégories.

1—Une somme de $647,200 est affectée à la construction de ponts sur les grandes routes.

2—Une somme de $1,885,439 est affectée à la construction de la route trans-Canada.

3—Une somme de $1,943,356 est affectée aux routes provinciales et régionales, et une somme de $258,000 affectée à d'autres routes à différents endroits de la province.

4—Une somme de $65,000 est affectée à la construction de deux ponts sur la route trans-Canada.

En communiquant cette liste, l'hon. M. Bouchard a déclaré qu'une autre somme de $750,000 sera dépensée pour des travaux qui seront décidés plus tard.

Dans la liste des travaux, il n'y a rien pour Valleyfield et le district. Ce sera la tâche de notre futur député de voir à ce que nous obtenions un montant quelconque de ces $750,000.

NAISSANCE

Leboeuf—A M. et Mme Rolland Leboeuf (Cécile Poirier) le 7 août, est née une fille baptisée Marie-Joselyne-Réjane. Parrain et marraine: M. et Mme Achille Poirier.

Marand—A Sainte-Martine, le 6 août, à M. et Mme Wilfrid Marand, née Simonne Loiselle, une fille baptisée Marie Rose Paquerette Victoire. Parrain et marraine, M. Victor Levesque et Mlle Paquerette Goyette.

Tessier—A Sainte-Martine, le 9 août, à M. et Mme Hector Tessier, née Lucie Benoit, une fille baptisée Marie Pauline Yvette. Parrain et marraine, M. et Mme Léopold Benoit de Saint-Constant.

DECES

Galipeau.—Le 13 août 1936, est décédée Mme Paul Galipeau (Albina Lefebvre) de Huntingdon, à l'âge de 42 ans. Les funérailles auront lieu samedi dans l'église St-Joseph de Huntingdon.

Laberge—A l'hospice de Valleyfield, le 6 août, est décédée Mme Joachim Laberge, née Virginie Chevrefils. La dépouille mortelle fut exposée à Sainte-Martine chez son neveu, M. Urgel Laberge. Le service funèbre fut chanté le 8 août en l'église de Sainte-Martine par M. le curé O. Bissonnette.

Primeau—A Longueuil, le 9 août, est décédée Mme Rock Primeau, née Legault. Les funérailles mercredi à Sainte-Martine.

Sambault—Le 10 août, 1936, est décédé Wilfrid Sambault, époux de Laura Lefebvre, de Châteauguay. Les funérailles eurent lieu le 12, en l'église paroissiale.

Baptêmes, mariages et décès

A l'avenir, nous ne publierons les avis de naissances de mariages et de décès qu'a la demande des intéressés.

Il nous fera plaisir de publier ces avis gratuitement.

Ormstown

Les joueurs de balle molle de cette ville prirent part au tournoi de balle molle qui eut lieu à Bellevue dimanche. Ils furent battus dans la partie finale par Chateauguay Bassin.

Huntingdon

Mlle Eva Finnigan a passé la fin de semaine chez ses parents ici.

L'Hon. Lucien Gendron et quelques amis étaient de passage ici dimanche.

Frère Elmer Fallon et l'abbé James Fallon étaient en visité chez leur mère, Mme Catherine Fallon.

Pour faire une surprise à sa femme, un mari trouve plaisant de se couper la barbe.

Tout fier de son idée, il rentre chez lui.

C'est justement sa femme qui lui ouvre la porte; elle lui saute au cou, l'embrasse violemment et le comble des caresses les plus expressives.

— N'est-ce pas que cela me change de m'être fait couper la barbe? demande-t-il en reprenant sa respiration.

— Ah! mon Dieu! fait sa femme en éclatant de rire, je ne t'avais pas reconnu!



M. JOSEPH CUILLERIER, sous-chef de la police de Valleyfield qui est décédé lundi, après 35 ans de service.

Le sous-chef J. Cuillerrier est décédé

Tous les citoyens de Valleyfield apprennent avec regret la mort de M. Joseph Cuillerrier, sous-chef de notre police municipale, survenue lundi, le 10 août à 11 heures du soir.

M. Cuillerrier est né à St-Zotique en 1871. Il était dans la police depuis le 1er mai, 1901. Il obtint le grade de sous chef le 15 avril, 1905. Durant ces 35 ans de service actif, il sut mériter l'estime et l'amitié de ses chefs et de ses subordonnés.

Le défunt laisse dans le deuil, son épouse née Albina Lefebvre, deux filles: Lucille, institutrice à Bellerive et Annette, coiffeuse; deux garçons: Henri, prêtre, professeur au Séminaire, et Rosaire, de Montréal.

En signe de deuil, le drapeau fut hissé à mi-mat, mardi, sur l'Hôtel-de-Ville et la Station de Police.

Le convoi funèbre était precédé de membres de la Ligue du Sacré-Coeur. Dans le long défilé qui suivait le corbillard on remarquait le chef de police, M. Wilfrid Lemieux, le capitaine Vinet et le capitaine Hébert, Son Honneur le Maire Philorum Billette, un grand nombre d'éminents citoyens et de membres du clergé. Les porteurs étaient les constables Lalonde, Campeau, Tessier, Cuillerier, Lanctôt et Vinet.

A la famille éprouvé, nous offrons nos sincère sympathies.

Avis

Pour la sécurité publique, un appel est fait à la population pour qu'elle coopère avec les autorités de la ville. Toute personne ne devrait jamais quitter le lieu d'un accident sans avoir préalablement notifié le corps constabulaire et attendu que la police ait fait enquête. C'est une mesure de prudence qu'il faudrait observer. Le bien commun en dépend.

Saint-Timothée

Vols dans le village

Durant la nuit de lundi dernier, des voleurs se sont introduits dans trois endroits publics. A l'hôtel H. Miron et chez M. Albini Robert on constata la disparition de tabac, de cigarettes et de quelques articles seulement, mais à l'hôtel de M. Antonio Laberge on a été plus audacieux puisqu'on constata la disparition d'une somme de $30. La police a été avertie et elle est sur les traces de ces malhonnêtes.

Incendie

M. Gustave Sauvé de la Grande Ile a vu incendier sa grange remplie de toute la récolte de foin de la saison. Un garçon de la maison, allant à l'écurie, le matin, de très bonne heure, fit face à deux individus qui s'étaient logés là pour la nuit, disaient-ils. Ils partirent immédiatement. Le jeune étant allé prendre son déjeuner, on s'aperçut tout à coup que la grange était en flammes.

On ignore la cause de l'incendie mais la police fait des recherches afin de découvrir l'identité des deux individus. M. Sauvé subit une perte assez considérable.

Vie sauvée miraculeusement

Vendredi matin, M. Adélard Mathieu, du village de Saint-Timothée revenait du champ avec son troupeau de vaches. Tout à coup, le taureau, accourant par derrière, renversa M. Mathieu qui tomba entre les pattes de devant de l'animal, lequel commença à l'enlacer de ses longues cornes, mais enfin M. Mathieu put saisir la chaine attachée au nez de l'animal furieux. Heureusement que les cornes du taureau étaient droites, car si elles avaient été plus rapprochées, l'animal eut tôt fait de projeter sa victime dans les airs. La victime est au lit, souffrant d'un mauvais coup de corne, mais son état n'inspire pas de craintes. On apprend même, à la dernière heure, que M. Mathieu est en pleine voie de convalescence.

M. Eugène Dorais est en promenade à St-Timothée chez sa tante, Mme Antonio Laberge.

Mlle Louise Ewart de Verdun était de passage à St-Timothée mardi dernier.

Mlle Claire Groulx était en visite chez Mlle Lucienne Meloche la semaine dernière.

M. Rolland Brunet était à Yamachiche la semaine dernière, chez sa soeur, le Dr et Mme Ernest Limoges.

Mlle Cécile Legault de Montréal passa une semaine à St-Timothée, l'invitée de Mlle Germaine Pilon.

Mme Donat Lalonde et sa fille Pierrette sont parties dans le Nord, pour une semaine à la Pension Leduc, au Lac Castor.

Mlle Marguerite Elie passe quelques semaines à St-Timothée, chez Mme P. Mailloux.

Dernièrement, une soirée fut organisée chez M. et Mme Elie Pilon du rang double. Parmi les invités on remarquait Mlles Rhéa Miron de Montréal, Laurette et Lucille Julien de St-Timothée, Cécile Legault, Jeanne, Laurette et Clarisse Denis, toutes de Montréal, Emma Léger de St-Louis de Gonzague, MM. Laurent, Bernard Pilon, Robert Pilon, Léo Montpetit, Pierre Huguet et Conrad Besner de Valleyfield et d'autres. On s'amusa beaucoup et tous furent enchantés.

M. et Mme Lionel Daunais, artiste à la radio, étaient à St-Timothée en fin de semaine, les invités de la famille J. Henry Paré.

M. Armand Hébert était de passage à St-Timothée, dimanche dernier.

Mlle Jeannette Janin de Verdun passait la fin de semaine à St-Timothée.

M. Emilien Pilon était dans notre village en fin de semaine.

M. Clifford Morse passait la fin de semaine dans sa famille.

Mlle Thérèse Meloche est en villégiature pour trois semaines à St-Timothée, chez M. Ovila Julien. Mlle Meloche est de Montréal.

M. Marc Comte de Montréal est arrivé à St-Timothée pour des vacances de trois semaines chez M. Ovila Julien.

MUSIQUE ! ! ! !

INSTRUMENTS, ACCESSOIRES, MUSIQUE EN FEUILLE

Orchestrations sur commande

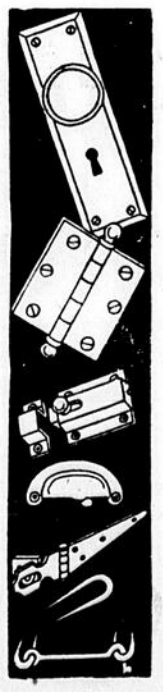
Nous avons toujours en main les dernières nouveautées en fait de musique de danse populaire.

Violons, guitares, banjos, accordéons, tambours, assortiment de musiques à bouche.

Anches, cordes, clefs, cordiers, mentonnières, sourdines, piques, archets, arcançon, huile, etc.

Mme. J. Bte. Côté

Tél. 809, Restaurant, 39, rue St-Laurent, Valleyfield



A.-H. BESNER

Successeur de Besner & Chasle

Assortiment complet - de - Ferronnerie, quincaillerie, peinture, huiles, vitres, poêles et fournaises.

Gros et détail

Téls. Magasin 34, Bureau 16, Rés. 15

18-20, Nicholson, 78, Ste-Cécile, VALLEYFIELD



Manteaux d'automne et d'hiver

Déjà en main assortiment complet pour dames et jeunes filles.

◆

Modèles plus beaux que jamais.

◆

Procurez-vous un de ces modèles dès maintenant à termes faciles.

◆

Le choix étant plus grand, vous avez l'avantage de tous les modèles et tissus.

◆

Un petit dépôt vous le réservera jusqu'aux temps froids.

Visitez notre kiosque à l'Exposition de Valleyfield.

LEDUC & PRIEUR Ltée

Téléphone 108, 237-239, rue Victoria, VALLEYFIELD

POUR VOUS MADAME

CHRONIQUE....

L'optimisme

L'optimisme est le compagnon habituel de la Bonté. Tous deux cheminent paisiblement à travers le monde, côte à côte, semant des parcelles de bonheur sur leur passage. Les hommes inquiets et agités ne les reconnaissent plus. Nous, chères lectrices, ouvrons-leur toute grande la porte de notre coeur et de nos demeures; ce sont des messagers de paix et de succès.

Nous traversons des années remarquablement dures et difficiles. Contrairement aux routes macadamisées modernes, la carte routière de notre existence indique des voies accidentées, tortueuses, malaisées et pleines de raidillons. Le chauffeur le plus habile, la main la plus solide et experte au volant du char, que se soit une "Ford" ou une superbe "Packard," ne saurait avancer dans cette ornière, gagner du terrain que péniblement et pouce par pouce. C'est dire que toutes les classes de la société, en général, sont affectées et souffrent du marasme qui règne actuellement. Aussi, le nombre des désaxés et des désespérés va-t-il croissant de jour en jour.

Dans une si pénible situation, dans ces temps d'inaction et d'affaissement moral, il appartient à la femme, à vous comme à moi, chères amies, de ne point laisser éteindre le flambeau de l'espérance, dans l'âme d'un père ou d'un frère, d'un époux ou d'un ami. Le devoir de la femme, sa mission originelle et constante est de consoler, d'encourager et de se dévouer tendrement pour sa famille et pour ceux qui lui sont chers. Remplissons donc notre tâche allègrement. Nous avons du bien à faire autour de nous, accomplissons-le avec courage et entrain. Montrons aux autres races que la Canadienne est une femme de coeur et d'énergie. Prêchons l'Idée du Bien et du Bon. Entreprenons ensemble, mesdames, la croisade en faveur de l'optimisme!

L'optimisme est moins une disposition de l'esprit, qu'une affaire de coeur et de tempérament: c'est le reflet d'une âme saine et d'un caractère bien trempé.

Depuis l'historique et fameuse aventure d'Eve, le mal existe sur la terre. Pour ne pas le voir, il faut se boucher les yeux, ou bien, habiter une autre planète, Mars ou Vénus, par exemple. Les guerres et les révolutions qui ensanglantent le globe, l'affreuse crise qui ruine les fortunes privées sont de grands et d'irrémédiables malheurs. Chacun doit en prendre son parti, boire son bouillon, comme l'on dit, et se résigner à payer l'impôt à ces calamités désolantes.

L'optimiste sait fort bien que la drame de nos jours est tissée de joies et surtout de peines. Dans la peinture de sa propre vie, il aperçoit plus d'ombres que de couleurs, mais son bon et excellent caractère le porte à l'action et aux élans généreux. Sa confiance en la Providence, qui gouverne le monde et règle les destinées des individus et des peuples, lui donne entière assurance. Il voudra, par son courage et ses énergiques efforts, surmonter les difficultés, renverser les obstacles qui obstruent la voie à la réussite. Il augmentera ainsi, par sa persévérance et sa résignation réfléchie, le nombre de ses joies et, tel un peintre averti, ménagera les ombres au tableau.

L'optimiste forge lui-même son avenir. Rien ne le rebute. Il marche de l'avant avec décision et patience. Pondéré en tout: dans ses actes, ses mouvements et ses jugements, il ne cherche pas à brûler les étapes, car l'expérience de ses devanciers, l'a averti que le chemin qui mène au succès est long. Madame de Maintenon, la célèbre fondatrice de la Maison de Saint-Cyr, disait, dans un langage imagé et bien de l'époque: "Il en est de beaucoup d'entreprises comme de battre le briquet: on n'y réussit que par des efforts réitérés, et souvent à l'instant où l'on désespérait du succès."

J'ai voulu éveiller en vous, chères lectrices, le sentiment de votre fierté et de votre grandeur d'âme. Dans les moments de détresse soyons fortes et réconfortons par notre exemple nos frères les hommes! La bonté et l'optimisme sont des porte-bonheur; cultivons-les autour de nous et nous ferons des heureux.

CECILE CHARBONNEAU

LA MODE.....

En plein arrêt au jardin

Elégance n'est pas synonyme de mondanité, encore moins de frivolité... On peut être "loin de tout" et rester une femme chic, une femme raffinée.

C'est pourquoi l'on ne saurait se passer absolument de parfums en vacances, même en pleine mer, en rase campagne.

Il faudra les choisir parmi les parfums frais, étudiés en vue d'une harmonie étroite avec la nature et avec les sports.

Selon notre allure, notre existence et aussi selon les heures de la journée nous élirons notre parfum de vacances.

Il sera tout autre que celui de l'hiver. La superstition du parfum unique, jalousement gardé, ne nous semble plus de mise aujourd'hui.

La femme moderne s'adonne à des occupations trop variées pour pouvoir se parfumer de la même manière d'un bout à l'autre de l'année.

Il est bien évident que le parfum léger, presque insaisissable, qui convient au matin et au sport, ne saurait convenir aux heures chaudes et nonchalantes de l'après-midi; encore bien moins à la danse et aux soirées du casino. A chaque circonstance son parfum si l'on veut être suprêmement élégante!

"Mais une telle **palette** d'odeurs sera bien coûteuse, bien encombrante" nous dirons très justement les femmes pratiques. Aussi leur conseillons-nous le choix subtil d'un parfum qui s'adapte heureusement aux occasions les plus "mondaines" de leur vie d'été; pour les autres heures de la journée, une fraîche eau de toilette, une eau de Cologne ou de lavande assureront à la fois l'hygiène et le raffinement.

La considération de l'heure n'est pas la seule qui doive diriger notre choix; le problème du parfum se complique encore si l'on songe que tel arôme charmant sur une brune opulente perd la moitié de son attrait sur une blonde svelte.... et inversement. Mystérieuses réactions des odeurs en présence de notre épiderme.

Les parfumeurs nous expliqueront que le parfum "se développe" à notre contact: il s'exalte ou s'atténue, se fixe ou s'évapore, et parfois s'altère, sans que rien puisse nous le faire prévoir. Seul, l'essai, l'usage pendant une journée au moins nous avertira de l'affinité qu'une odeur présente avec nous. Et nous devrons borner notre choix aux parfums qui ont cette fraternité secrète avec notre propre personnalité. Les autres nous trahiraient.

Le seul fait qu'un parfum est à la mode et réputé "délicieux" ne peut donc pas nous suffire. Pourquoi les créateurs se donneraient-ils la peine de composer, à chaque saison, tant d'arômes différents, de mélanges inédits, si le même convenait à toutes?

Le **choix personnel et expérimenté** sur nous reste donc notre seul vrai critérium. Cependant, quelques directives générales restent justes. Contentons-nous de les rappeler ici.

Un bon parfum de vacances et d'été ne doit pas être trop fort, trop pénétrant; nous aimons qu'il évoque les fleurs et les fruits, le vent tiède, les frais ombrages. Certaines odeurs résineuses, un peu sauvages, qui font penser aux forêts de sapins, ne sont pas sans attrait. Un grand créateur a lancé un parfum de croisière qui fait fureur par son âcre et vif arôme de pleine mer... Un autre créateur nous enchante par les effluves aromatiques de vergers d'orangers et de mimosas fleuris.

En général, les parfums en vogue ne reproduisent pas l'odeur d'une fleur en particulier, mais de fleurs en général...

Ceci n'offre guère qu'une exception. La rose, dont nous aimons savourer le parfum pur, sans aucun mélange. Le parfum de la rose revient à la mode: rose rouge pour les brunes, rose blanche ou rose thé pour les blondes. C'est par excellence un parfum de plein air, de jardin et de campagne. Le jasmin est un peu "chaud", un peu tenace pour l'été, et la violette est complètement démodée!

Quant aux senteurs florales de printemps, telles que le muguet, le lilas, l'iris, ne nous paraîtraient-elles pas retardataires?

La manière de se parfumer a aussi son importance. Il est des parfums que l'on doit appliquer sur la peau, d'autres qui se vaporisent dans les vêtements. Nous recommandons plutôt l'usage du vaporisateur pendant la saison chaude, car la transpiration, même légère, du corps altère facilement les odeurs délicates.

Il ne faut pas oublier de vaporiser le parfum dans la chevelure. Rien de plus discret et de plus séduisant qu'une nuageuse chevelure suavement parfumée. Les brunes à cheveux lisses emploieront des brillantines parfumées, des huiles finement arômatisées.

Pour l'heure du bain, de la promenade, de la gymnastique, il serait déplacé de se parfumer à un parfum rare et coûteux... mais il est absolument légitime (et même très indiqué) d'user de frictions odorantes, très fraîches. La bonne eau de Cologne classique reste la préférée. L'eau de lavande (plus masculine) est souvent choisie par les sportives.

Ces lotions offrent le double avantage de répandre autour de nous une agréable odeur et de nous préserver de la transpiration, fléau des jours caniculaires.

Recettes

Fromage et légumes en casserole

2 tasses spaghetti cuit; 2 tasses pois cuits; 1 oignon haché; 1 piment vert haché; 3 tomates fraîches; 1 tasse chapelure; sel et poivre; 1 tasse fromage canadien. — Mettez la moitié du spaghetti dans un grand plat à gratin. Mêlez les pois avec oignon haché et piment vert et mettez-en la moitié sur le spaghetti que vous recouvrez ensuite de la moitié des tomates tranchées, chapelure et assaisonnements. Recommencez avec les ingrédients qui restent, le fromage excepté. Couvrez le plat et faites cuire à four modéré, 350°, environ une heure. Découvrez, saupoudrez de fromage râpé et remettez au four pour 10 minutes.

Sandwich grillé simple

Faites rôtir sur un côté une tranche de pain; recouvrez de mayonnaise le côté non rôti, mettez-y une mince tranche de tomate, ensuite une tranche de fromage canadien. Placez deux tranches de bacon en partie grillées sur le fromage et faites rôtir ce sandwich sous le feu du gril jusqu'à ce que le fromage soit ondu. Servez immédiatement.

Tomates farcies

6 tomates, moyenne grosseur; 1½ tasse chapelure de pain frais; 1 tasse fromage canadien; sel et poivre; paprika; sel de céleri. — Coupez une tranche mince sur le dessus de chaque tomate; enlevez les centres et remplissez d'un mélange fait avec de la chair de tomates mêlée aux autres ingrédients, avec assaisonnement au goût. Saupoudrez abondamment de fromage râpé et faites cuire au four modéré jusqu'à ce que le fromage soit fondu.

Gelée à la crème Chantilly

(a) 1 tasse de gelée en poudre; 3 tasses d'eau bouillante. — (b) once de gélatine; 2 cuil. à table d'eau froide; 1 chopine de crème double; sucre et essence au goût.— Dissoudre dans l'eau bouillante la gelée en poudre, brasser jusqu'à ce qu'elle soit limpide, en foncer un moule préalablement rincée à l'eau froide. Lorsque la gelée est prise, décorer au goût et placer un moule de dimension plus petite que le premier, le retenir par un poids. Combler le vide de gelée; lorsqu'elle est prise, enlever le poids et le moule du milieu, remplir le vide avec de la crème fouettée aromatisée dans laquelle on a fait entrer la gélatine dissoute. Laisser prendre au froid; démouler et servir.

Côtelettes d'agneau en papillotes

sur purée de pommes de terre

3 ou 4 livres côtelettes d'agneau; 2 cuil. à table graisse derôti; farine; sel et poivre. — Parer la viande; la saupoudrer de farine, la faire saisir dans la graisse roussie, assaisonner; ajouter un peu d'eau de temps en temps. Retourner les côtelettes 1 ou 2 fois. Quand elles sont cuites, dresser sur un plat une purée de pommes de terre avec des petits pois au milieu. Disposer les côtelettes garnies d'une papillote autour de la purée.

Gigot d'agneau

1 gigot de 5 à 6 livres
2 cuillerées à table de shortening
1 petite gousse d'ail
6 oignons
Sel et poivre

Essuyez la viande, piquez-la d'ail, saupoudrez légèrement de farine, et placez-la dans une lèchefrite. Ajoutez le shortening. Faites saisir dans un four chaud (500° F.) 20 minutes. Salez, poivrez et diminuez la chaleur à environ 350° F. Ajoutez les oignons, ½ tasse d'eau chaude. Faites cuire en ayant soin d'arroser souvent si la casserole est découverte.

On demande une servante, s'adresser à 111, Ellice, Valleyfield



FOURRURES

Manteaux faits sur mesures.

Prix spéciaux pour réparations durant l'été.

15 ans d'expérience

GERARD GUINDON

47, rue du Marché, Tél. 552, VALLEYFIELD

WM.-A. EMPSALL & CO.

Le grand magasin de Malone.

Le magasin aux nombreux rayons

MALONE, N. Y.



Voici le temps!!

De commander votre manteau de fourrure si vous voulez AVOIR LE PLUS BEAU CHOIX et éviter les retardements.

Manteaux faits sur mesures, modèles les plus récents.

SEAL français pour $50.00 à $100.00.

SEAL HUDSON peaux solides, fourrures soyeuses, $25.00 à $275.00; Broadtail, couleurs variées, $35.00 à $100.00; Caracul, couleurs variées, $45.00 à $150.00.

RAT MUSQUE, peaux choisies, couleurs assorties, $100.00 à $200.00.

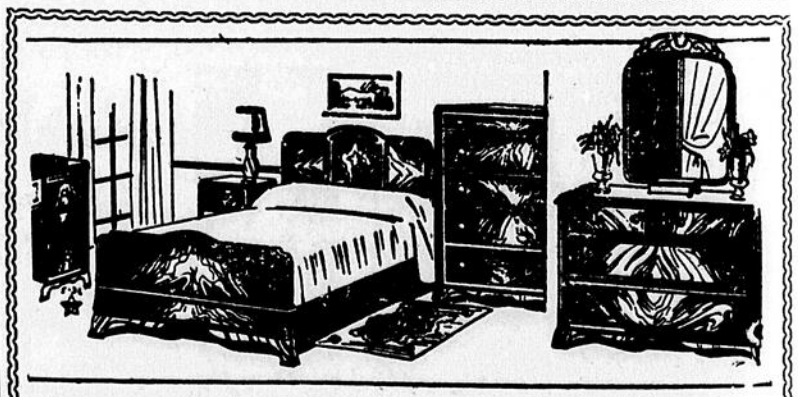
Manteaux de drap garnis de fourrures de toutes couleurs de $25.00 à $50.00.

Visitez notre kiosque dans l'Aréna.

N. A. OSTIGUY

50 ans d'expérience,

98, rue Victoria, Tél. 71, VALLEYFIELD



Remplacez vos vieux meubles et redonnez à votre foyer un air de comfort.

Ameublements de chambres à coucher, salle à diner, chesterfields, tapis, prélarts, etc.

Quand vous achetez un radio, choisissez un R. C. A. Victor "Globe Trotter" 1937 avec cerveau magique, cadran magique, voix magique, lampes de métal.

MARCHAND FRERES

209, rue Victoria, VALLEYFIELD, Téléphone 163.

Chaleureux accueil fait à M. D. Sauvé à Beauharnois

(Suite de la page 3)

nez me contredire. Vous êtes un voleur de notre patrimoine national.

Les libéraux disent: nous voulons avoir une lutte respectable, mais on prend $75,000 du budget pour aider des feuilles injurieuses telles que la Revue Politique.

Je me suis mis en colère dimanche, à Joliette? Le petit bout Lucien Dugas ne dit pas autre chose que des injures. J'ai dit à Lucien: "C'est pas vrai, mon maudit, tu vas payer pour." Quand il eut fini, il me traita d'ignorant. Nous, les travailleurs, nous faire lancer l'injure! Je lui ai mis mon poing sous le nez et je lui ai dit: "Vous avez dit "ignorant". Si c'est vrai, pour votre santé, ne vous levez pas. Sinon, levez-vous et dites-le. Il n'a pas bougé. Alors je me suis fâché. Je lui ai dit: "Tu es un sans coeur". Qu'auriez-vous fait à ma place? Je ne puis souffrir cette injure car, travailleurs, je vous aime tant.

Cette lutte est la continuation de celle de novembre. Vous ne pouvez pas changer d'attitude. Votez pour Sauvé qui a toujours été fidèle.

Ceux qui lisent les journaux ministériels — je les plains — qu'ils lisent dans **Le Canada** du 4 août la déclaration où Bouchard explique que s'il a consenti à entrer dans le cabinet comme ministre, c'est avec la certitude que l'ouvrier et le cultivateur seraient protégés par les lois. On dit que nous sommes des révolutionnaires, mais c'est Bouchard qui le dit qu'ils sont des bandits. Ils viennent solliciter vos suffrages sous prétexte qu'ils sont des hommes nouveaux. Montrez-leur où sont les hommes nouveaux.

Je voudrais voir Bouchard à côté de moi, et Godbout le sans-coeur qui a été six ans dans le ministère Taschereau et qui renie son maître. Il a toujours voté contre les pensions de vieillesse et ne l'a acceptée qu'à la dernière minute. "Réponds, sans-coeur, pourquoi refusais-tu la pension aux vieillards de 1927 à 1935 quand tu payais $10,500 à ton père?" On peut avoir du respect pour des adversaires mais pas pour des lâches.

Je ne vous insulterai pas. Levez-vous et répondez.

Ce sont des paroles terribles, mais il y a des limites qua. d la population souffre et que le pe: de Godbout reçoit $10,500 par année.

Le 17 août élisez votre député sans subvention, sans machine. Vous allez garder votre homme et le donner au chef qui, en retour, ne marchandera pas son dévouement. Notre but est de restaurer la politique nationale. Il faut continuer le travail du 25 novembre. La première loi que nous mettrons dans les statuts sera la loi de l'aide aux veuves, aux orphelins et aux mères nécessiteuses. Vous avez peiné pour faire instruire vos enfants et ils ne sont pas capables de pénétrer dans la société. Des bandits exploitent le patrimoine national au lieu de nos enfants.

Ne soyez ni bleus ni rouge, soyez Canadiens ,patriotes. Le 17 août nous inaugurerons une politique au bénéfice de la population.

Grégoire-Bélanger

Je voulais rester chez moi ce soir, dit M. Bélanger, mais à l'invitation de M. Sauvé que j'ai vu et connu à Québec, en qui j'ai reconnu un jeune homme plein d'avenir, j'ai compris que la fatigue ne compte pas puisque Sauvé, Tremblay, Duplessis n'ont demandé ni quartier ni répit.

Je ne connais pas celui qui cherche à capter votre confiance, M. Saintonge, mais je crois avoir lu, il y a trois ans, lors de l'avant-dernière session, que M. Saintonge avait aidé à des oeuvres répréhensibles quand il s'était fait le parrain du bill qui accordait une exemption de taxes au trust de la Beauharnois. Il a présenté le bill pour taxer la ville de Beauharnois et celui qui exemptait la Beauharnois à payer des taxes à la ville. Serviteur de Taschereau, celui-ci faisait présenter ses bills par lui quand il ne voulait pas le faire lui-même. Il s'est toujours si docilement prêté à ses manoeuvres qu'il a dû en novembre dernier rester chez lui, assuré que les électeurs n'en voulaient plus.

Les libéraux sincères qui ont foi en leur parti disent que Taschereau n'a jamais été libéral, qu'il a toujours servi la haute finance. Electeurs, cela vous a-t-il plus servi d'être rouges ou bleus? Ca ne réussit qu'aux politiciens et aux financiers trustards.

Godbout inaugure une politique nouvelle. Mais il est dans la politique depuis six ans. Ca lui a pris du temps à voir la nécessité d'un programme. Il est sincère ou il ne l'est pas. S'il l'avait été il aurait dû insister auprès de Taschereau pour qu'il mette son programme à exécution, ou bien donner sa démission. Je l'ai entendu à Québec défendre la politique de Taschereau dans un discours de 2h. 30. Il vantait entre autres choses la prospérité du cultivateur. Deux mois après il présente son programme et se dit homme nouveau. Il n'a pourtant pas dû changer. J'ai rencontré d'autres ministres qui n'étaient nouveaux. Bastien est toujours le même Cléophas, pas plus fin, pas moins fin. Il a parlé comme un pied et il a été hué. Il n'était pas capable de répondre aux accusations.

Les libéraux ne sont pas sérieux, ils ne cherchent qu'à faire oublier leur passé. Il n'est plus question de parler de partis libéral et conservateur. Il n'y a qu'une politique qui intéresse l'Union Nationale: une politique nationale. Une preuve que nous ne sommes pas des conservateurs c'est que dans nos rangs il y a des libéraux et des conservateurs. Pour qu'il y ait une union il faut qu'il y ait deux groupes: ils y sont. Examinez la liste des députés unionistes: il y a plus de libéraux que de conservateurs. Si j'étais convaincu que l'Union Nationale devait servir le parti conservateur, je ne serais pas ici. J'appuie Duplessis comme chef de l'Union Nationale, non comme individu.

Si nous n'avions été volé en novembre nous serions à la tête du gouvernement. Nous avons gagné la première manche, nous revenons combattre pour la population. M. Delpha Sauvé, au Comité des bills privés, se bat avec moi pour les municipalités qui demandent une augmentation de taxes pour les chain-stores. Taschereau les défendait toujours accompagné de Godbout.

Au point de vue économique nous sommes les serviteurs de la puissance étrangère. Soyez Canadiens français, votez pour l'Union Nationale.

Me Auguste Boyer

Me Auguste Boyer, candidat dans Châteauguay, se lève au milieu des applaudissements. Il explique comment un groupe venant du parti libéral et du parti conservateur s'est uni pour jeter par terre un régime. Ne luttons pas contre le parti libéral, précise M. Boyer. Nous ne sommes pas capables de battre le parti libéral. Nous combattons le régime qui depuis 1915 s'est introduit pour légiférer au détriment du peuple.

Le parti libéral a fait des choses merveilleuses jusqu'à 1920; des hommes ont réussi à s'organiser pour monopoliser le charbon, l'électricité, le commerce du pain, de la gazoline, des transports. Dans les bureaux de direction il y avait des libéraux et des conservateurs qui faisaient passer des lois de faveur. Nous nous battons contre 50 individus: Webster, un bleu, Nichol, un rouge, Fortier un bleu, qui monopolisent les choses de première nécessité. L'Union Nationale existe pour remettre au peuple les richesses qui lui appartiennent.

De tout ce que je vais avancer, je donnerai la preuve à l'aide de trois documents officiels: les procès-verbaux, les comptes-publics et l'annuaire des statistiques. En 1920, les revenus de la province étaient de $15 millions. En 1935 ils sont de $40 millions. Or la dette a augmenté de $54 millions. Qu'a-t-on fait de cet argent. Durant la session de février 1935, M. Lafleur, député de Verdun, demandait à M. Taschereau et à ses ministres: combien les ministres et les sous-ministres ont-ils dépensé de janvier 1932 à janvier 1933? Stockwell répondit: ils ont dépensé $1,197,000 en dépenses de voyages.

En 1934-35 ce fut la même chose. Antoine Taschereau a restitué: il ne lui reste plus qu'à aller en prison. Vautrin a été pris les mains dans le sac. Va-t-il venir aider Godbout? Il a honte de se montrer.

Perrault, ministre de la voirie, a payé de 1925 à 1935 $1800 par année à une compagnie de publicité touristique, la Canadian Advertising Co. Or, cette compagnie n'existe pas. Or vous avez été volé par Perrault. Perrault a acheté du sel à chemin pour $14,000 par année de 1928 à 1935. Là-dessus il y a $4000 pour frais de douanes pour cette marchandise. Or, ce sel est acheté en Ontario, il n'y a pas de douanes à payer.

Sur une annonce du ministère de la voirie on lit que le gouvernement a dépensé en 15 ans $165 millions pour la construction et l'entretien de routes et de ponts. Cela représente $12 millions par année. Or on ne peut faire de chemins que durant cinq mois par année. Comment a-t-on pu dépenser $12 millions par année en cinq mois et cela pendant 15 ans?

J'affirme que quand Perrault, le malhonnête, a fait construire la route Magog-Sherbrooke, il a accordé le contrat qui est de plus de $1,000,000 sans soumission à un de ses amis. Il y a eu de 6 à 7 mille piastres de volées dans cette affaires qui ont été dans les poches de P. J. MacDonald qui, durant l'été, se promène en auto avec Perrault.

Perrault est entré dans la politique il y a trente ans avec une bottine et une claque. Il est aujourd'hui millionnaire alors que son salaire ne lui permettait que de faire vivre honorablement sa famille.

Il a accordé le contrat pour la route Vaudreuil-Pointe-Fortune toujours au même homme et toujours sans soumission. C'est un vol manifeste. Quand on a créé la commission du lac St-Louis en vue de la construction du pont de Caughnawaga, on demanda des soumissions à trois compagnies amies: A. Janin, Dominion Bridge, Ocean Construction. Le contrat fut accordé à chacune des trois qui firent chacune une partie des travaux. Il y eut là-dedans $450,000 de volés.

Et si je mens, qu'on me conduise devant les tribunaux.

Le boulevard Taschereau a coûté $245,000 du mille.

Mon premier devoir à la Chambre sera de dire aux officiers de la voirie: apportez-moi vos filières. On va leur faire avouer leurs vols.

Le 25 novembre il y eut des élections. J'ai été battu par Mercier. Cela faisait plaisir à mes concitoyens d'avoir un ministre comme représentants. Quatre mois, il s'en va par la porte d'en arrière. Pourquoi est-il parti? Et Perrault? Et David? Ceux qui restent prétendent rien connaitre de leurs anciens amis. Bouchard est un homme nouveau qui est dans la politique depuis 24 ans. Bertrand dit qu'il ne connait ni Taschereau ni Lanctôt. C'est un menteur public: il ne peut pas les connaître. M. Cardin n'a-t-il pas dit dans une assemblée qu'il venait prêter son concours à M. Bertrand qui est un bon compagnon et un bon lutteur?

En 1927, M. King faisait voter les pensions de vieillesse. Seules les provinces de Québec et du Nouveau-Brunswick n'ont pas légiféré. Ainsi, tandis qu'il aurait été si bon pour nos ouvriers et nos cultivateurs de recevoir de l'aide pour leur vieux père, $4,500,000 allaient aux vieilles anglaises des autres provinces. Taschereau a refusé de se rendre aux demandes répétées de M. Duplessis de voter la pension aux vieillards. Il n'a accepté que quand il s'est trouvé mal pris. Et pendant ce temps le gouvernement dépense par année $1,700,000 pour faire instruire les fils à papa.

Je suis fils de cultivateurs. J'ai reçu une bonne instruction. Je la mets au service de mes concitoyens. Je vais travailler avec Delpha.

Le dernier orateur fut M. Albert Ducharme qui ne parla que quelques minutes vue l'heure avancée.

Tribune Libre

La population de Valleyfield a pu se rendre compte par elle-même des actes du régime Taschereau-Godbout-Bouchard, lors de l'assemblée de l'hon. Godbout à Valleyfield, lundi soir, le 9 août dernier. M. Godbout nous est arrivé avec toute une armée de détectives et de polices provinciales.

On a pu en compter près de 200 en tout.

Il me semble que la population de Valleyfield et du comté de Beauharnois n'avait pas besoin de tous ces agents pour garder la paix et pour écouter le discours de M. Godbout.

C'est une injure à la population et une marque non équivoque que le régime en est rendu à se faire protéger contre la population qui en a assez de ce régime.

Joseph PRIMEAU,
Secrétaire.

Saint-Etienne

Jeudi le 30 juillet, décédait, à St-Etienne, après une maladie de quelques heures Mlle Irène Sauvé, âgée de 22 ans, fille bien-aimée de M. et Mme Ovide Sauvé. Le service fut chanté dans l'église paroissiale par M. l'abbé Henri Julien, curé de la paroisse. Au choeur on remarquait M. l'abbé Laframboise, curé de St-Stanislas de Kostka, M. l'abbé Pilon, curé de l'Ile Perrot. La defunte était Enfant de Marie. Les congréganistes se rendirent à la levée du corps. Portaient les rubans, Mlles Marie-Ange, Marie des Neiges et Henriette Sauvé, Marie Laure, Florence et Agathe Brossoit, cousines de la défunte; la quête fut faite par Mlles Claire Turcot et Estelle Lefebvre. Les porteurs étaient MM. Gérard et René Sauvé, ses frères, Léopold Brossoit, Médard Brossoit, Adrien Brossoit et Jean Devrodo. Le deuil était conduit par M. Ovide Sauvé, son père, et son jeune frère, Fernand Sauvé.

La défunte laisse pour déplorer sa perte: son père et sa mère, M. et Mme Ovide Sauvé, une soeur, Mlle Laurence Sauvé, trois frères, Gérard, René et Fernand Sauvé, sa grand'mère, Mme François Sauvé, ainsi que plusieurs oncles et tantes, cousins et cousines. La chorale de Saint-Etienne, sous la direction du maître-chantre, M. Gilbert Laberge, chantèrent une messe de Requiem. M.. Georges Gagnon, professeur à Montréal touchait l'orgue. A la famille éprouvée nous offrons nos plus sincères condoléances.

M. et Mme Eugène Montpetit sont allés passer la fin de semaine dans le Nord, chez leur cousin, M. Joseph Gendron.

Lundi dernier, M. et Mme Abraham Faubert avaient l'honneur de recevoir leur fils, le Rév. Frère Nodoald-Ernest, du Village St-Paul, Varennes, accompagné de M. et Mme Camille Gagné, de Ste-Martine.



Demandez le pain

BLUE BIRD

Chez votre épicier

Mesdames:

Laissez-nous vous aider à varier vos menus, il n'y a rien comme la variété pour exciter l'appétit de vos hôtes.

22 variétés de pain à votre disposition pour toutes occasions, banquets, réceptions, etc.

Boulangerie Poirier

Tél. 266-M VALLEYFIELD 26, rue Penon

Bienvenue
à l'Exposition de Valleyfield

Exigez les farines

Our Best - Cheval Rouge

et

Snowflake

McDonald & Robb Limitée
Valleyfield



Voyez chez

ART. VINET

Avant d'acheter

Venez visiter notre assortiment de marchandises pour hommes.

Nous avons toujours en magasin, les dernières nouveautés à des prix défiant toute compétition.

Hardes Faites, merceries, chassures, chapeaux, etc.

Spécialité: Habits faits sur mesures marques Lombardi, Tip-Top et Progress Brand.

Tél. 217,
67, Ave. Grande Ile,
VALLEYFIELD

La clôture du tournoi de tennis

Hier soir avait lieu sur les courts des Chevaliers de Colomb les grandes finales pour les championnats 1936. Cette fête sportive constituait le gala le plus couru de l'année puisque plusieurs centaines de personnes assistaient tant aux tournois qu'à la distribution des coupes à l'intérieur, dans la grande salle.

M. J. Gérard Bélanger souhaita la bienvenue aux nombreux spectateurs réunis sur le terrain et donne les alignements pour les rencontres.

Chez les dames, Mlle Rachel Huneault défendait son titre de championne 1935 contre Mlle Marguerite Filiatrault. Mlle Huneault sortit victorieuse de l'épreuve en battant sa rivale deux fois consécutives par 6-4. La championne 1936 fut reconduite triomphalement chez elle après la soirée.

Chez les hommes, M. Camille Doucet faisait la lutte à M. Albert Leblanc, nouvel aspirant au championnat. Camille Doucet eut raison de son adversaire par le pointage de 6-4 pour la première épreuve et par 6-1 pour la deuxième. Dans la section des "juniors", le petit Jean Malouin remporta les honneurs dans sa rencontre avec Bernard Cadieux. Il ne nous appartient pas de faire un panégyrique des joueurs, ni la critique des tournois, mais nous ne pouvons passer sous silence les "that's good playing", les "good shot" et les "c'est beau" instinctifs poussés au cours du tournoi des dames. Mlle Huneau fit montre de beaucoup de jugement dans son jeu et Mlle Filiatrault, une nouvelle étoile dans l'équipe des Chevaliers, donna un bel effort digne de mention.

Les hommes ont donné une belle démonstration et ont tenu les spectateurs en haleine tout le temps. Quant aux jeunes, il fallait entendre les remarques admiratives de la part des personnes de tout âge. Ils n'étaient peut-être pas à la hauteur du filet, mais à la hauteur de la confiance qu'on avait mis en eux.

La salle centrale se remplit à pleine capacité pour la distribution des coupes. Les champions furent vivement ovationnés. Les vainqueurs reçurent à tour de rôle les trophées si durement disputés.

La charge de maitre de cérémonie, en cette occasion, était dévolue à M. Gérard Bélanger. Dans une allocation fort appropriée il félicita à tour de rôle les vaillants champions de même que ceux qui sont parvenus à la finale. De magnifiques dons avaient été faits par les amis du sport.

Voici la liste des trophées et leur destinataire.

Coupe Maxime Raymond: M. Camille Doucet (simple). Cette coupe demeurera la propriété du Club et le nom du champion sera gravé dessus. Celle de M. Delpha Sauvé est aussi remise à Camille Doucet: celle-ci lui restera en propre.

M. Albert Leblanc: un prix offert par le Comité du Club.

Mlle Rachelle Huneault: une coupe offerte par le Crédit Anglo-Français qui restera la propriété du Club. En outre une coupe-souvenir lui est décernée.

Mlle Marguerite Filiatrault: un don de la Shawinigan W. & Power.

Les étoiles miniatures: Jean Malouin et Bernard Cadieux reçurent respectivement une coupe, don de M. J. Malouin, et un prix, don de Mme Raphael Bélanger.

Double-Messieurs, Camille Doucet et Jean-P. Emond: une coupe offerte par la Cie Dion.

Double-Dames, Rachel Huneault et Lucie Monette: la coupe Brodeur, et prix-souvenirs offerts par le Club.

Mlles Marguerite Leduc et Lucille Perron: deux prix par Elie Gendron et Mlles Duhaime.

Prix de consolation à MM. Rosario Rousseau et Albert Wallot, par MM. les Dr. Emile Saintonge et S. W. Laroche.

En plus des prix mérités au jeu, M. Japhet Houle, reçut un cadeau, offert par la maison O. Desserre, pour son beau travail dans l'entretien du terrain. Plusieurs prix furent tirés au sort selon le désir des donateurs.

A la fin de cette distribution, M. Gérard Bélanger sollicita de nouveau pour l'an prochain un patronage aussi nouri que cette année.

On espère que de généreuses souscriptions permettront la construction de nouveaux courts. Les deux qui existent en ce moment suffisent à peine aux membres dont le nombre prouve la popularité toujours croissante du tennis en notre ville.



Voici réunis les quatre frères Latour, tous excellents joueurs de balle au camp. Chacun d'eux fait partie d'une des quatre équipes de la ligue de Valleyfield. De gauche à droite: Armand, du Champlain, Victorien, du Salaberry, Glorifie, du Bellerive, Rolland, du Maisonneuve.

L'équipe Taylor gagne au bowling

M. J. Taylor de Valleyfield a remporté une brillante victoire de 26-7 sur M. L. Hay de Châteauguay dans la finale pour la coupe Fisher. Cette victoire conservait l'historique coupe au club qui la détenait depuis cinq ans.

La finale de consolation est allée au crédit de M. F. J. Montle de Huntingdon qui défit M. B. Gurnham de Valleyfield par 13-9.

M. Taylor, chef d'une équipe de vétérans du bowling composée de A. Nuthall, W. Kirk et D. William,-son, pratiqua une grande brêche dans les rangs des adversaires dans leur course à la victoire.

Dans le premier engagement, ils défont F. J. Montle de Huntingdon par 16-12 puis se lancent à l'attaque de l'équipe Alpine de Valleyfield qu'ils battent encore par 17-7. La difficulté est plus grande dans les semi-finales mais ils réussissent tout de même à battre G. McGerrigle de Ormstown par 16-9.

Dans les finales, le Valleyfield prend une avance de 5-0 dès le début; dès lors, l'issue de la rencontre était assurée.

MME. J. CHASLE
RESTAURANT
No. 2, Ave Grande Ile,
BELLERIVE

Aux amateurs de lacrosse

Le jeune et sympathique sportsman local, Lucien Leduc, nous prie d'annoncer qu'un club de lacrosse est en formation. Nous ne pouvons que souhaiter bon succès à cette initiative. Aucun doute que le public saura apprécier ce nouvel élan. Ce sport qui connut une grande vogue ici autrefois, connaitra, il faut l'espérer, d'autres jours glorieux.

Pour informations, voir Lucien Leduc.

Mariés depuis un an:

—Voyons, Léontine, il y a un cheveu sur le potage!

—Ingrat!... vous qui m'en demandiez si gentiment une mèche... autrefois!

EDGAR PELCHAT
SALON DE BARBIER
61, Ave. Grande Ile,
BELLERIVE - VALLEYFIELD

Omer Leduc
Restaurant
Quick Lunch
Ouvert jusqu'à 2 hrs. a.m.
111, Ave. Grande Ile. Tél. 538
BELLERIVE

VALLEYFIELD BOWLING
4 allées toutes neuves au service des amateurs.
Les dames et demoiselles sont tout spécialement invitées et une salle d'attente est mise à leur disposition.
Téléphone 454,
25, rue St-Laurent
E. GENDRON,
Prop.

T'a'pas ?



Dites simplement-
"Bière
BLACK HORSE
Dawes, S.V.P."

LE SPORT

Le Salaberry obtient deux victoires consécutives contre le Champlain

Salaberry vs. Champlain

La première partie dimanche après-midi est disputée entre le Salaberry et le Champlain. Elle doit décider de l'entrée du Champlain dans le détail en même temps qu'elle donnait la supériorité de l'un d'eux: la partie du vendredi précédent s'était terminée par le pointage de 3 à 3. C'est donc dire qu'on s'attendait à un effort considérable de part et d'autre; et la foule ne fut pas déçue.

Le jeu s'engage sous d'heureux auspices. Lecompte arrête un coup difficile frappé par Rivest. Quand le tour du Salaberry arrive, Vic. Latour frappe un superbe 2 buts au champ droit qui permet à Viau de se rendre au 3ème. Mais Guimond gâte la sauce en frappant au Champ droit; le coup est attrapé.

La même chose se produit à la deuxième. Legros se rend au 2ème mais les hommes qui le suivent meurent au premier. Burgess permet à Chagnon d'atteindre son 2ème à la 3e manche: il avait attrapé la balle mais tournoya trop sur lui-même et finalement l'échappe. Legros fait un beau "catch" au champ centre qui retire Viau. Legros lance au 2ème pour mettre Chagnon hors jeu mais Leduc commet une erreur. Un double facile est manqué.

A la quatrième manche Legros manque une haute balle de Guimond à cause du soleil. Théoret reçoit des apostrophes lorsque au lieu de lancer au premier pour mettre Loiselle hors jeu il lance au troisième pour intercepter Guimond. La tactique est fausse, et Guimond est sauf. Si le coup avait réussi, ah! alors . . . Guimond entre bientôt après, suivi de Viau qui profite d'une erreur du champ centre. Cette manche donne une avance au Salaberry: 2 à 0.

Le Champlain jusqu'ici n'a pas fait montre de beaucoup de coordination: à chaque manche des hommes restent sur les buts. Dans la 5ème Halley se tord un pied et Reynolds doit le remplacer.

M. Leduc se signale à la cinquième en accomplissant deux arrêts à l'arrêt-court mettant les frappeurs hors-jeu au 1er.

Rivest part le bal pour le Champlain en frappant un dur coup au champ centre que Guimond ne peut atteindre. Vic Latour attrape une fausse balle de Burgess et culbute. (rires et appl.) Petit à petit le Champlain se met dans son assiette, tout le monde crie. Rivest entre sur un deux buts de Théoret entre à son tour sur un autre deux buts de Legros. Le 5ème engagement se termine par un total de 2 à 2.

Une forte détermination s'empare du Salaberry: vaincre. La position est dangereuse et tous les efforts doivent être faits. Guimond est hors jeu dès le commencement. Loiselle se rend au 1er sur une erreur de M. Leduc. C'est grâce à cette erreur qu'est due la victoire du Salaberry. Voyez la suite. Lefty Morin frappe à la place de Smith et prend son but sur une erreur de Théoret. Pendant ce temps Loiselle entre et ajoute un point dans le plateau de la balance. L'équilibre est rompu. Lefty vole son 2ème.

Ce point sera le "knockout" décisif puisque le cercle des canonniers du Champlain est passé. La septième n'apporte rien qui vaille la peine d'être relaté si ce n'est l'énervement des deux équipes.

Cette rencontre fut certes l'une des plus contestées de la saison. Aucune critique désobligeante, toujours la lutte pour la victoire sans complainte inutile.

Deuxième partie—Salaberry vs Champlain

Après avoir subi une défaite aux mains du Salaberry, le Champlain commença la deuxième partie avec l'espoir de faire baisser pavillon à son adversaire. Cette 2ème partie remplaçait une rencontre précédente interrompue par la pluie.

La première rencontre de la journée est assurément la plus intéressante. Les péripéties ont été plus haut décrites. Pour la deuxième nous nous contenterons de signaler les incidents principaux par un tableau des points, erreurs, retirés, etc., qui illustrera les efforts faits par l'une et l'autre équipe.

De nouveau le Salaberry l'emporte sur le Champlain.

Notes sur la partie

Buts sur balles: Morin 7, Lampron 1, Rivest 0; retiré au bâton: Morin 8, Lampron 3, Rivet 2; laissé sur buts: Champlain 7, Salaberry 4; put out: Champlain 15, Salaberry 13; assist: Champlain 11, Salaberry 8; erreurs: Chagnon 1, Bourdeau 1, Marcel Leduc 2, Théorêt 1; apparitions au bâton: Salaberry 32, Champlain 34; points: Salaberry 7, Champlain 6; coups sûrs: Champlain 9, Salaberry 3; sacrifices: René Viau; buts volés: Champlain 9, Salaberry 3.

Ces deux victoires du Salaberry retirent le Champlain du détail et annulent tous les protêts.

Le Maisonneuve est aussi retiré du détail.

La grande finale sera donc disputée entre le Bellerive et le Salaberry. Si le Bellerive détient le championnat de la ligue cette année il conservera les coupes définitivement puisque ce sera la troisième année consécutive qu'il remporterait les honneurs.

Balle-Molle

Ligue Semi-Collégiale
Club Garde Champlain

Mardi soir, devant une assistance des plus nombreuse vue à une partie de balle molle, le club Garde Champlain a commencé une "run" qui le conduira sans doute dans les éliminatoires en battant les Routiers par le pointage de 11 à 8.

Au commencement, les Routiers firent un railliement qui les plaçait en avant, mais les joueurs de la Garde, loin de se décourager, redoublent d'ardeur et égalisent. Enfin ils prennent l'avantage. Tous les joueurs méritent des félicitations pour leur beau jeu et leur esprit combatif continuel.

J. P. Laplante se montre maitre de la situation du commencement à la fin et reçoit un excellent coup de main de la part de ses coéquipiers.

Samedi après-midi, le 15, il y aura programme double au terrain de la Garde; il en sera de même le 22.

Sport à la Garde Champlain

A une assemblée tenue dans les quartiers généraux de la Garde, sous la présidence de M. Eddy Burgess, suppléant du capitaine des jeux, M. Degré, on a élu les capitaines et les gérants des clubs de la ligue. Il fut entendu que, en plus des quatre clubs qui formeront le circuit entre les joueurs de la Garde, un autre club "All Stars" jouera à l'aréna dans une ligue déjà en formation comprenant des joueurs de l'extérieur. Assistaient à l'assemblée outre le président temporaire MM. J. P. Leduc, H. Séguin, S. Laplante, P.-E. Leboeuf, R. Des-Jeans, R. Daignault et A. Leduc.

Sont élus: Eddy Burgess à la gérance du club "All Stars", J. P. Leduc capitaine, A. Leduc vice-prés. Pour les clubs de la Ligue: Capitaines, J. P. Leduc, Arthur Proulx, Rolland Bélanger, Lionel Rufiange.

Le secrétaire de la ligue est réélu par acclamation.

Le président fait remarquer que les capitaines nouvellement élus ont fait partie du même club pour la période de 3 ans consécutives.

Nous ne pouvons qu'applaudire à la nomination de Jean-Paul Leduc comme capitaine des "All Stars". Voilà un jeune qui promet. En outre d'être le meilleur scoreur de la ligue pour 1935-36, il sut donner du bon sport, et contenter les nombreux admirateurs. Inutile de faire l'éloge des joueurs tels que Rufiange, Burgess, Leduc et d'autres encore. Leurs actes passés répondent de l'avenir et aucun doute qu'une saison prospère en victoires les attend.

Les champions de la Garde Champlain ont une couple de parties en vue avec le club de l'Université d'Ottawa et aussi une équipe de Trois-Rivières. Rien de défini n'est encore décidé à ce sujet.

Le représentant de la Gazette de Valleyfield assistait à l'assemblée et c'est à son grand regret qu'il dut décliner l'honneur d'être nommé publiciste de la Ligue, voulant ainsi garder une impartialité complète vis-à-vis des équipes en lice. Il assura à la Garde Champlain l'hospitalité des colonnes de la Gazette.

Valleyfield-Nord vs. Centre

Nos joueurs locaux évolueront sur le terrain de l'Exposition

On nous apprend de source officielle et malgré les rumeurs les plus contradictoires qu'une partie de balle-au-camp aura lieu mercredi après-midi, mettant aux prises le club Champlain et le Salaberry. Le vainqueur de cette joute rencontrera le jeudi après-midi un club de l'extérieur. Le choix de cette équipe demande beaucoup de démarches, car des milliers d'étrangers assisteront à l'exposition. Il serait mal avisé aux promoteurs de donner une exhibition qui ne serait pas de toute première qualité. Nous croyons, après informations, que le Huntingdon ou le Beauharnois constituerait le choix.

A tout événement le public sportif saura apprécier ce spectacle en assistant nombreux mercredi et jeudi prochain. Les rencontres commenceront à 2 heures.

Balle-Molle

St-Timothée vs Moco

Le club Moco joua vendredi dernier sa dernière partie de ligue devant une foule de 3 à 400 personnes. Après une lutte des plus acharnée, ils n'ont pu arracher une victoire, pourtant méritée par un beau ralliement à la dernière manche, car le pointage resta le même: 8 à 8.

Peu s'en est fallu que le St-Timothée s'en retourne avec une victoire grâce à la partisannerie de son arbitre, M. Brunet. Nous devons apprécier à sa juste valeur la décision de l'arbitre en chef R. Poirier qui sut, à la dernière manche, renverser, au grand plaisir de la foule, une décision de son assistant. Le St-Timothée se fit remarquer par son humeur combattive et malgré un beau travail, dut s'en retourner sans défaite comme sans victoire.

Le Primeau Frères a remporté sa dernière partie de ligue aux dépens du club St-Timothée par le score de 7 à 2. Malgré la chaleur accablante une foule assez nombreuse vint encourager les leaders de la ligue. Le St-Timothée dut surtout sa défaite à la nervosité de ses joueurs devant les balles du lanceur S. Benoit qui fut un des principaux artisans de la victoire. La partie, arbitrée par R. Poirier, arbitre en chef pour le championnat, se déroula sans critique et tous furent satisfaits.

CARTES PROFESSIONNELLES ET D'AFFAIRES

J.-G. Laurendeau, C.R.
Jean-Paul Cossette, L.L.L.
Laurendeau & Cossette
Avocats VALLEYFIELD
Au Château, à Huntingdon, les 1er et 3e samedis de chaque mois. Téléphone 43.

Tél. Bureau 500, Résidence 67
Gontran Saintonge,
AVOCAT,
VALLEYFIELD
Bureau du samedi à Beauharnois de 9 hrs. a.m. à 2 hrs. p.m. Pour affaires pressantes s'adresser à l'hotel Russel.

DR. LORENZO DE GRANDPRE
"Rayons Ultra-Violets"
Tél. 146, 23, Jacques-Cartier
VALLEYFIELD

Ludger Codebecq, C.R.
L.L.L.,
AVOCAT,
Rue Ste-Cécile, Valleyfield

Dr. Armand Clairmont
Chirurgien-Dentiste
2, Ch. St. Louis, Beauharnois
Tél. No. 111
Bureau à Ste-Martine tous les jeudis de 10.00 a.m. à 5.00 p.m.

Elie Gendron
ARTISTE PHOTOGRAPHE
69, rue Ste-Cécile Tél No. 107
VALLEYFIELD
Agrandissements et cadres
Photos commerciales et d'amateurs finies avec soin
Service par la poste: B. P. 183

Tél.: Rés. 501 Atelier 673
Alida Goyette
"MACHINE SHOP"
Réparations de machineries
Soudure au gaz
Rectification de cylindres
Débossage d'auto
87, rue Champlain, Valleyfield

J. M. LAFLEUR,
D.E.B.A.
ARCHITECTE
Tél. Bureau 88,
309, rue Victoria, Rés. 204,
VALLEYFIELD

Dr. Emile G. Delorme,
M.D.
Ex-interne des Hôpitaux Hôtel-Dieu, Notre-Dame, St-Paul, Ste-Justine et La Miséricorde.
BUREAU:
à la Pharmacie Delorme, ou 40-42 rue St-Laurent,
VALLEYFIELD
ancien magasin J.-E. Lefebvre, thé, café, etc.

Albert Leblanc
B.A., LL.L.
AVOCAT
Bureau: Hôtel-de-Ville
Téléphones:
Bureau 514, Résidence 233

ARTHUR LEGAULT
Peinturage et lettrage de voitures, autos, camions, enseignes, etc.
46-50, rue Bissonnette,
VALLEYFIELD

Docteur
AIME LEDUC,
VALLEYFIELD

Pharmacie St-Onge
Dr. LAROCHE, Prop.
Angle des rues Victoria et Nicholson
Le docteur Laroche traite spécialement les maladies des yeux, des oreilles, du nez et de la gorge.
Téléphone No. 75

Studio Musical
Cours privés et collectifs
Directeur:
J.-N. CHARBONNEAU, D.M.
55, rue Jacques-Cartier
VALLEYFIELD
Téléphone 471

Robert Besner
NOTAIRE
Bureau: 64, rue Ste-Cécile,
Résidence: 62, rue Ste-Cécile,
Téléphone 38
VALLEYFIELD

Jacques Malouin
NOTAIRE
Hôtel-de-Ville, Valleyfield
Téléphone 387

Arthur W. Sullivan
(Successeur de J.-H. Sullivan)
ARPENTEUR GEOMETRE
ET INGENIEUR CIVIL
Valleyfield, P.Q.
Téléphone 401, Casier 124

Armand Longtin,
AVOCAT,
73, rue Ste-Cécile,
VALLEYFIELD, QUE.

L.-C. Tassé
NOTAIRE
BEAUHARNOIS, P.Q.
Dépositaire des greffes de Léonard et Normandin.

M. Wilfrid Laberge
BOUCHER
A toujours en mains un choix varié de viandes de toute sorte qu'il vendra aux plus bas prix du marché, et à la satisfaction générale.
EN GROS ET EN DETAIL
Etal: Rue Champlain,
VALLEYFIELD
Téléphone No. 19

Rodolphe Bédard
Bureau établi en 1908
EXPERT-COMPTABLE
licencié et agréé
(Chartered accountant)
Consultations pratiques en matières Commerciales et Financières.
425, Avenue Viger,
MONTREAL

J. M. Leduc
NOTAIRE,
36, rue Ste-Cécile, Valleyfield
Téléphone 327
Tél: Résidence 238.

ESPACE
A
LOUER

Roméo Brunet
Blocs de ciment—Silos construits en blocs—Tuyaux en ciment.
Gravier — Pierre Concassée
Sable de tout premier choix.
ORMSTOWN, QUE.

Louis VI Major
143, rue du Marché
Bois de construction de toute sorte
AUX PLUS BAS PRIX
Téléphone 150, Valleyfield

BEAUHARNOIS

Nombreuses inscriptions pour les régates -- Le pageant des Voltigeurs

Les inscriptions pour les courses de yatchs qui auront lieu lors des régates de Beauharnois se font de plus en plus nombreuses et tout fait croire que les concurrents seront très nombreux dans chaque classe.

Les organisateurs sont très occupés à répondre aux nombreuses demandes de renseignements qui leur viennent de partout. Plus de 500 invitations furent envoyées et déjà plusieurs répondirent qu'ils se feraient un devoir d'être présents. Des rumeurs circulent qu'un yatch des plus rapides tentera de disputer le championnat de la province détenu jusqu'aujourd'hui par le Kamary propriété de M. le Commodore H. S. Molson. Chaque jour l'on voit nombre d'amateurs de la rame s'exercer les uns en chaloupe, les autres en canot afin de pouvoir donner le spectacle d'une lutte très serrée dans les différentes courses de chaloupes et de canots. Une des plus intéressantes courses qui auront lieu ces jours-là sera sans aucun doute la course des voiliers de 15 pieds.

Les motogodilles seront représentées dans différentes classes de ces petits engins. Ces courses réservent toujours des surprises.

Inutile de dire que de nombreuses estrades seront à la disposition des spectateurs et que tous pourront suivre sans perte de vue les différentes épreuves qui auront lieu.

Les amateurs du sport nautique peuvent toujours se procurer des renseignement en s'adressant au dévoué secrétaire des régates, M. Pierre Trudeau. Des démarches sont actuellement à se faire pour avoir une compagnie de vues animées qui prendrait des vues des régates. Les spectateurs seront, sans le savoir, les acteurs de ces scènes et il sera sans doute intéressant pour eux de voir s'ils sont réellement "photogéniques".

Le Pageant des Voltigeurs — Un véritable succès

Les Voltigeurs de Beauharnois peuvent être contents de leur succès lors de leur premier pageant dans notre ville. Plus de 1200 personnes assistaient à cette brillante représentation des hauts faits de notre jeune héroïne canadienne, Madeleine de Verchères. Pendant plus de deux heures les spectateurs virent se dérouler devant leurs yeux le spectacle si édifiant, si héroïque de la défense du fort de Verchères. Nos jeunes Voltigeurs ont bien fait les choses et tout le public présent s'est plu à les admirer et les applaudir.

La reproduction du fort de Verchères montrait l'ingéniosité de nos jeunes et indiquait très bien la somme de travail que se sont imposée nos Voltigeurs pour faire de cette première représentation des hauts faits de notre histoire, l'une des plus belles jamais vues à Beauharnois. Ce spectacle démontra d'une manière pratique l'héroïsme des nôtres lors des premiers temps de la colonie et à tous les spectateurs et acteurs donnaient une forte leçon de patriotisme.

Voici le programme exécuté ce soir-là:

1—Entrée en parade
2—Salut au drapeau
3—Figures de gymnastiques
4—Pyramides par les grands
5—Les Zouaves pontificaux (Cathédrale.)
6—Les routiers (Cathédrale).
7—Pyramides par les petits.
8—Le Pageant.
9—Apothéose.

Voici la liste des personnages:

Madeleine de Verchères, 14 ans
Edouard-Charles Roussel
Alexandre Jarret de Verchères, 10 ans, Louis Patenaude
Pierre Jarret de Cerchères, 12 ans
Jean-Louis Leduc
Deux jeunes soldats inexpérimentés:
Labonté .. Georges-Henri Cartier
Jachet ..... Philippe Boyer
Laviolette, serviteur
Marcel Phéniault
Pierre Fontaine (de Varennes)
Jean-Paul Dufour
Ses trois enfants..Roger Ladouceur
Jalbert
Primeau
Le lieutenant de Carminot
Jules Laurin
La garnison
La troupe de Gérard Deschamps
M. de la Monnerie
Gérard Deschamps
L'escouade de secours
Louis-Philippe Primeau
Le grand Chef des Iroquois
René Caza
Chef en second....François Laurin
François Giroux
Petits chefs.....René Dusseault
(et leurs groupes):
Fernand Cousineau
Antonio Paquette
Autre chef sauvage..Armand Huot
Clairons et tambours

Carnet social

M. Wilfrid Daignault est allé faire un voyage accompagné de sa fille Paula à Shédiac, N.-B., et Moncton.

M. et Mme Wilfrid Daignault de Valleyfield, M. et Mme Arthur Beaudry de St-Timothée et Mlle Alice Leduc, sont de retour d'un voyage à Détroit, Mich. Ils ont visité Toronto, Windsor, Loiselleville. Ils ont aussi visité leurs parents, MM. et Mmes Jos. Latour et Oscar Beaudry de Détroit.

Une tentative de chantage

Debonville est condamné à quinze jours de prison

P. E. Debonville, journalier, comparaissait devant le recorder lundi dernier sous accusation d'ivresse et de vagabondage.

L'arrestation avait été faite pour d'autres raisons à la demande de M. Charles Magnan. Dans le courant de la journée, ce dernier avait reçu la visite de Debonville qui lui dit à peu près ceci: "On m'a offert $20.00 pour vous battre. Comme je ne l'ai pas fait, celà vant quelque chose." M. Magnan lui dit qu'il y penserait et le pria de venir le voir au Château vers 1 heure. Debonville se rendit au rendez-vous et fut cueilli dans le hall de l'hôtel par l'agent de police A. Tessier qui dut recourir à la manière forte pour venir à bout d'amener son homme.

Debonville fournit un cautionnement de $10.00 et comparut devant le recorder lundi. Après avoir entendu les témoignages de M. Magnan et du constable Tessier, le recorder condamna le prévenu à 15 jours de prison.

Nous croyons savoir que dans son témoignage, Debonville déclara que la proposition lui avait été faite dans un établissement commercial en présence du propriétaire.

On s'attend à ce que l'affaire ait sous peu, d'importants développements.

Assemblées Libérales

Le 14 août, Franklin Center et Hemmingford

Le 15 août, Huntingdon

L'hon. Stuart McDougall adressera la parole.

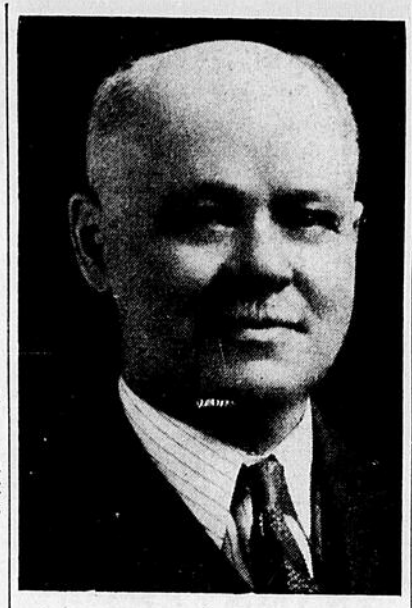
Le 16 août, Ste-Barbe
(Après la messe)

Les assemblées du soir commenceront à 8 h.

Le Candidat libéral

M. James Ross

sera accompagné d'orateurs distingués



Son Honneur le Maire Philorum Billette qui souhaite la bienvenue aux visiteurs que nous amènera l'exposition locale.

Progrès de la Caisse Populaire

Dans la Paroisse du Sacré-Coeur à Valleyfield

Notre Caisse vient de terminer sa septième année d'existence et nous sommes fort heureux de constater que les chiffres de cette année font preuve d'une croissance et d'un progrès réels.

Nos sociétaires eurent l'avantage de retirer, comme par les années passées, un boni de 5% et nous maintenons toujours un intérêt garanti de 3 % à tous nos épargnants.

Les dépots tant au capital social qu'à l'épargne furent plus élevés que dans toute autre année précédente et l'actif atteignit un nouveau sommet de $22,000.00. Les fonds de Réserve et de Prévoyance se sont accumulés à plus de $1,000.00.

C'est dire que notre Caisse. alimentée actuellement par 153 sociétaires et 575 déposants à l'épargne, est l'une des plus florissantes. des plus avantageuses et qui offre à ses clients les meilleures garanties de placement.

Voici le mouvement général de notre Caisse depuis sa fondation: Les Sociétaires ont investi un total de $14,439.02 sur lequel ils ont retiré $8,156.77. Les dépots à l'épargne se sont élevés à $38,494.33 sur lesquels on a retiré $26,683.20. La Caisse a prêté à ses sociétaires $38,-938.64 et le remboursement a été de $20,195.76. Les bénéfices réalisés qui s'élèvant à $3,619.93 et la taxe d'entrés de $292.18 ont été partagés comme suit:

Intérêts payés à l'épargne .	$ 906.88
Boni payé aux Sociétaires .	1224.01
Dépenses	853.29
Fonds de Réserve	684.08
Fonds de Prévoyance	181.68
Surplus	63.17

Une Caisse populaire est une entreprise financière dont un de ses buts est de donner à l'épargnant le plus grand rendement possible aux dépots qu'on lui confie et de financer dans la mesure de ses ressources toutes les personnes honnêtes qui ont beoin d'argent et qui peuvent donner des garanties de remboursements faciles mais sûrs.

Chacun est intéressé dans le succès de notre Caisse et nous sommes certains que tous nos clients seront heureux d'avoir le compte rendu de ce que la Caisse a accompli cette année et qu'ils continueront comme par le passé d'augmenter sa clientèle en recommandant à autrui de profiter des avantages qu'elle offre à tous.

Notre Caisse est ouverte tous les mardis et vendredis soirs à 7 heures, au presbytère de la paroisse du Sacré-Coeur.

Pour toute information, s'adresser au gérant, V. Herbert, 15, rue St-Charles. Tél. 389.

Assemblées Libérales

en faveur de

G. A. LAPOINTE

candidat libéral

- à -

Ville de Léry

vendredi soir, le 14 août
à 8 heures (heure avancée)

- à -

Howick

samedi soir, le 15 août
à 8 heures (heure normale)

- à -

Ste. Clothilde

dimanche, le 16 août
(après la messe)

- à -

St. Chrysostôme

dimanche soir
à 8 heures (heure normale)

Fondation à Huntingdon d'un cercle de jeunes

M. Médéric-R. Primeau en est l'un des fondateurs L'initiative rencontre l'approbation générale

Un cercle Social de la Jeunesse Catholique fut fondé récemment à Huntingdon. Jeudi soir, eut lieu une assemblée à laquelle assistaient plus de cent jeunes garçons anxieux de pouvoir enfin réaliser un rêve de plusieurs années.

Ce cercle fut mis sur pied par des gens intéressés à l'avenir des jeunes. M. le Dr J.-E. Caza, M. Médéric-R. Primeau, le Dr Claude Saintonge et plusieurs autres hommes éminents en ont pris l'initiative et leurs démarches semblent avoir atteint le but si longtemps recherché par la jeunesse.

Les officiers ont été choisis par acclamation. Voici les noms des élus et leur fonction: M. Ligouri Brodeur, président; M. Zénon Gagnon, vice-président; M. Jean-Claude Lefebvre, secrétaire-trésorier. Les directeurs sont: MM. Zénon Daoust, W.-Paul Lefebvre, Walter Lefebvre, Ildège Leduc et Wilfrid Bissonnette.

Ceux qui font partie de l'exécutif ont déjà soumis aux soixante-quinze membres une constitution et des règlements définitifs, faciles à suivre.

Cette initiative des jeunes gens qui ne savent que faire d'eux-mêmes durant l'automne et l'hiver et surtout au printemps, mérite l'encouragement et l'appui de toute la population de Huntingdon. Plusieurs ont déjà reconnu sur tous les avantages qui découlent de la formation d'un tel cercle et le bien que produira l'union de nos jeunes canadiens français.

Les jeunes sont fort enthousiastes et promettent leur entière coopération.

Les directeurs honoraires du cercle sont MM. Médéric-R. Primeau, président; Dr J.-E. Caza, vice-président; Omer Michaud, secrétaire, et MM. Charles Lalonde, Joseph Demers, Dr Claude Saintonge, W.-E. Lefebvre et D. J. O'Connor.

RAPID VALET SERVICE

J.-H. Rousseau, Prop.

SERVICE DE 12 HEURES
SATISFACTION GARANTIE

	Pressé	Nettoyé	Lavé
Complet	.35c	.50c	$1.25
Pantaloons	.15c	.25c	.50c
Pardessus	.40c	.50c	$1.25

Livraison tous les soirs à 6 hrs.

Tél. 372, 50, rue Danis
BELLERIVE

A VENDRE

Desgroselliers & Fils

BOUCHERS - EPICIERS

9, Place du Marché

Prix $4500.00 Termes si désirés
Raison, règlement de succession.

COLLEGE COMMERCIAL GIRARD

Les chances de réussite sont minimes pour un jeune homme qui apprend de tout mais qui ignore l'essentiel; ce qui peut lui servir immédiatement.

Correspondance commerciale - Comptabilité
Clavigraphie - Sténographie

Ouverture des cours le 2 septembre.

12, Montcalm — — Tél. 292



Nous suivons continuellement

les dernières données de la mode masculine et des COUPES les plus RECENTES:

Notre spécialité

Habits faits sur vos propres mesures, dans notre atelier,
$25.00.

30 ans d'expérience

A.-A. CADIEUX

TAILLEUR,

Tél. 197, VALLEYFIELD, 42, rue Ste-Cécile

M. Saintonge parle aux électeurs de Beauharnois

Le candidat libéral rappelle ce qu'il a fait pour cette ville quand il était député

Le vendredi, 7 août, M. Gontran Saintonge tenait une assemblée à Beauharnois; il était accompagné de MM. Trépanier, Thibodeau et du Ruisseau.

M. Saintonge se dit heureux de venir saluer ses électeurs et amis de Beauharnois. En 1931, dit-il, vous n'avez pas craint de me demander de vous représenter à l'Assemblée législative de Québec. Comme vous m'aviez envoyé à Québec pour appuyer le gouvernement Taschereau et aussi pour défendre les intérêts de ce comté, je me suis rendu à votre demande et j'ai conscience d'avoir fait mon devoir.

Permettez-moi de vous rappeler brièvement ce que j'ai fait pour Beauharnois: le 12 avril 1933, la ville obtenait une licence spéciale pour un gros camion; plusieurs octrois furent accordés aussi à la ville de Beauharnois. A ma demande, les montants suivants furent votés par le gouvernement: $636, $587, $1026, $836, $483, et plusieurs autres sommes qu'il serait trop long d'énumérer. Le Conseil de ville de Beauharnois m'adressa une lettre de remerciement pour l'octroi de $9200. que j'avais obtenu du gouvernement pour l'achat de la pompe à incendie.

J'ai aussi fait une demande auprès du gouvernement pour que le terrain où était située l'ancienne prison fut donné à la ville. La demande est en cours et j'espère que le Conseil du comté donnera son approbation au projet. Vous avez vu disparaître le bloc historique connu sous le nom "d'Arche de Noé" pour aider au redressement du boulevard Salaberry. La Commission scolaire a obtenu du gouvernement la somme de $2000. La paroisse St-Clément a obtenu $6548 pour travaux de voirie et $3421.37 puis $300 pour réparations à l'école de St-Clément. Melocheville a obtenu 22 arpents de chemin au coût de $4634.. M. Euclide Montpetit a obtenu le droit de se servir des machines de la voirie pour réparer les chemins.

Lors de la construction de la Beauharnois Power, M. Haineault, alors maire de Beauharnois a obtenu la protection de la Police provinciale pour réprimer les troubles survenus au milieu des ouvriers étrangers. J'ai obtenu $1666 pour la construction de l'école de Maple Grove.

M. Sauvé, conservateur en 1935, se présente à vous comme unioniste. Le parti libéral n'a jamais eu honte de son nom. Les candidats de M. Duplessis traitent les libéraux de voleurs. Mais eux-mêmes ne sont-ils pas voleurs puisqu'ils sont obligés d'employer des "alias"; alias nationaliste, alias patenaudiste, alias unioniste.

Les maires des municipalités m'ont tous voté une lettre d'approbation qui démontre qu'ils sont satisfaits de mon terme d'office comme député du comté.

Vous avez vu un William Tremblay, ami de M. Sauvé, lancer l'injure sur une famille que vous connaissez tous et que vous aimez puisque l'un de ses membres, M. Maxime Raymond, est votre digne représentant à Ottawa.

L'enquête des comptes publics sera continuée et même complétée par une enquête royale. Le gouvernement Godbout vous donnera une loi du salaire minimum et une limitation des heures de travail. Votez pour le gouvernement libéral qui est le gouvernement du progrès.

Les autres orateurs étaient MM. Trépanier, Du Ruisseau et Thibodeau qui ont répété les discours que nous avons déjà rapportés en d'autres occasions.

Les ouvriers font la grève à Bellerive

(suite de la première page)

nients d'un travail continuel de 7 heures, sans nourriture ni repos, nous avons réussi, avec la permission des inspecteurs, à faire travailler nos hommes 9 heures par jour. Ce nouveau système sera mis en force demain. Le salaire sera toujours le même: 35c de l'heure. Comme il n'y aura plus qu'une seule équipe, nous serons dans l'obligation de congédier plusieurs ouvriers, et on trouvera là une nouvelle matière à critique."

"Depuis le commencement des travaux, poursuit M. Héroux, 120 à 130 hommes environ ont trouvé du travail. Actuellement seuls les menuisiers charpentiers continuent à travailler".

Se mêlant aux grévistes, notre représentant réussit à obtenir une déclaration d'un de ceux qui semblaient diriger le mouvement:

"Depuis quelque temps, dit-il, nous avons à nous plaindre de la manière dont M. Chaput conduit les hommes. Depuis le commencement de la construction, on nous a fait travailler de façon inhumaine. Debout à 5 heures du matin, nous travaillions jusqu'à midi sans prendre la moindre nourriture. Ainsi un homme est tombé d'épuisement. Après avoir enduré assez longtemps, nous prenons le parti de faire la grève. Nous exigeons le départ immédiat de M. Chaput et nous ne transigerons pas là-dessus. En nous faisant transporter du ciment le contremaitre prétend faire de nous des bêtes de somme."

Pour nous donner une idée du travail qu'on impose aux journaliers, le gréviste nous laisse entendre ques les six hommes qui travaillent au malaxeur ont manipulé 265 sacs de ciment, sans compter le sable et "guernotte". C'est l'ouvrage de 12 journaliers qui travailleraient dans des conditions de travail normales. "Nous ne voulons troubler la paix, continue-t-il, mais nous demandons un traitement plus raisonnable. "Soyez assurés que si notre demande est prise en considération, nous retournerons au travail. Mais nous refusons de travailler sous les ordres du contremaitre Chaput".

Au moment de mettre sous presse, il est rumeur que M. Chaput s'en retourne ce soir même. Au chantier on refuse de commenter cette rumeur.

Assemblée du conseil de Ste-Barbe

Un tir aux pigeons amuse un grand nombre de spectateurs

A une assemblée mensuelle tenue le 3 août dernier, à laquelle assistaient MM. les conseillers Aldéric Brisson, Ulric Joly, J. Lionel Benoit et Armand Daoust, il est proposé par M. Lionel Benoit appuyé par Albéric Brisson, que Armand Daoust soit nommé président pour la prochaine assemblée. Adopté.

Il a été aussi proposé par les deux mêmes conseillers que le secrétaire soit autorisé à demander à la Commission Municipale de Québec la permission d'emprunter un montant de $1100 pour rembourser les billets suivants:

Arthur Brisson, $900; Armand Daoust, $200. Adopté.

Dimanche dernier un groupe d'amis organisaient un tir aux pigeons. Bon nombre de spectateurs assistaient à cet événement sportif et encourageaient les tireurs. Parmi ceux-ci on remarquait: Ovila Delisle, Omer Gobeil, Gaspard Crépin, Roland Gendron, Paul Gendron, Emile Crépin, Oswald Joly, Emile Leduc, Eugène Gendron, Omer Leduc, Domina Leduc, Lucien Faubert, Dr P. Lalanne, Hector Bougie, Roland Clermont, Delvida Mercier, Léo Gendron, Hector Lalonde, Arthur Asselin, Edgard Quenneville, Adélard Hart, Eddy Pilon et Albert Langevin.

Les prix furent gagnés comme suit: 1er prix, Emile Leduc, 2e, Ovila Délisle, 3e Hector Lalonde, 4e Paul Gendron.



Mlle Lilian Holgate, de Bellerive, est ici photographiée en compagnie du petit McAvoy qu'elle sauvait héroïquement au moment où il allait se noyer, le 10 juillet dernier.

Le Conseil de Ville reçoit une lettre de M. E. Billette

On conçoit que dans une période si remplie que celle-ci quelques conseillers s'absentent. En effet les échevins Lebeuf, Miron, Cholette, Laroche et Touchete manquaient à l'appel.

Une requête des propriétaires de la rue Préfontaine est lue. Ils demandent un service, d'égout et d'eau, et se disent disposés à travailler à salaires réduits pourvu qu'on les emploie six jours par semaine. La lettre est laissée sur la table.

Une lettre de M. Edmond Billette comprenant une résolution passée par la Fanfare de Valleyfield comprenant les "attendus" suivants: 1. les cinquante ans de service dans la ville de Valleyfield; 2. son maintien avec octroi minime de $100 par année; 3. la demande de la part de l'Harmonie d'une subvention de $400 par année; 4. opinion populaire est contraire à ce projet de fusion; 5. si la ville est consentante de donner $1500. aux deux corps de musique, la Fanfare serait en faveur d'une répartition de ce montant entre les différentes oeuvres, Zouaves, Voltigeurs, Garde, Cercles, etc. Résolu: que la Fanfare de Valleyfield désire garder son identité.

Vu le nombre réduit des échevins, on propose de laisser cette résolution sur la table. et de ne rien faire avant que le parrain du règlement de fusion, M. Miron, revienne.

M. H. L. Miller remercie par écrit le Conseil de Ville pour l'aide qu'il a reçu dernièrement de la Police dans un aecident que nous rapportons dans une autre colonne. M. Miller félicite le corps constabulaire pour le service et rend un tribut d'hommage à leur vigilance, à leur impartialité. Les échevins se regardent avec une légère surprise; depuis quelque temps on n'entend parler que d'enquête et l'échevin Mallette ajoute: "Il serait peut-être bon de la faire relire devant les autres conseillers". Est-ce une allusion. . .

Le rapport de l'examen de l'eau pour le mois de juillet est favorable. De fait, notre eau est classé deuxième de la province. Le Chef de Police soumet sa liste de paye qui s'élève à $22.75.

Un rapport du Chef de Police déclare que la brigade d'incendie a été appelée dans la paroisse de St-Timothée le 7 courant, que trois pompiers se sont mis au service pour empêcher une conflagration. Le Chef suggère que le compte soit envoyé à la paroisse voisine au Conseil municipal de St-Timothée.

L'hon T. D. Bouchard accuse réception de la demande d'une somme de $2500. pour secours aux nécessiteux et dit que cette requête sera soumise au conseil exécutif dès sa première session.

M. Rock Tremblay, secrétaire de l'Association des Chemins d'hiver écrit au Conseil pour qu'il fasse pression auprès des candidats à la députation provinciale afin d'obtenir d'eux une promesse que les chemins seront entretenus cet hiver. M. le Maire remarque que jusqu'ici le Conseil ne faisait pas de politique et qu'il entendait continuer dans cette voie. Le Maire souriait en disant cela. M. Monette préfère attendre après l'élection pour faire donner cette promesse; il croit qu'elle sera plus certaine alors. M. Larin dit que les deux candidats sont bien disposés et qu'on peut compter sur eux.

La Bell Telephone sollicite que le contrat entre elle et la Ville soit signé aussitôt que possible. On sait que ce contrat constitue une entente pour l'usage des poteaux pour les boites d'alarme. Sur proposition de M. Louis Gauthier, appuyé par M. Mallette, le Maire est autorisé à signer ce contrat.

Des échevins discutent quelques instants de l'opportunité de passer le règlement permettant une réduction de taxes à la Victoria Worsted & Woollen étant donné l'absence de leurs confrères. Enfin on dit que la première lecture a été acceptée facilement, il ne devrait pas y avoir obstacle à la deuxième lecture. Lecture est faite du règlement qui sera soumis au peuple les 4 et 5 septembre prochain.

M. Monette soulève un point de toute première importance pour nos petits propriétaries. Il soumet à ses confrères l'opinion de M. Charles Léveillé selon laquelle les nécessiteux qui sont propriétaires n'auraient pas droit à l'aide de la Ville. M. l'échevin ajoute que ce n'est pas un temps propice pour faire vendre les propriétés. Quelqu'un devrait être nommé pour s'occuper de la question. M. le Maire dit que la Ville devra donner assez de travail à ces gens pour les protéger.

Au sujet de l'ouverture de la rue Montcalm dans la partie Est M. Clermont fait savoir à la ville qu'il n'est pas prêt à laisser couper ses terrains à moins que la ville exproprie. M. Clermont vient à peine de faire des améliorations sur ces terrains et de nouvelles maisons y sont bâties.

Attractions et exhibits plus variés

(suite de la première page)

l'Honorable Adélard Godbout, l'Honorable J. G. Gardiner, Ministre de l'Agriculture à Ottawa, le Dr. H. Barton, du ministère de l'agriculture fédéral, M. Maxime Raymond, M. Antonio Grenier, M. Adrien Morin, M. Delpha Sauvé, le Sénateur André Fauteux l'Hon. R. Grothé, Son Honneur le Maire Billette et les échevins, J. A. MacDonald, W. G. E. Aird, E. E. Staub, Asten Hills Ltd, Shawinigan W. & P., Martin B. Fisher, J. E. Isabelle.

Les courses

Les courses qui auront lieu mardi, mercredi, jeudi et vendredi se dérouleront selon une nouvelle méthode: au lieu de "trois dans cinq", chaque course sera considérée comme une épreuve distincte. Cette méthode, appliquée à Lachute, a donné entière satisfaction. Le gagnant de chaque épreuve recevra donc un prix, 10% de chaque bourse sera retenu; la balance sera divisée comme suit: 50%, 25%, 15%, 10%. Il n'y a pas de 10% additionnel au gagnant.

Voici le programme des courses:

MARDI, 18 AOUT

1—Classe des chevaux du district de Beauharnois	$150.00
2—2.14—Trot ou amble	200.00

MERCREDI, 19 AOUT

3—2.25—Trot ou amble	200.00
4—2.12—Trot ou amble	250.00
5—Classe ouverte pour trot	250.00

JEUDI, 20 AOUT

6—2.28—Trot ou amble	150.00
7—2.20—Trot ou amble	200.00
8—2.15—Trot ou amble	250.00

VENDREDI, 21 AOUT

9—2.22—Trot amble	200.00
10—Classe ouverte pour amble	250.00

On remarquera qu'il y a une course spécialement réservée aux chevaux du comté de Beauharnois. Ces chevaux devront avoir été achetés avant le 1er juillet 1936.

Mardi, mercredi, jeudi et vendredi, il y aura, le soir, parade et exhibition de chevaux.

Pour veiller au départ des courses, on a retenu les services de M. Félix St-Vincent de Montréal.

Les attractions

Quant aux attractions, on vient de signer un contrat avec la compagnie World's Exposition Shows, de Philadelphie, une des organisations les plus importantes du genre.

Cette compagnie qui est en ce moment à Herkimes. N.Y., a été également chargée des attractions de l'exposition de Trois-Rivières.

Il y aura, en tout, 14 tentes. 20 wagons sont nécessaires du transport du matériel. Le personnel compte 300 membres.

Comme exemple de la supériorité de ces attractions sur celles de l'an dernier, on note qu'il y aura douze voitures mécaniques au lieu de trois.

En ce qui concerne les amusements intérieurs, on a retenu les services de la Canadian Vaudeville Exchange de Toronto, qui fournira un spectacle varié exécuté par une quarantaine de personnes; musiciens, chanteurs, clowns, acrobates, danceurs, etc.

La fanfare C.V.E. Commanders que nous avons déjà entendue à Ormstown exécutera le programme musical.

Dans son contrat, la World's Exposition Shows s'engage à ne présenter aucun spectacle immoral et à n'offrir aucun jeu de hasard, sous peine de résiliation du contrat.

Deux postes à M. A. Latour

M. Anatole Latour a été nommé par le lieutenant gouverneur reviseur de la Commission des Pensions de Vieillesse pour le comté de Beauharnois et juge de paix pour le district judiciaire de Beauharnois.

M. Latour est bien connu de notre population avec qui il s'est tenu en contact depuis nombre d'années. Il ne sera donc pas surpris de se voir félicité par ses concitoyens par la voix de notre journal. Cet honneur comporte une charge; nous sommes assurés qu'il ne négligera rien pour que les vieilles gens de chez nous obtiennent le secours qui leur est dû.

Le courrier de l'oncle Crocodile

Q.—Je me suis toujours demandée ce que je dois faire quand j'échappe, durant un repas, mon couteau et ma fourchette. **Etiquetteuse.**
et ma fourchette.—Etiquetteuse.
R.—Echappez aussi votre assiette et mangez par terre.

Q.—Quand doit-on porter la bague des fiançailles en public pour la première fois? **Brune aux cheveux platine.**
R.—Quand le dernier paiement est fait.

Q:—Est-ce que la maladie appelée épilepsie est considérée comme dangereuse chez une vieille de 98 ans; peut-elle mourir durant une crise? **Le vieux de la vieille.**
R.—Je ne vois pas très bien où vous voulez en venir avec votre question. A votre place je prendrais une assurance.

Q.—Quel conseil dois-je donner à une de mes amies qui est jeune, jolie et excessivement volage? **Herbe à dinde.**
R.—Envoyez-moi son adresse, S.V.P.

Q.—Je souffre tellement de rhumatisme que je ne puis monter un escalier. **Dame veuve Branlante.**
R.—Evitez de descendre et vous n'aurez pas à remonter.

Q.—Pourriez-vous m'indiquer un moyen pour éviter d'engraisser. **Mancha Ballet.**
R.—Demandez notre brochure "Comment maigrir" et faites exactement le contraire.

Q.—J'avais un ami que j'aimais beaucoup et qui m'aimait, mais qui était polisson avec moi. Je sors maintenant avec un autre qui est poli et respectueux et qui m'aime. l'autre. **Blonde aux yeux verts, pervers et de travers.**
R.—On comprend ça.

Mais je ne l'aime pas autant que
Q.—Mon patron vient de m'offrir des renards argentés. Pensez-vous qu'il a une arrière-pensée. **Rose effeuillée.**
R.—Et vous?

Q.—Je voudrais connaitre la jeune fille que P. V. accompagnait à la tombola de Ormstown. **Tiq.**
R.—Moi-z-aussi, mais je me mêle de mes affaires.

Q.—Voudriez-vous donner un conseil à Arthur S. qui a une blonde à Valleyfield et qui, le dimanche, va faire un tour dans le rang du six. **Pancrace.**
R.—Dites-lui qu'il ne faut pas courir deux "lèvres" à la fois.

Q.—Croyez-vous que Paul V. n'aime pas mieux servir de la bière que de charroyer du charbon dans un vieux camion de seconde main? **Webster.**
R.—N'en déplaise à votre honorable homonyme, la bière est préférable au charbon.

Q.—Je voudrais que vous donniez un conseil à Tiphus G. qui perdit toute la veillée au bingo à Ormstown. Je vous ferai observer qu'il n'a pas plus de chance aux élections. **Une "slab" du clos de bois.**
R.—Qu'il joue dorénavant au "qui perd gagne".

Q.—Que pensez-vous de Simon L. qui avait gardé ses pantalons blancs pour enlever le bouchon de son radiateur? **Zabulon.**
R.—Je pense qu'il ne recommencera pas.

Q.—Que pensez-vous d'un garçon qui, après avoir fait un tour dans la rue J.-Cartier avec sa blonde, revient se placer devant le théâtre avec du rouge sur le visage? **Scrutator.**
R.—Quelle honte!! Il en rougit, le traitre.

LA PRESSE HEBDOMADAIRE

Réformes sociales

Le Canada laurentien présente un groupe compact, uni et sans doute le plus sympathique aux idées corporatives que nous prêche avec tant d'amour l'homme le plus vénéré de l'univers catholique. Seul le Canada français possède présentement l'unité ethnique, spirituelle et intellectuelle indispensable à la création de l'atmosphère favorable à l'acceptation par notre population des sacrifices momentanés qu'exige la mise en oeuvre du corporatisme.

D'ailleurs ce besoin de réformes coïncide heureusement avec la nécessité d'une restauration nationale. Le national autant que le social souffre d'anémie chez nous et l'un et l'autre profiteront d'une cure énergique. Nous répétons cependant à la suite de M. Minville qu'un nouveau régime social devra s'adapter parfaitement à nous-mêmes sous peine de déchéance. Et loin d'être importé de quelque pays d'Europe il devra tailler son accoutrement dans de l'étoffe du pays.
(L'Idée Ouvrière) **Michel Danton.**

Elections honnêtes

Il est des gens qui, sitôt qu'on parle d'élections honnêtes, s'imaginent qu'on parle contre eux autres ou qu'on parle contre le gouvernement.

C'est malheureux; c'est manifester les inquiétudes d'une conscience qui ne serait pas tranquille.

En réalité, réclamer des élections honnêtes, ce n'est viser ni le gouvernement ni l'opposition, ce n'est viser que les malhonnêtes gens. J'imagine que personne, quel que soit son parti ou sa nuance, ne voudrait un instant devoir son triomphe à des manoeuvres repréhensibles.

Des élections honnêtes, mais c'est la chose la plus nécessaire du monde.

C'est une chose considérable; il y va de l'intérêt public.

Ce n'est pas un sport, ni une question de jouer au plus fin par n'importe quel moyen, mais une question de conscience.
(Le Progrès du Saguenay) **Philippe.**

Nouvelle ligue de balle molle

Les Banques triomphent de leurs adversaires par 20 à 13

Lundi dernier, avait lieu sur le terrain voisin de la Canadian Bronze la rencontre d'une équipe formée des employés des banques de Valleyfield et de plusieurs joueurs choisis dans la Montreal Cottons. Après une chaude partie les banques triomphèrent par 20 à 13.

Alignement des équipes:

Martin S.	rec.	Aird S.
Pelletier, P.	lanc.	Philbin, G.
Bourassa E.	1er b.	Philbin
Veit, C.	2e b.	Cook, S.
Lalonde, A.	3e b.	Perry
Huguet, J.	Ar. C.	Frace, V.
Roche, N.	Ch. C.	Mayoh
Montpetit, G.	Ch. C.	Theoret
Daugherty	Ch. D.	Walsh, A.
Jazzar, F.	Subs.	

Banques . . . . . 3063224—20
Cottons . . . . . 2010064—13

Jeudi soir sur le terrain du Collège, les banques rencontreront l'équipe de la Shawinigan Water.

Querelle de ménage:

Monsieur n'y tient plus. Il lâche sa fourchette, qu'il remplace par sa canne et son chapeau, et gagne la porte.

— Et tu reviendras? dit madame, gouailleuse.

— Quand je voudrai!

— Oui, mais surtout pas plus tard!

Football

DYEHOUSE vs BLACKGANG

Jeudi dernier le Dyehouse et le Black Gang se rencontraient et donnaient un exemple de ce que devait être la lutte de tranchées. Il pleuvait et les joueurs étaient obligés de courir "au ralenti". En effet, le Dyehouse eut l'avantage la majeure partie du temps parce que ses joueurs couraient avec précaution, évitant ainsi de glisser.

Toute la supériorité du Dyehouse repose donc dans le jugement de ses équipiers. Le résultat du match fut le suivant: Dyehouse 4, Black Gang 1.

FETE CHAMPETRE
EN L'HONNEUR DU CLUB CHAMPLAIN

Dimanche prochain aura lieu la fête annuelle du club Champlain. Outre la Reine du Nord et la Reine de Valleyfield de nombreux invités prendront part aux jeux: courses, natation, etc.

Des prix seront offerts aux vainqueurs. Tous les amis sont priés d'assister au départ qui aura lieu devant le restaurant Oscar McSween à 11.30 h. pour se rendre à la Villa Legros où les concours seront disputés.



ATTENTION MESSIEURS!

Le plus grand assortiment de marchandises pour hommes telles que:

Hardes faites, merceries, chaussures, chapeaux. Habits 2 pantalons 4 morceaux $12.95 à $25.00.

Notre spécialité,
Habits faits sur mesures
De $15.00 à $25.00

WILFRID CADIEUX
43-48, rue St-Laurent VALLEYFIELD, Téléphone 224

LA CUISINE ELECTRIQUE

est moins coûteuse avec un Poêle Hotpoint



LES Poêles Electriques Hi-Speed Hotpoint possèdent beaucoup de caractéristiques conçues pour épargner du temps, des aliments, du travail et de l'argent. Toute la chaleur dégagée par les éléments Calrod Hotpoint est concentrée sur la cuisson.

Vous trouverez que la viande se contracte moins quand elle est cuite par un poêle Hotpoint. Vous pouyez acheter des morceaux de viande moins coûteux et les rendre aussi succulents que les autres. Cette cuisine ne souffre pas d'insuccès et elle est très économique. Les frais de nettoyage et de décoration de la cuisine sont considérablement réduits puisqu'il n'y a ni suie, ni graisse, ni saleté.

Plus de 1500 des clientes de la Shawinigan ont su profiter des avantages du service de louage de poêles et elles sont toutes enthousiasmées par la Cuisine Electrique Hotpoint.

Vous pouvez, vous aussi, jouir de la cuisine électrique. Renseignez-vous *maintenant* sur ce mode de louage. Demandez des détails plus complets à la succursale Shawinigan de votre localité — ou bien consultez un des employés préposés au service du réseau, des compteurs ou de l'opération.

$1.25 PAR MOIS

Vous pouvez louer un Poêle Hotpoint moyennant la faible somme de $1.25 par mois. La Compagnie paye les frais d'entretien et même d'installation jusqu'à concurrence de $36.00 et ce montant suffit ordinairement à couvrir tous les frais d'installation. Le coût du courant électrique est très bas. La moyenne des locataires de poêle de la Shawinigan paient moins de $3.00 par mois pour leur cuisine électrique.

HD-336F

THE SHAWINIGAN WATER & POWER CO.

Belle assemblée de M. D. Sauvé à Saint-Timothée

M. Sauvé énumère brièvement ce que fera le gouvernement de l'Union Nationale

M. Delpha Sauvé tenait mardi soir à St-Timothée une assemblée à laquelle assistait plusieurs centaines de personnes qui remplissaient à sa capacité la salle paroissiale de l'endroit.

Le premier orateur fut M. Jos. Primeau de Valleyfield. St-Timothée, dit-il, compte une population sincère. Le 24 novembre nous vous demandions d'appuyer M. Sauvé. Vous avez répondu avec enthousiasme et le 25 vous avez voté en bloc. Nous vous demandons confiance une autre fois. Parce que M. Sauvé remplit les promesses qu'il vous avait faites: il a abattu le régime Taschereau et il a mis à jour les scandales de l'administration.

Aux jeunes, Taschereau n'a jamais fait que des promesses. Quand il a été réélu en novembre dernier, il n'a rien trouvé de mieux qu'un bureau de placement dont le véritable but était de connaitre les véritables couleurs politiques des jeunes gens qui s'y présentaient.

M. Saintonge s'est toujours appliqué durant les quatre ans qu'il fut votre représentant à Québec à voter contre les lois que l'on proposait dans l'intérêt de la province.

M. Primeau termine en racontant de nouveau l'histoire d'Antoine Taschereau et de Bériau.

M. Simard, avocat de Montréal, répéta le discours qu'il avait fait à l'aréna de Valleyfield lundi après-midi et y ajouta quelques commentaires sur le discours de M. Godbout à l'aréna, le même jour.

Il lit ce passage du discours de M. Godbout: "Je suis venu aux expositions pendant dix ans travailler avec vos cultivateurs". M. Godbout n'a pas travaillé avec nos cultivateurs. S'il l'avait voulu il n'aurait pas voté contre le crédit agricole et autres mesures susceptibles d'améliorer la situation des cultivateurs.

Aux ouvriers, Godbout dit: "Je ne vous promets pas un salaire raisonnable pour l'instant, mais des conditions de vie meilleures." Il n'est plus temps de faire une telle promesse. Depuis trop longtemps le gouvernement Taschereau-Godbout-Bouchard a fait de nos travailleurs des chômeurs et les a soumis à la domination des trusts.

M. D. Sauvé

Vivement applaudi, M. Delpha Sauvé dit qu'il est ému de l'enthousiasme que manifeste l'assistance. Vous m'avez élu le 25 novembre, dit-il, et je n'ai pas démérité votre confiance. J'ai défendu les ouvriers et les cultivateurs et, comme je vous l'avais promis, j'ai abattu le régime Taschereau.

Nous vous promettons l'enquête, mais ce n'est pas tout. Nous avons un programme. L'avant-midi nous poursuivrons l'enquête et l'après-midi nous travaillerons. Nous donnerons le crédit agricole, nous amenderons la loi des accidents de travail, nous accorderons les salaires minimum. Je proposerai moi-même la loi des salaires minimums pour les ouvriers. Nous cesserons de payer vingt cents de l'heure ceux qui travaillent à la voirie, comme cela se fait ici.

M. Sauvé reproche de nouveau à M. Saintonge d'avoir trop bien suivi M. Taschereau dans sa politique, d'avoir accordé une exemption de taxes à la Beauharnois Power, et cela sans conditions. Lorsque le projet de loi fut présenté à la Chambre, M. Duplessis se déclara en faveur de cette exemption mais il posa des conditions: que la compagnie emploie trois mille ouvriers et qu'elle leur accorde des salaires raisonnables. On n'écouta pas M. Duplessis. Pour prix de son travail, M. Saintonge obtint qu'un de ses frères soit nommé médecin de la Montreal Cottons et qu'un autre soit employé à la Beauharnois Power.

M. Sauvé rappelle une fois de plus l'attitude de M. Saintonge lorsqu'il accompagna une délégation d'ouvriers chez MM. Aird et Gordon.

Qu'a fait M. Saintonge pour St-Timothée? En janvier 1932, il tente de faire obtenir $50,000 en dédommagement par suite des travaux de la Beauharnois. Aussitôt Bercovitch et Cohen s'en allaient à Québec et empêchaient le bill de passer en seconde lecture. Et Saintonge ne s'est pas levé pour défendre le bill.

Mon adversaire dit: comparez les deux hommes qui sont en présence: moi un professionel et M. Sauvé un ouvrier. C'est une insulte à la classe ouvrière.

Tous les pays ont les yeux sur nous. Canadiens français, vous relèverez la province en envoyant Duplessis au pouvoir, et le 17 le beau drapeau national flottera sur la colline parlementaire.

Les autres orateurs furent MM. John Bumbray, Riendeau et Sabourin.

Le Moco défait au football 2 à 1

Samedi, le Blue Bonnet remportait une victoire bien méritée contre le Moco: 2 à 1. De beaux coups ont été faits des deux côtés. Le compte était égal lorsque le Blue Bonnet, avec une marge de cinq minutes à jouer, remplace un homme qui, 30 secondes avant la fin, déjoue cinq adversaires et donne la victoire à son club.

Le Moco voyait s'envoler un autre "nul" car il avait déjà annulé avec ce même club. Ce nul aurait valu une victoire pour le Moco puisque le Blue Bonnet n'a pas perdu une partie de ligue depuis trois ans.



M. RAPHAEL BELANGER, ingénieur de la Ville, qui dirigea les travaux de construction de l'aréna.

FOOTBALL

TWISTER vs GAULT WEAVER

Le Gault Weaver perdait mardi dernier une partie aux mains du Twister qui lui valut d'être éliminé. Tout le monde était sur le qui-vive au cours de la lutte et on restait sceptique sur le résultat final.

Après 17 minutes de jeu Clarence Haworth compte le premier point après que Jodoin eut échappé le ballon. Le Gault Weaver compte peu après et équilibre le bilan lorsque Peter Lang envoie le ballon rouler dans la direction de Joe May qui manque son coup de pied et permet ainsi de compter.

Le deuxième engagement débute avec le même entrain. Le Twister a plusieurs chances. A un moment, Peter Lang passe accidentellement à Clifford Harthy qui compte avec une balance de 10 minutes à venir. Le Weaver a beau concentrer ses efforts, il ne réussit à déjouer les "full backs", et le Twister quitte le terrain avec la victoire.

Cette victoire permet à ce club d'entrer dans la course au championnat.

Position des clubs

	J	G	P	N	T	Fin.
Twister . .	6	5	1	0	10	
Dyehouse .	5	4	1	0	8	
Gault . . .	6	4	2	0	8	Elim.
Folding . .	5	3	2	0	6	Elim.
Black G. .	6	2	3	0	4	Elim.
Old M. . .	6	1	5	0	2	Elim.

Les équipes Valois et Balmoral se disputent la partie

Samedi, le 8 août, le Balmoral visitait le Valois pour se faire battre par le compte de 4 à 0.

La partie débuta avec beaucoup d'entrain, et après avoir manqué plusieurs chances de compter de part et d'autre, le Balmoral se vit priver de Armand Landry qui avait touché accidentellement le ballon avec la main. Bientôt le Valois compta le premier point après 9 minutes d'hostilités. De son côté le Balmoral passa à deux doigts de compter lorsque Brunet et McSween frappent la barre deux fois.

Le deuxième engagement commença sans beaucoup de vigueur. Après 27 minutes de jeu, le Valois compte son deuxième point. Le Balmoral sortit alors tout ce qu'il était possible de donner, mais ne put prendre le gardien de but adverse en aucun temps. Le Valois ajoute un autre point à son crédit sur un coup manqué de Landry, après 34 minutes. Landry tomba étourdi quand le centre du Valois lui envoya le ballon en plein sur la tête. La partie fut interrompue pendant cinq minutes. Profitant de l'étourdissement de Landry, le Valois se lance à l'attaque et le ballon est lancé dans un coin que Kirby est incapable d'atteindre.

Si le pointage n'a pas été plus élevé, le Balmoral peut dire un gros merci à Kirby qui fit un travail de géant.

Samedi, le 15 août, le Balmoral recevra le Blue-Bonnet. Les amateurs sont cordialement invités à venir encourager la seule équipe de football canadienne-française dans la région.

Deux Marseillais jouent au besigue chinois. L'un d'eux compte ses points avec une vélocité électrique.

—Prends garde, dit l'autre, tu pourrais te tromper!

—Me tromper?... C'est tout à fait impossible... J'ai essayé... Je n'y suis point parvenu!

Une jeune femme, mariée à un très vieux mari, se vante de mener son seigneur et maître par le bout du nez.

— C'est un enfant, disait-elle hier à une de ses amies.

— Oui, répliqua l'autre. Et même peut-être un enfant... gâteux.

—Sous l'équateur, le soleil tape si dur qu'on est obligé de faire pondre les poules dans la glacière pour que leurs oeufs n'soient pas cuits au dur.



Embouteillé

- par -

Richer & Frère

Tél. 8-W, 71, rue Ste-Cécile

VALLEYFIELD

SALLE DE POOL

GEORGE LEDUC

Repas légers - Service de Taxi

Téls. 391 - 362-M,

80, rue Alexandre.

- LA GAZETTE DE VALLEYFIELD s'est classée dès le début au premier rang parmi les journaux hebdomadaires de la province.
- La population de Valleyfield et du district lui réservait un chaleureux accueil. Le soin avec lequel ce journal est rédigé a fait qu'à son égard l'intérêt n'a fait que croître.
- La forte circulation de LA GAZETTE prouve que les lecteurs trouvent notre journal intéressant et le lisent.
- C'est donc le meilleur médium d'annonce que l'on puisse trouver dans tout le comté de Beauharnois.



"Aujourd'hui," disait le papa, "je dois me rendre à Winnipeg, Regina, Halifax, Saint-Jean et New York, mais je serai de retour pour te mettre au lit ce soir."

"Oh, oh," de répondre le bambin, interloqué pour un moment — puis se rappelant une communication interurbaine avec sa grand'maman, à 300 milles de distance, — "je sais, vous y allez par téléphone!"

Et c'est ce que doit faire son papa. Homme d'affaires moderne, il a constaté que le téléphone interurbain est un intermédiaire rapide, sûr et économique—de fait, la version moderne des bottes de sept lieues.

THE BELL TELEPHONE COMPANY OF CANADA — LONG DISTANCE TELEPHONE

●Les appels entre postes et "de personne à personne" bénéficient du tarif de nuit chaque soir après 7 heures et TOUTE LA JOURNEE DU DIMANCHE.

Petites annonces

A VENDRE

Engin à gazoline Massey-Harris, huit forces, parfait ordre comme neuf. Pour renseignements, s'adresser à Alfred Normandeau, St-Timothée, Tél. 904-S-14.

A VENDRE

Coffre-fort Taylor en bonne condition. S'adresser à Z. Rousselle, Huntingdon, Qué.

V. BRISEBOIS

EPICIER - RESTAURATEUR

Tél. 823,

292, Boulevard du Hâvre

BELLERIVE - VALLEYFIELD

M. Duplessis aurait promis la construction du pont

M. Sauvé l'affirme au cours de l'assemblée de lundi—Le candidat unioniste reproche son passé à M. Saintonge

Le candidat unioniste de Beauharnois, M. Delpha Sauvé, tenait lundi après-midi une assemblée dans le nouvel aréna. Cette réunion avait lieu après la mise en nomination des candidats, au palais de justice de Valleyfield. A 2h. 15, 1500 personnes, en majorité ouvriers, prenaient place dans le vaste amphithéâtre et en faisaient l'inauguration. En dépit de l'heure indue, de tous les coins de la ville convergeaient des files d'électeurs désireux d'entendre le premier appel du député unioniste et de ses collègues. La curiosité jouait certes un rôle important puisqu'on s'attendait à une assemblée contradictoire débattue entre les deux candidats.

M. Saintonge ne se rendit pas et les orateurs parlèrent à un auditoire attentif et bien discipliné. On ne remarqua pas de policiers provinciaux aux aguets; seuls les constables municipaux veillaient au service d'ordre. Aucun incident disgracieux ne se produisit.

M. Adélard Monette, échevin, est proposé comme président de l'assemblée.

M. Riendeau, cultivateur de St-Rémi, est le premier à adresser la parole. D'un ton résolu, il affirme que M. Sauvé sera l'élu du 17. Il plaît tout de suite à l'auditoire et cette première phrase est reçue par un ban bien soutenu. Le régime Godbout-Taschereau-Bouchard, dit-il, veut à tout prix reprendre le pouvoir; aussi croit-il bien faire en se servant de la Revue Politique qui est une caricature de ceux qui ont administré la province. C'est un journal grassement subventionné du gouvernement et copié sur le "Canada"; ne le lisez pas... L'orateur signale de quelle manière les libéraux ministériels font les élections et comment ils leurrent l'électorat au moyen de ponts et de routes électorales. En 1930 l'hon. Perron demandait que l'on dépense des millions pour venir en aide au cultivateur. Qu'a-t-on fait depuis; on achète les produits du Nouveau-Brunswick, on a permis aux fabricants de machines agricoles de s'enrichir aux dépens des cultivateurs.

M. Riendeau produit une longue liste de chiffre qu'il commente et qui démontrent que des sommes considérables ont été dépensées mais rarement à bon escient, laissant l'agriculteur dans son état précaire.

On parle de crédit agricole mais lorsque M. Godbout était ministre de l'agriculture qu'a-t-il réalisé de si extraordinaire pour les agriculteurs? Pour complaire à son chef d'alors il s'est abstenu.

M. Riendeau accuse M. Saintonge d'avoir voté contre le crédit agricole et termine en prédisant une victoire à M. Sauvé et aux Unionistes.

M. SAUVE

On acclame vivement le candidat qui, dès le début, dit regretter l'absence de son adversaire. Il a été invité à discuter la politique provinciale, dit-il; lui qui prétendait que j'avais peur de le rencontrer ne se rend pas aujourd'hui. M. Sauvé dit clairement que son adversaire a été invité.

Je faisais partie du Comité des Comptes publics et j'y étais quand on a prouvé que le gouvernement avait emprunté des sommes considérables sans recevoir le consentement de la Chambre. J'étais là quand on a trouvé que le gouvernement dépensait $750 par jour pour soutenir les journaux tels que le Soleil, le Canada. J'ai questionné M. Jean-Thomas Taschereau sur ce qu'il adviendrait du $330,000 déposé au nom de son père advenant la mort de son père, Antoine Taschereau. (rires). Là-dessus, M. Jean-Thomas Taschereau n'a rien répondu. M. Sauvé en tire la conclusion que les fonds de la province sont curieusement administrés, et avec des exemples similaires il affirme que les fonds sont dilapidés. Peut-on prêter confiance à un régime qui fait des choses comme celles-là?

M. Sauvé réaffirme qu'il a obtenu la certitude de M. Duplessis que le pont Valleyfield-Côteau sera bâti. Puisque le fédéral a promis au provincial de le seconder dans ce projet, le candidat assure que le pont se construira. Relativement à un discours prononcé à Beauharnois récemment, M. Sauvé réprouve les paroles d'un camarade de lutte pour ce qui a trait à l'accusation portée à l'endroit de M. Donat Raymond, sénateur. L'orateur expose ensuite quelques points importants du programme de l'Union Nationale: crédit agricole à taux réduits, classification des terres colonisables, rappel des lois favorisant la fraude électorale, la mise en demeure des trusts. Il trouve insuffisant la seule formation d'un bureau de placement pour les jeunes et promet qu'une loi du salaire minimum pour les hommes sera votée, ce qui aidera beaucoup plus au travailleur qu'un bureau de placement.

M. Sauvé pose une série de questions à son adversaire. Pourquoi M. Saintonge votait-il contre le crédit agricole? contre la pension des vieillards? contre les mères nécessiteuses? Par contre, pourquoi votait-il en faveur de la loi Dillon? pour une réduction de taxes à la Montreal Cottons? N'aurait-il pas pu, au moins, réclamer en retour des salaires raisonnables pour les ouvriers au service de cette compagnie? Non, ajoute l'orateur, M. Saintonge ne peut pas servir deux maitres à la fois: l'ouvriers et les trusts. N'est-ce pas vrai que M. Saintonge ne se préoccupait que peu des délégués qui étaient allés solliciter l'aide du gouvernement alors qu'il les laissait à la porte? Mais ce M. Saintonge vient dire avec assurance que le choix est tout désigné entre un avocat dévoué et un simple ouvrier. A mon tour, je dis: faites le choix. Démontrez à M. Saintonge que vous voulez un ouvrier pour vous représenter à Québec.

Les dernières paroles de M. Sauvé vont aux ouvriers qu'il assure de toute sa bonne volonté et de tout son dévouement.

M. BUMBRAY

M. Bumbray dit que dans l'élection présente il n'est pas surtout question de rouge ou de bleu mais de l'avenir national des Canadiens français. Un homme s'est levé et secoue le joug du potentat Taschereau; il n'a suffi que d'en appeler à l'esprit de justice des populations pour s'apercevoir que le régime a perdu de son assurance. Pour se maintenir il lui faut recourir à l'esprit de parti, mais ces tactiques ne lui réussiront pas puisque la débâcle est commencée depuis le 25 novembre par le départ de David, Mercier, Vautrin, et des principaux meneurs.

M. Taschereau, dit M. Bumbray, a cru faire oublier son passé en nommant ses successeurs. Mais ceux-ci même n'ont pas de prestige. C'est M. Bouchard qui avait dit que le gouvernement Taschereau était trustard. A un moment donné il s'est vendu pour un portefeuille. De même en est-il de M. Saintonge qui s'est fait renié par sa propre organisation. L'orateur reproche le peu de sincérité du premier ministre Godbout qui dit avoir été incapable de continuer la dernière session à cause du manque de crédits. Pourtant, le cabinet Taschereau payait bien $245,000 du mille pour la construction du boulevard Taschereau; il avait de l'argent pour construire le pont de Caughnawaga où il s'est fait du coulage pour $400,000.

Il est temps de se lever et de se donner la main au-dessus des partis, pour abattre un régime qui oblige les électeurs à se cacher pour discuter des questions politiques, pour enfin reprendre notre liberté. M. Jos. Primeau, de Valleyfield, apporte la version des jeunes. Ses remarques sont courte. Il souligne entre autres choses que M. Saintonge n'a pas à se prévaloir d'avoir aidé à la construction de l'aréna puisqu'elle ne fut décidée qu'après le départ de M. Saintonge comme député.

M. SIMARD

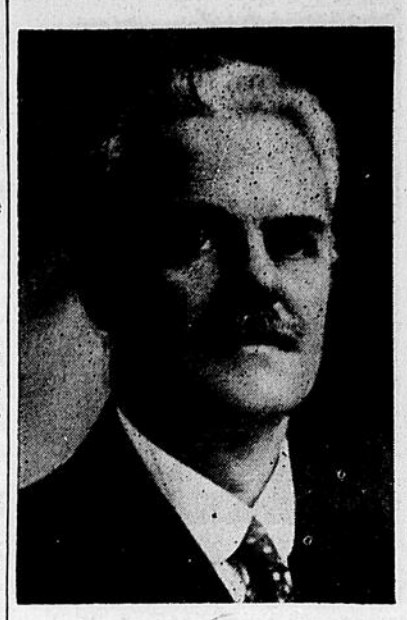
M. Simard dit qu'il lui aurait fait grand plaisir de rendre visite à S. E. Mgr Langlois actuellement retenu à l'hôpital. Il forme des voeux pour le prompt rétablissement de notre évêque.

M. Simard commence son discours sur un ton de prophète et dit: "Le grand maitre Alexandre, sentant venir sa mort, s'en alla trouver ses disciples de la tribu de Judas. Un seul veillait; c'était Adélard le pur. Et s'adressant à Adélard: cher Adélard, m'aimes-tu?" "Cher maitre Alexandre, vous savez bien que je vous aime", répond le disciple. "J'ai voté contre les pensions des vieillards, j'ai voté contre les veuves et les orphelins, j'ai voté contre le crédit agricole, j'ai voté pour le trust du pain, j'ai voté avec mon maitre pour les lois qu'il voulait. Mais seigneur, je vous aime, et vous savez combien je vous aime." Mais le maitre Alexandre n'était pas satisfait..."

La foule s'amusa follement du préambule; l'orateur continue sur le même ton pendant quelques minutes et les auditeurs semblaient ne pas se lasser. Enfin il revient au sérieux.

Il traita surtout de la politique du régime Taschereau surtout en regard avec l'ouvrier. Il fut chaudement applaudi.

M. J.-B. Primeau, préfet du comté, prononça quelques paroles à la fin de l'assemblée et souhaita le plus grand succès à M. Sauvé.



Le Dr S.-W. Laroche, Président du Comité Exécutif du Cercle Agricole sous les auspices duquel aura lieu l'exposition de Valleyfield.

Une auto verse dans le fossé

Dimanche avant-midi, vers 10h., une machine américaine filant dans la direction de Malone prit tout à coup le fossé longeant le chemin Larocque. L'accident est dû à la distraction du chauffeur, M. Jos. Lefebvre. Aucune personne ne fut blessée. Toutefois, après évaluation, on dit que les réparations coûteraient tout près de $50. L'automobile a été touée à Malone par un garagiste local.

Un auto mise en pièces dans un accident à Ste.- Martine

M. Pierre Bourdeau ne possédait cette automobile que depuis peu—M. J.-P. Desjardins occupe son nouveau poste

La politique

La grande assemblée de la nomination eut lieu lundi sur le terrain de l'exposition. M. Bernabé Laberge, maire de la paroisse, agissait comme président. A chacun des partis n'était aloué que trois quart d'heure. Les quatre orateurs du parti libéral parmi lesquels se trouvait M. Black député au fédéral adressèrent d'abord la parole, ensuite M. Boyer, candidat de l'Union Nationale, employa ses trois quart d'heure, et M. A. Lapointe donna la replique.

Accident

La semaine dernière, sur la route entre Sainte-Philomène et Sainte-Martine, M. Pierre Bourbeau de Sainte-Martine a brisé son automobile qu'il ne possédait que depuis une semaine en frappant un arbre et se jetant dans le fossé. Heureusement les occupants, M. et Mme Bourbeau et leur bébé, s'en sont tirés avec très peu de mal, mais il n'en est pas ainsi de l'automobile dont la carosserie n'est presque pas réparable.

Nomination

Lundi M. Jean-Paul Desjardins de Valleyfield arrivait dans la paroisse avec sa famille pour prendre possession de ses nouvelles fonctions de gérant à la banque Canadienne Nationale de Sainte-Martine, comme remplaçant de M. L. E. Moreau nommé à une banque de Rosemont.

La semaine dernière Mlle Cécile Bonnier, garde-malade de la compagnie d'assurance Metropolitan à Grand'Mère, était en visite chez son oncle, M. Hormidas Bonnier, avec sa soeur Alice de Montréal.

M. Honorius Blais employé de la Banque Canadienne Nationale dans la Gaspésie passe ses vacances avec son père M. Xavier Blais à l'hotel Picard.

M. Louis-Joseph Patenaude, Frère Mariste, fils du Dr J. A. Patenaude, passe quelques jours dans la paroisse.

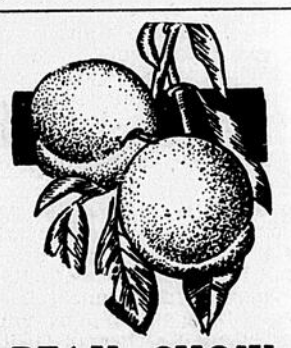
Balle Molle au Stadium Primeau

Devant une foule de 600 à 700 personnes, le club Windsor battit le St-Timothée par le pointage de 7 à 6 après une lutte des plus contestée. Il s'en est fallu de peu que la partie se termine d'une curieuse façon lorsque à la première manche l'arbitre R. Poirier donna une décision qui parut fort étrange aux spectateurs. En effet après pourparler avec les arbitres auxiliaires, L.-C. McSween, P. Reynolds, et L. Mercier, il dut renverser une décision du règlement au grand plaisir des supporteurs. La joute débuta à 7.30 h. A la première manche, le St-Timothée prit avantage de deux erreurs d'Eddy Burgess pour prendre une avance de 2 points. Après quelques manches le St-Timothée agrandit son avance de deux autres points.

Le Windsor, ce moment de faiblesse passé, réussit à compter 4 points presque successivement. Ces points peuvent être attribués à la défaillance du lanceur du St-Timothée. Cette avance, le Windsor la garda jusqu'à la fin. De nombreuses erreurs furent commises de part et d'autre, mais nous pouvons dire que les joueurs du gérant Marcelin furent à la hauteur de leur position.

Il est rumeur à la dernière minute qu'un protêt en bonne et due forme est servi à la Ligue. M. J.-A. Poupart a confirmé la chose à nos chroniqueurs sportifs et tout probablement qu'une assemblée sera convoquée sous peu.

Les officiers du St-Timothée prétendent qu'un joueur non éligible faisait partie de l'équipe du Windsor. Inutile de dire que justice sera rendu à qui la réclame.



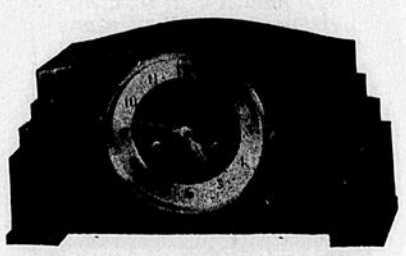
BEAU CHOIX
De Fruits Mûrs
Au Plus Bas Prix
MME A. GOUGEON
RESTAURANT
Tél. 769, 32, rue du Marché
VALLEYFIELD

Votre VUE est..
ce que vous possédez de plus précieux



Faites examiner votre vue sans retard
Chez T.-A. LANIEL
Bijoutier-Optométriste gradué
Montres, horloges, joncs de mariage, laquets, lunettes, etc. au plus bas prix.
Tél. 243, VALLEYFIELD, 12, rue Nicholson

$5.00



livraison de cette magnifique horloge; puis vous payez 80c par semaine pendant 25 semaines, soit un total de $25.00.

Carillion Westminster

BOITIER NOYER, SONNE A TOUS LES quarts d'heure.

Horloge du même modèle mais avec 3 carillons différents dans la même horloge aux mêmes conditions, au prix total de $32.50.

Profitez de ces termes, pour acheter une montre Bulova, Diamant Blue Bird et tout autre article dont vous aurez besoin.

- Chez -

Brodeur
Bijoutier - Optométriste,
Téléphone 111, — 201, rue Victoria
VALLEYFIELD